



Propulser le progrès

Bilan de
développement
durable

Table des matières

03 NOTRE ENTREPRISE	Mot de la direction	05
	Notre modèle d'affaires	06
	Approche ESG et matérialité	10
	Nos cibles	13
	Innovation et recherche	17
	Reconnaisances ESG	18
	Associations et certifications	20
24 ENVIRONNEMENT	Émissions de gaz à effet de serre	25
	Consommation d'énergie	34
	Consommation d'eau	40
	Produits écoconçus	42
	Approvisionnements responsables	49
	Matières résiduelles	54
	Biodiversité	58
60 SOCIAL	Villes et communautés durables	61
	Engagement communautaire	66
	Santé, sécurité et bien-être	71
	Équité, diversité et inclusion	79
	Profil de la main-d'œuvre	83
85 GOUVERNANCE	Gouvernance chez Cascades	86
	Principes de gouvernance du développement durable chez Cascades	87
	Cybersécurité	89
	Politiques et engagements	91
92 DIVULGATIONS ESG	CDP	93
	SASB	93
	TCFD	93
	Contributions aux ODD	94

Notre entreprise



Contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur.

MISSION

Jouer un rôle essentiel dans le succès de nos clients en traçant la voie en matière de solutions durables d'emballage, d'hygiène et de récupération.

VISION

- **Respectueux de nature**
- **Plus forts ensemble**
- **Du cœur au ventre**
- **Parler vrai**

VALEURS

Plusieurs dirigeants d'entreprises s'entendent pour dire que 2022 aura été une des années les plus difficiles des dernières décennies.

La traversée de six vagues pandémiques a eu des impacts sur nos vies dont nous mesurons encore mal l'ampleur. Jumelée aux effets du déclenchement de la guerre en Ukraine, la pandémie a entraîné une pénurie de main-d'œuvre sévère, des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et des pressions inflationnistes qui ont fait exploser les coûts dans tous les secteurs. Personne n'a été épargné. Devant de tels défis, nous avons dû revoir nos façons de faire et prendre des décisions difficiles. Comme à chaque épreuve, nous nous sommes relevé les manches et avons continué d'avancer ensemble, convaincus que l'équipe fait la force, que nous sommes plus forts ensemble. Voilà ce qui nous a permis de traverser 2022 la tête haute.

En ce qui concerne plus spécifiquement le développement durable, 2022 aura été la première année complète de mise en œuvre de notre nouveau Plan de développement durable 2021-2025. Lancé à la mi-année 2021, notre plan est le fruit de nombreux mois de consultations internes et externes et de séances de travail entre les acteurs de plusieurs fonctions de l'organisation. Ce plan a également nécessité la mise en place d'une structure de gouvernance renouvelée pour en assurer le suivi. À cet égard, nous avons entamé un vaste chantier en collaboration avec nos équipes aux finances, en vue de passer au peigne fin la façon dont nous mesurons les résultats de nos indicateurs identifiés. Suivant les travaux de plusieurs organisations, dont l'International Financial Reporting Standard (IFRS) avec la création de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), nous sommes en train d'implanter, dans le suivi des résultats de nos indicateurs de développement durable, une rigueur comparable à celle de nos états financiers.

Toujours soucieux d'en faire plus pour la planète, pour nos employés et pour nos communautés, nous avons adhéré en 2022 au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact). Nous sommes très fiers de faire maintenant partie de ce groupe mondial d'entreprises engagées pour un monde meilleur. De plus, Cascades s'est à nouveau taillé une place dans le palmarès des entreprises les plus responsables au monde, occupant à la fois le 20^e rang global et le 1^{er} rang parmi les joueurs de l'industrie dans la catégorie Conteneurs et Emballages.

L'année 2022 aura aussi été marquante du côté de nos relations avec nos clients : ils sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à nos pratiques en matière de développement durable, et nous sommes plus qu'enchantés de voir cette question occuper un rôle grandissant dans nos discussions.

Notre démarche est mature et, plus que jamais, nous sentons que nous sommes un partenaire clé pour accompagner notre clientèle dans sa volonté de se procurer des emballages avec une faible empreinte environnementale.

Enfin, la dernière année nous aura permis de progresser dans l'atteinte de plusieurs de nos cibles de développement durable. Nous avons encore trois belles années devant nous pour poursuivre notre plan d'action. Ce seront des années fort occupées puisque nos objectifs sont ambitieux. Devant l'ampleur des défis qui nous attendent comme société, nous resterons fidèles à nos valeurs et continuerons de voir grand et d'en faire plus. Pour reprendre les mots de David Suzuki, « **Le changement n'est jamais facile, et il est souvent source de discord, mais lorsque les gens s'unissent pour le bien de l'humanité et de la Terre, nous pouvons accomplir de grandes choses** ».

"Change is never easy, and it often creates discord, but when people come together for the good of humanity and the Earth, we can accomplish great things".



Mario Plourde
Président et
chef de la direction



Notre
modèle d'affaires

2 millions de tonnes courtes

de papiers et cartons réintroduites dans nos produits



11 745 tonnes

de plastiques réintroduites dans nos produits



1,5 million de tonnes

de matières de toutes sortes récupérées par nos 18 centres de tri

Faits saillants

L'économie circulaire

Selon l'organisation Québec Circulaire avec laquelle nous collaborons, l'économie circulaire est « un système visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Les organisations qui travaillent à mettre en place une économie circulaire efficace (Fondation Ellen MacArthur, Québec Circulaire, Circle Economy) sont unanimes : la pression que nous exerçons sur nos ressources naturelles est trop forte.

Nous devons collectivement viser une meilleure circularité, notamment en privilégiant les intrants récupérés et recyclés aux intrants vierges.

Les statistiques présentées par ces organisations sont préoccupantes : les plus récents résultats estimés publiés dans le [Circularity Gap Report](#) indiquent que le taux de circularité dans le monde était de 7,2 % en 2022, ce qui représente une diminution de 1,4 % comparativement aux chiffres de 2020. Ce gaspillage de plus de 92 % de nos ressources s'explique par le fait que la majorité de nos biens de consommation ne sont pas conçus pour être réemployés, recyclés ou réutilisés. La situation est encore pire au Québec, où le taux de circularité est estimé à 3,5 %. Or, pour que nos ressources aient le temps de se régénérer, les experts évaluent que ce taux devrait au minimum atteindre 17 %. Cet écart énorme nous révèle l'ampleur et l'urgence du travail que nous devons accomplir collectivement.

En plus de l'épuisement des ressources, le Circularity Gap Report relève un autre enjeu soulevé par le manque de circularité : les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par l'exploitation et l'extraction des ressources, ces deux étapes du cycle de vie d'un produit étant généralement les plus impactantes au niveau des changements climatiques.

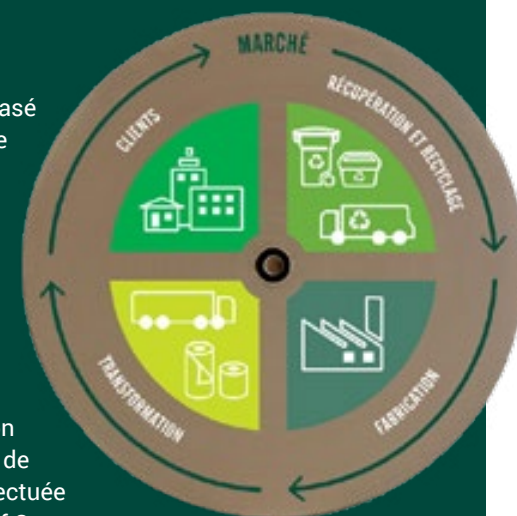
La lecture de ces rapports nous confirme que nous avons fait le bon choix, en 1964, en privilégiant les fibres récupérées et recyclées aux fibres vierges. Depuis nos débuts, nous avons redonné vie à des millions de tonnes de papiers et cartons. En 2022 seulement, nous avons réintroduit 2 millions de tonnes courtes de papiers et cartons de différentes catégories dans nos produits, portant à 80 % notre apport en matière recyclée dans ces derniers. Les analyses de cycle de vie (ACV) démontrent que le fait de choisir des intrants recyclés amène des bénéfices assurés du point de vue de la réduction des gaz à effet de serre.

En effet, les ACV récemment réalisées pour nos barquettes alimentaires et notre papier hygiénique faits à 100 % de contenu recyclé révèlent que ces produits génèrent respectivement 69 %¹ et 63 %² moins de gaz à effet de serre qu'une version comparable faite à 100 % de contenu vierge.

La circularité chez Cascades

Notre modèle d'affaires est basé sur le recyclage des papiers et cartons. Il existe une panoplie de grades de papiers récupérés sur le marché.

La classification des catégories de papiers est effectuée par l'[Institute of Scrap Recycling Industries Inc \(ISRI\)](#), une organisation qui a pour but d'établir des spécifications standards destinées à aider ses membres dans l'achat et la vente de matériaux de récupération. Ces spécifications sont acceptées au niveau international et sont utilisées dans le monde entier pour le commerce des différents produits. Pour nous approvisionner en fibres récupérées, nous comptons sur une équipe d'environ 1000 personnes œuvrant dans nos 18 centres de tri répartis au Canada et au nord-est des États-Unis, ainsi que sur une équipe exceptionnelle à l'approvisionnement auprès de fournisseurs externes tels que d'autres centres de récupération, de même que des institutions, commerces et industries. Voilà pourquoi chez Cascades, on dit que notre forêt est urbaine!



Les fibres recyclées chez Cascades

Il existe plusieurs qualités de fibres récupérées sur le marché et Cascades consomme la plupart de ces qualités, certaines plus que d'autres. Tous les grades sont classés soit comme post-industriels (PI), soit comme post-consommation (PC), en fonction de leur source.

Les différents grades sont envoyés à nos usines de fabrication en fonction de leurs besoins.

2 FABRICATION

Cascades compte une vingtaine de moulins de fabrication en Amérique du Nord. Ce sont ces usines qui transforment les fibres pour leur donner une autre vie. Pris dans un contexte de fabrication similaire, partir d'une fibre récupérée comme matière première permet de fabriquer du papier et du carton en utilisant moins d'eau et moins d'énergie. Nos statistiques à cet effet sont éloquentes.

Quelques usines de transformation du plastique s'ajoutent au porte-folio des usines utilisant principalement de la résine récupérée.

1 RÉCUPÉRATION

Cascades possède **18 centres** de récupération en Amérique du Nord. Elle collabore avec de nombreux autres centres de tri et fournisseurs pour l'acquisition et la collecte de fibres. Ces fibres sont triées en différents grades.

En 2022, **2 millions** de tonnes courtes de fibres ont été introduites dans nos usines, l'équivalent d'avoir épargné de la coupe

 **28,8 millions d'arbres**

Notre forêt est
URBAINE

elle provient des
**Résidences
Industries-Commerces
Institutions**

4 UTILISATION

La grande majorité (**97 %**) de nos produits d'emballage créés pourront être déposés à la récupération pour connaître d'autres vies en étant recyclés à nouveau. Ce qui ne sera toutefois pas le cas des produits d'hygiène par leur fonction. Certains pourront être compostés comme certaines serviettes de tables et essuie-mains qui ont été certifiées comme telles par une tierce partie.

3 TRANSFORMATION

Une quarantaine d'usines de conversion viennent compléter la transformation des fibres en différents produits finis.

Bien que nous fabriquions principalement des produits à base de fibres, notre entreprise œuvre aussi dans les emballages faits de polymères. Depuis plus de 10 ans, nous introduisons de plus en plus de plastiques recyclés dans notre offre de produits. Contrairement aux fibres que nous transformons directement dans nos moulins de fabrication, nous nous procurons ces plastiques par l'entremise de conditionneurs qui les ont déjà déchiquetés et lavés ou transformés en granulés. Toutes nos barquettes alimentaires contiennent au minimum 50 % de matière recyclée, tandis que celles en plastique rPET sont fabriquées à partir de résines 100 % recyclées.

Travailler avec des matières recyclées comporte son lot de défis. Notre expérience avec les fibres recyclées s'est construite sur six décennies, faisant de nous des experts dans le domaine. Le recyclage des plastiques est un marché plus jeune, aux enjeux bien différents, mais nous avons maintenant une longueur d'avance grâce au choix audacieux que nous avons fait, il y a quelques années, d'apprendre à composer avec cette matière.



En 2022, grâce aux efforts de nos équipes en approvisionnement, nous avons réintroduit 11 745 tonnes de plastique récupéré dans nos produits.

Approche ESG et matérialité

Nos ambitions



Propulser le progrès en donnant vie à l'économie circulaire par nos engagements **respectueux de la planète**.



Demeurer **axés sur des solutions**, forts de notre expérience en R&D et en innovation qui permet à nos clients de réduire leur empreinte grâce à nos produits et services écoresponsables à valeur ajoutée.



Progresser, **tournés vers les communautés**, en nous engageant positivement auprès d'elles.



Rester centrés sur l'humain et son bien-être par la voie d'une culture de santé, de sécurité, d'équité, et diversité et d'inclusion pour tous nos employé(e)s.

Notre démarche

La préparation de notre quatrième plan d'action s'est faite en trois étapes :

Étape 1

L'analyse du marché et des pairs.
Préparation de la consultation des parties prenantes.

Étape 2

Consultation par l'entremise de sondage, groupes de discussion, entrevues. Collecte des résultats et analyse de matérialité.

Étape 3

Définition de la vision à long terme et des objectifs. Approbation finale.

1 ÉTAPE

Cette première étape a exigé un temps significatif de recherche afin de valider le niveau de maturité de l'industrie en matière de développement durable, de même que celui des autres acteurs dans nos secteurs d'activités. Nous avons également analysé les standards et les indicateurs proposés par les firmes de notation ou de divulgation ESG. L'information collectée a permis de bien cibler les enjeux pertinents à notre réalité opérationnelle et a jeté les bases d'une vaste consultation.

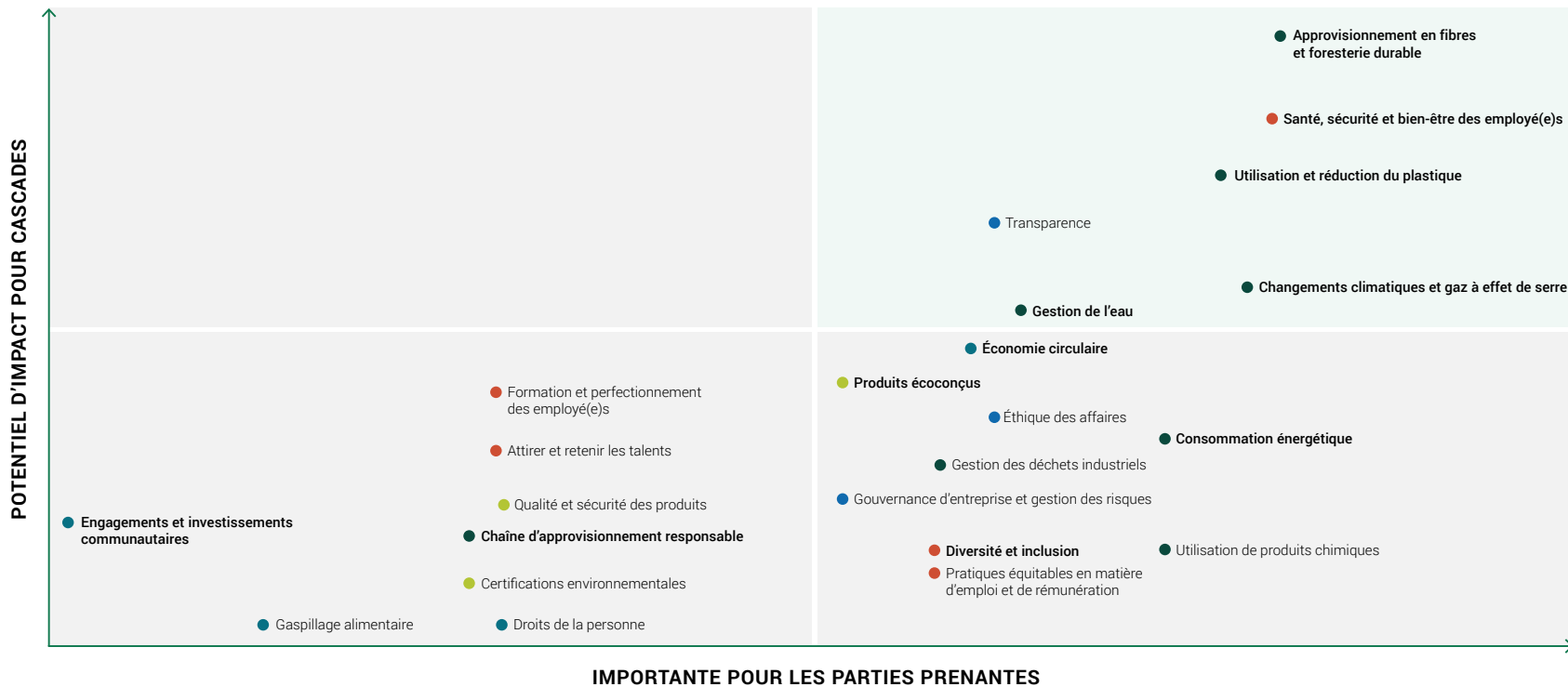




2 ÉTAPE

Au moment de déterminer les priorités au cœur de notre stratégie de développement durable, il était important pour nous de tenir compte de l'opinion et des préoccupations de nos partenaires. Ainsi, nous avons mandaté une firme externe indépendante pour mener une vaste consultation auprès de nos parties prenantes. Cette consultation a eu lieu durant l'été 2020 par l'entremise d'un sondage en ligne, de groupes de discussion et d'entrevues individuelles. Les résultats de cet exercice, auquel ont pris part 850 personnes de tous horizons, ont permis d'identifier et de positionner les enjeux prioritaires, selon leur importance pour les parties prenantes et le niveau d'impact que nous pouvons avoir sur eux.

Matrice de matérialité



- Environnement
- Social
- Employé(e)s
- Responsabilité des produits et services
- Gouvernance

3 ÉTAPE

L'échéance de nos cibles a fait partie de nos toutes premières réflexions sur la vision. Par le passé, nous avons établi des plans d'action sur trois ou cinq ans. L'analyse des résultats de la consultation et l'ampleur souhaitée pour certains objectifs nous ont amenés à adopter des échéances hybrides ; ainsi la majorité des cibles sont visées pour 2025, et certaines pour 2030.

Les résultats de notre consultation et notre analyse de matérialité nous ont permis de formuler 15 objectifs. Ces objectifs se répartissent en huit thématiques :

1. Changements climatiques ;
2. Consommation d'eau ;
3. Produits écoconçus ;
4. Approvisionnements responsables ;
5. Villes et communautés durables ;
6. Engagement communautaire ;
7. Santé, sécurité et bien-être ;
8. Équité diversité et inclusion.

Dans la construction de ce nouveau plan, nous nous sommes alignés sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. C'est pourquoi les cibles choisies contribuent chacune à cet agenda planétaire qui rallie gouvernements, entreprises et organisations de tous les horizons.



**Le Plan de
développement
durable 2021-2025
de Cascades en un
coup d'œil**



Dans le pilier « Respectueux de la planète », nous retrouvons les objectifs liés aux changements climatiques et à la consommation d'eau. Nous voulons travailler en partenariat pour développer des façons de faire régénératrices et respectueuses de l'environnement, qui nous permettent de poursuivre la réduction de notre empreinte écologique.

Les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ce pilier sont alignées avec la Science-Based Targets initiative (SBTi), un organisme issu d'un partenariat entre plusieurs organisations internationales de renom, incluant les Nations Unies. La SBTi soutient une action climatique ambitieuse en incitant les entreprises à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre basés sur la science. Ce faisant, nous rejoignons un mouvement d'entreprises mondiales engagées pour le climat. Tel que requis par la SBTi, nos cibles comprennent des objectifs dans chacune des trois catégories d'émissions de gaz à effet de serre, soit les scopes 1, 2 et 3. C'est notamment cet exercice avec SBTi qui nous a poussés vers des cibles à échéances hybrides.



Changements climatiques

▼ **38,7 %** 2030 vs 2019
scopes 1+2, moulins
(kg de CO₂ eq./TM)

▼ **27,5 %** 2030 vs 2019
scopes 1+2, autres
(kg de CO₂ eq.)

▼ **22 %** 2030 vs 2019
scope 3
(kg de CO₂ eq./TM)



Changements climatiques

▼ **100 %** 2030
d'électricité
renouvelable

▼ **6 %** 2025 vs 2019
(GJ/TM)



Consommation d'eau

▼ **15 %** 2025 vs 2019
(M³/TM)

Dans le pilier « axés sur les solutions », nous retrouvons les objectifs concernant les produits écoconçus et les approvisionnements responsables. Nous entendons collaborer avec nos employé(e)s, nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans l'objectif de développer des solutions écologiques et durables, qui créent de la valeur et contribuent à construire un monde meilleur pour tous et toutes.



Produits écoconçus

▼ **100 %** 2030
de nos emballages fabriqués
et vendus sont recyclables,
compostables ou réutilisables



Approvisionnements responsables

▼ **100 %** 2025
de fibres et de papiers
recyclés ou certifiés

×**2** 2025 vs 2019
nos approvisionnements
FSC® Mixte

70 % 2025
de nos achats proviennent
defournisseurs jugés responsables



Le pilier « tournés vers les communautés » regroupe les objectifs touchant les communautés qui nous entourent et l'engagement communautaire.

Nous souhaitons ainsi orienter nos décisions en fonction de leur apport positif sur la santé et le bien-être des communautés où nous sommes présents et guider les gens à faire des choix responsables au quotidien.



Villes et communautés durables

Allouer au minimum 50 % 2025

de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies



Engagement communautaire

15 000 h PAR ANNÉE

d'implication communautaire réalisées par les employé(e)s



Dans le pilier « centrés sur l'humain » nous retrouvons les enjeux en lien avec la santé, la sécurité et le bien-être, ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion.

Nous voulons favoriser un environnement de travail sain, sécuritaire et stimulant pour l'ensemble de nos employé(e)s, afin que chacun puisse développer son plein potentiel et ait le sentiment de s'accomplir en participant à la mission de l'entreprise.



Santé, sécurité et bien-être

50 % 2025 vs 2019

le nombre de jours perdus par des accidents de travail

100 % 2025

d'employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être



Équité, diversité et inclusion

100 % 2025

d'employé(e)s formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion

Notre année de référence

1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la démarche de la Science Based Targets initiative, nous avons pris l'année de référence la plus complète au moment de la préparation de nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit 2019. Un changement majeur – considéré comme matériel – de notre portefeuille d'activités a eu cours durant cette période : l'acquisition d'une usine de papier journal appartenant à White Birch Paper à Bear Island (Virginie) dans l'objectif de la transformer en usine de papier doublure.

Selon le Greenhouse Gas Protocol³, lorsqu'une usine acquise était en activité durant l'année de référence, ses émissions doivent être incluses dans le bilan de l'acquéreur. Si les données de l'année de référence ne sont pas représentatives, les données d'une autre année sont acceptées. Sur la base de ces recommandations reconnues, nous avons entièrement revu les données de référence, ce qui peut expliquer l'écart de certains chiffres auparavant divulgués pour 2019. Cet écart s'explique également par de nouveaux facteurs d'émissions attribuables à des changements dans la réglementation (notamment pour la vapeur achetée à l'un de nos sites).

Périmètre des données

Pour les indicateurs de performance ciblés, le périmètre des données est calqué sur celui de nos données financières, c'est-à-dire qu'il comprend les usines et entités en Amérique du Nord dont nous avons le contrôle opérationnel et qui sont consolidées aux états financiers. Les coentreprises sont exclues.

Recalcul des données de l'année

de référence et/ou des cibles :

Pour toute la durée de ce plan d'action, il a été établi que le recalcul des données de l'année de référence sera possible dans les contextes suivants :

- **Changements structurels (acquisition, fusion, cession, internationalisation ou externalisation, changement dans l'offre de produits ou services) lorsque ceux-ci ont une incidence qui dépasse le seuil de matérialité sur les données que nous avons déclarées. Ce seuil a été défini à 5 %. Cela peut inclure la prise en compte des effets cumulatifs d'un certain nombre de petites cessions ou acquisitions dans une même année (acquisitions d'opérations déjà en activité à l'année de référence).**
- **Erreurs significatives (plus ou moins 5 %) dans les données.**
- **Changements réglementaires externes ayant un impact sur les résultats qui dépasse le seuil de matérialité. Par exemple : changements de la norme FSC®, nouvelles lois sur la recyclabilité des produits, changements majeurs dans les facteurs d'émission, etc.**

Les mêmes règles seront appliquées advenant le recalcul des cibles à atteindre. Tout changement sera clairement identifié et expliqué.

La majorité des objectifs de notre Plan ont une échéance de cinq ans, soit 2025, sauf les objectifs concernant les gaz à effet de serre et l'électricité renouvelable, qui sont étalés sur une période de dix ans et visent l'horizon 2030, suivant les recommandations de la Science Based Targets initiative.

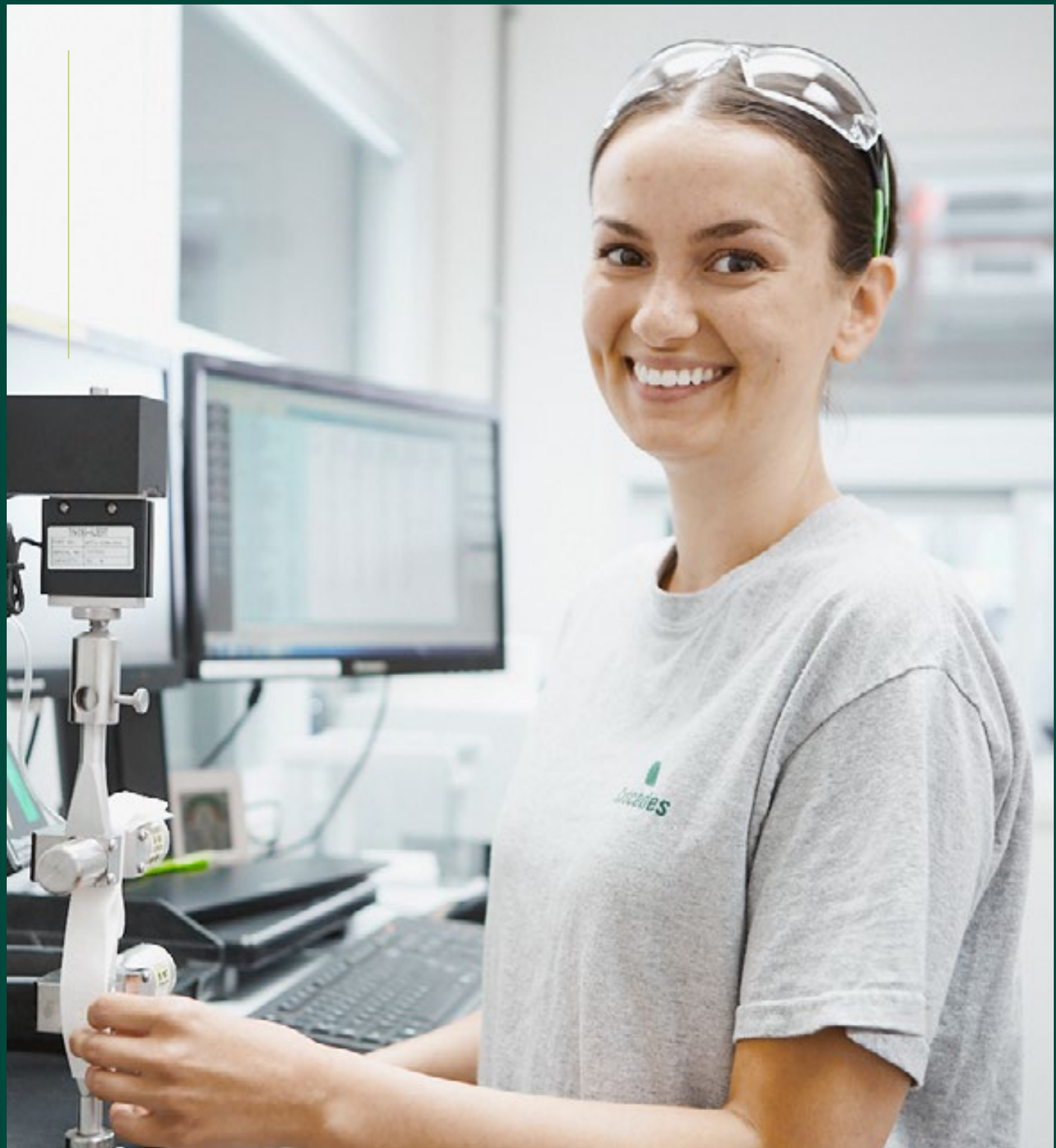
Précisions quant au rapport 2022

Les données présentées dans le rapport 2022 sont comparées aux résultats de l'année 2021 et 2020 puisque ces deux années sont similaires en termes d'activités. Tel que précisé ci-dessus, l'année 2019 inclut les données de notre nouvelle usine acquise en Virginie, Bear Island. Puisqu'une refonte complète des opérations est en cours dans cette usine et qu'une mise en fonction n'est prévue qu'en 2023, dans une perspective de mieux saisir nos améliorations réelles, nous comparerons nos résultats avec l'année de référence (2019) uniquement au moment de son entrée en fonction. Nos objectifs ont été développés en conséquence.

³ Le Greenhouse Gas Protocol est un protocole international proposant un cadre pour mesurer, comptabiliser et gérer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités des secteurs privé et public, élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

Innovation et recherche

Nous possédons le plus important centre de recherche et développement privé dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada. Une quarantaine de spécialistes y travaillent : chimistes, microbiologistes, microscopistes, techniciens. Fondé en 1985, ce centre continue de faire la fierté de notre organisation, démontrant par le fait même l'importance que nous accordons à la recherche, à l'innovation et aux décisions appuyées par la science. En 2022, notre entreprise s'est à nouveau hissée au palmarès des Canada's Top 100 Corporate R&D Spenders. En 2022, nous avons investi 49,9 M \$ dans divers projets de recherche et développement, touchant à la fois nos produits et nos procédés.



Reconnaisances ESG

**En 2022, nous
avons reçu
plusieurs
reconnaisances
en matière d'ESG.
Parmi elles :**



Baromètre de la consommation responsable

De nouveau en 2022, nous figurons au sommet du classement des entreprises jugées les plus responsables selon le Baromètre de la consommation responsable, un rapport publié par l'Observatoire de la consommation responsable de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Ce rapport s'intéresse à l'évolution et aux nouvelles tendances en matière de consommation responsable. Ce palmarès ne relève pas d'une évaluation quantitative d'indicateurs de performance, mais plutôt d'un sondage mené auprès d'un échantillon aléatoire de Québécois et Québécoises. Nous sommes à la tête depuis la première parution de ce rapport, en 2011.



Les 50 meilleures entreprises responsables

Positionnés au 8^e rang du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada selon le magazine Corporate Knights, nous nous démarquons cette année encore par notre fort pourcentage de revenus générés par la vente de produits faits de fibres recyclées ou qui rencontrent les standards de la certification FSC®, par la diversité des genres au sein de notre conseil d'administration et par notre performance en matière de santé et sécurité au travail. Nous sommes très fiers de nous tailler une place dans ce palmarès depuis 2007.



CDP Supplier Engagement Rating Leaderboard

Nous sommes honorés de figurer parmi les meilleures entreprises au palmarès du CDP Supplier Engagement Rating 2022 pour nos pratiques responsables étendues à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Cette notation annuelle du CDP évalue l'engagement de la chaîne d'approvisionnement des entreprises sur les questions climatiques, et les mieux notées sont reconnues dans le Supplier Engagement Rating Leaderboard.

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui possède la plus grande base de données environnementales au monde. En 2022, elle a évalué près de 15 000 entreprises sur leur gestion spécifique liée aux changements climatiques, aux forêts et à la sécurité de l'eau. Nous sommes fiers de participer à la transition vers une économie moins carbonée et plus durable aux côtés de nos fournisseurs.



Energy Star

En 2018, notre usine Papier Kingsey Falls a pris l'initiative de s'inscrire au Défi ENERGY STAR® pour l'industrie lancé par Ressources naturelles Canada. L'usine avait cinq années pour réduire son intensité énergétique de 10 %. L'équipe d'usine, accompagnée de nos experts en efficacité énergétique, a évalué différentes pistes d'améliorations. En cinq ans, les avancées ont été considérables. C'est ainsi qu'à la fin de 2022, Ressources naturelles Canada a confirmé que Papier Kingsey Falls a relevé le défi avec brio : l'usine a réussi à diminuer son intensité énergétique de 12,5 % sur une période de 5 ans, surpassant ainsi l'objectif fixé.

Reconnaisances ESG

Déclaration de non-responsabilité

L'utilisation par Cascades des données de MSCI Research LLC ou de ses filiales ("MSCI") et l'utilisation des logos, marques commerciales, marques de service ou noms d'index de MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de Cascades par MSCI. Les services et données de MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis "tels quels" et sans garantie. Les noms et logos de MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.



FSC Leadership Awards

En 2022, nous avons fièrement figuré parmi les 17 nominés du FSC Leadership Awards du Forest Stewardship Council. Cette reconnaissance est décernée aux propriétaires forestiers, aux constructeurs, aux architectes, aux détaillants, aux papetières, aux fabricants, aux organisations environnementales et autres qui contribuent au mouvement vers un approvisionnement et une gestion forestière responsables. Nous nous sommes notamment distingués par notre production de produits spécialisés, de produits tissu et d'emballages carton-caisse certifiés FSC dans 80 installations à travers l'Amérique du Nord.



Global100

Pour une troisième année consécutive, nous figurons parmi les 100 entreprises les plus responsables au monde selon le prestigieux palmarès *Global 100*, produit par la société de médias, de recherche et d'informations financières Corporate Knights. Nous occupons le 18^e rang parmi les 6914 compagnies publiques analysées à travers le monde et dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard de dollars. Nous nous classons aussi en première position parmi les 34 autres organisations évaluées dans la catégorie *Emballage*.

À noter que la méthodologie, la pondération des indicateurs de performance et le bassin d'entreprises analysées pour les palmarès *Global100* et *Best50* ne sont pas les mêmes.



Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

Notre entreprise se classe parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour l'année 2022. Différentes actions ont mené à cette reconnaissance, parmi elles : 1) notre implication à redonner à la communauté grâce à nos partenariats avec plusieurs organismes dans différentes régions ; 2) notre agilité à composer avec de nouvelles réalités de travail ; 3) notre ouverture envers les étudiant(e)s et les stagiaires ; et 4) notre attention portée à l'égard de la santé de nos employé(e)s et de la communauté.



MSCI

Pour la période 2022, notre entreprise a reçu la cote AA selon l'agence MSCI ESG. MSCI ESG Research fournit des recherches, des notations et des analyses approfondies des pratiques commerciales liées à l'environnement, à la société et à la gouvernance de milliers d'entreprises dans le monde. Leur recherche est conçue pour fournir des informations critiques qui peuvent aider les investisseurs institutionnels à identifier les risques et les opportunités que la recherche traditionnelle en matière d'investissement peut omettre. Les notations MSCI ESG sont également utilisées dans la construction des indices MSCI ESG, produits par MSCI inc.

Associations

Notre entreprise est membre de plusieurs dizaines d'organisations sectorielles, territoriales et industrielles. Certaines de ces associations sont plus spécifiquement centrées sur des enjeux liés au développement durable. En voici quelques-unes.



Association of Major Power Consumers in Ontario (AMPCO)

AMPCO représente les plus grandes entreprises industrielles de l'Ontario. Elle défend les intérêts de ses membres sur des questions politiques liées à l'énergie et leur fournit des informations, des analyses et d'autres outils pour les aider à gérer leurs coûts d'électricité. Traditionnellement axée sur l'accessibilité, la fiabilité et le développement durable, l'association s'intéresse également à la décarbonation et participe activement aux activités des parties prenantes au nom de ses membres.



Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

L'AQCIE représente les plus importants consommateurs québécois d'électricité à des fins industrielles. Elle offre à ces entreprises, actives dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise, la possibilité de parler d'une seule voix devant le gouvernement, le fournisseur unique d'énergie électrique et, en matière réglementaire, devant la Régie de l'énergie. L'AQCIE entend œuvrer à l'atteinte des conditions qui permettront aux grands industriels actifs au Québec de contribuer à la prospérité économique de la province dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre les changements climatiques.



Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Le CPEQ fait valoir les préoccupations et les contributions des entreprises québécoises relativement à l'environnement et au développement durable auprès des gouvernements et autres parties prenantes par la représentation, la vigie et l'information, la concertation, le développement d'outils d'aide à la décision, la formation et la sensibilisation. Le Conseil a récemment lancé le guide « Décarbonation et atteinte de la neutralité carbone en entreprise », un document présentant les bonnes pratiques à adopter pour permettre aux entreprises de décarboner leurs activités et atteindre la neutralité carbone. D'autres guides sur des sujets d'intérêts comme la biodiversité et l'optimisation de la chaîne de valeur sont disponibles [ici](#).



Groupe Action Plastiques Circulaires

Nous sommes l'un des membres fondateurs du Groupe Action Plastiques Circulaires (GAPC), une organisation issue d'une collaboration inédite entre des entreprises de produits de consommation, des producteurs d'emballages et une association industrielle. Le GAPC travaille à bâtir une économie circulaire pour les plastiques au Canada en misant sur un meilleur alignement entre les acteurs de la récupération, du recyclage et les marchés finaux.

Associations



Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact)

En 2022, nous nous sommes joints au Pacte mondial des Nations Unies, la plus vaste initiative de développement durable pour les entreprises au monde, avec plus de 15 000 entreprises et 3 000 signataires non commerciaux basés dans plus de 160 pays. Nous rejoignons ainsi des milliers d'organisations partout dans le monde qui s'engagent à adopter des pratiques commerciales responsables et transparentes pour créer un monde meilleur. Le Pacte mondial demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies sur les Dix principes des Nations Unies liés aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Il exige également des organisations qu'elles prennent des mesures concrètes pour faire progresser l'Agenda planétaire 2030, soit celui mis en œuvre par l'entremise des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Enfin, en adhérant au Pacte mondial, les organisations doivent publier un rapport annuel détaillant les actions mises en place afin d'opérer de façon responsable et de soutenir les ODD.



Paper and Paperboard Packaging Environmental Council

Le Paper & Paperboard Packaging Environmental Council (PPEC) représente les intérêts environnementaux de l'industrie canadienne du carton ondulé et du carton d'emballage. Créé en 1990, le conseil compte parmi ses membres des usines qui fabriquent des matériaux d'emballage en carton plat, en carton pour boîtes et en papier kraft, ainsi que des fabricants qui les transforment en boîtes, sacs et cartons. Nous sommes fiers d'être un membre actif du PPEC, qui travaille à promouvoir la durabilité environnementale et l'économie circulaire de notre industrie.



Sustainable and Alternative Fibers Initiative

Avec une vingtaine d'autres organisations mondiales, notre entreprise fait partie du SAFI Consortium, un groupe créé à l'été 2021 pour étudier, développer des connaissances et favoriser le progrès technologique pour la production, l'approvisionnement, la conversion et l'utilisation de fibres alternatives dans diverses applications, notamment les produits d'emballage, d'hygiène et textiles. Ce groupe est dirigé par des chercheurs affiliés au Département des biomatériaux forestiers de l'Université de la Caroline du Nord.



Sustainable Packaging Coalition

La Sustainable Packaging Coalition est une association de membres de l'industrie qui travaille à rendre les emballages plus durables. SPC est une sous-marque de GreenBlue, un organisme environnemental à but non lucratif qui se consacre à l'utilisation durable des matériaux. Fondée en 2005, la SPC s'est taillé une place de choix dans l'industrie, faisant d'elle aujourd'hui une des principales voix en matière d'emballage durable en Amérique du Nord. En 2012, la SPC a créé l'identification How2Recycle, un système d'étiquetage standardisé qui communique clairement les instructions de récupération aux consommateurs. Encore une fois, nous retrouvons derrière cette initiative un regroupement d'entreprises et de marques avant-gardistes qui écoconçoivent leurs produits et fournissent des informations cohérentes et transparentes aux consommateurs afin que leurs emballages soient recyclés.

Autres associations

Circular Economy Leadership Canada,
National Zero Waste Council (NZWC),
Recycling Council of Alberta (RCA), Recycling Council of British Columbia (RCBC), Recycled Paperboard Technical Association (RPTA)

Certifications

Parce que nous croyons à l'importance des mécanismes établis par de tierces parties, nous travaillons depuis de nombreuses années avec des certifications reconnues pour la validation de nos sources d'approvisionnement de même que nos procédés et méthodes de fabrication.

Chez Cascades, nous privilégions toujours le recyclage ; cependant, lorsque le recyclage n'est pas possible, nous optons pour le compostage. Les items éligibles pour la certification « compostable » sont les produits et emballages utilisés en contact avec des aliments gras, collants ou humides, qui sont non recyclables et qui représentent une source de matière organique intéressante, tels que nos serviettes de table et papiers essuie-tout.

Nous travaillons avec deux certifications de compostabilité : Biodegradable Products Institute (BPI) et Compost Manufacturing Alliance (CMA).



BPI

BPI est une association américaine à but non lucratif qui compte plus de 20 ans d'expérience. Tous les produits certifiés par BPI répondent aux normes et standards rigoureux de compostabilité établis par l'American Society for Testing Materials (ASTM), respectent les limites de fluor total (PFAS) et doivent afficher le logo de certification BPI. Le programme de certification de BPI participe aussi au travail de sensibilisation visant à garder les restes d'aliments et autres matières organiques hors des sites d'enfouissement.



CMA

CMA est une organisation américaine qui compte plus de 15 ans d'expérience et est gérée par un groupe de six composteurs industriels propriétaires. Tous les produits certifiés par CMA répondent aux normes ASTM de compostabilité, respectent les limites de fluor total (PFAS) et sont soumis à des tests de désintégration sous des conditions réelles pour garantir qu'ils se décomposent adéquatement une fois acheminés aux installations de compostage industriel.

Certifications



Forest Stewardship Council

La certification forestière internationale du *Forest Stewardship Council*® (FSC®) reconnaît les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. Le respect des exigences de cette certification est évalué annuellement par un organisme tierce partie. Non seulement FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et espèces fauniques rares ou menacées, mais l'organisme impose le respect des droits des peuples autochtones et les droits des communautés et des travailleurs.

La certification forestière permet d'assurer la traçabilité et la légalité de nos sources d'approvisionnement en fibres vierges et recyclées. Elle permet également de répondre aux objectifs d'approvisionnement responsable des ressources forestières de nos clients. Pour plus d'informations, consultez notre section FAQ sur la certification FSC sur notre [site web](#). Tous les groupes de Cascades sont sous certificats FSC et peuvent donc offrir des produits certifiés à leurs clients.



Green Seal

Depuis 30 ans, Green Seal® établit des normes rigoureuses en matière de santé, d'environnement et de performance des produits et services. La présence de ces normes sur le marché a entraîné des changements positifs chez les consommateurs et les consommatrices, les incitant à de meilleures décisions d'achat. Avec des milliers de produits, de services et d'espaces certifiés par les plus grandes entreprises du monde, la marque de certification Green Seal® est une reconnaissance indiquant qu'un produit ou un service répond aux critères les plus élevés en matière de santé et d'environnement.

Chez Cascades, ce sont les produits pour les marchés hors foyer (institutions, commerces et industries) du Groupe Tissu qui détiennent la certification Green Seal.



UL ECOLOGO

La certification UL ECOLOGO® (UL pour Underwriters Laboratories, l'une des plus anciennes firmes de certifications de sécurité) repose sur des normes de durabilité multicritères basées sur le cycle de vie. Tous les produits certifiés selon une norme ECOLOGO doivent avoir préalablement satisfait ou dépassé chacun des critères établis. La certification ECOLOGO est classée comme un écolabel de type 1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été évaluée avec succès par le Réseau mondial d'écolabellisation, ce qui témoigne de sa crédibilité.

Chez Cascades, c'est la division tissu (produits d'hygiène) qui est impliquée dans cette démarche de certification, tant pour ses produits hors foyer que pour ses produits d'usage domestique. Elle suit les lignes directrices entérinées dans le standard [UL 175 Sanitary Paper Products](#).

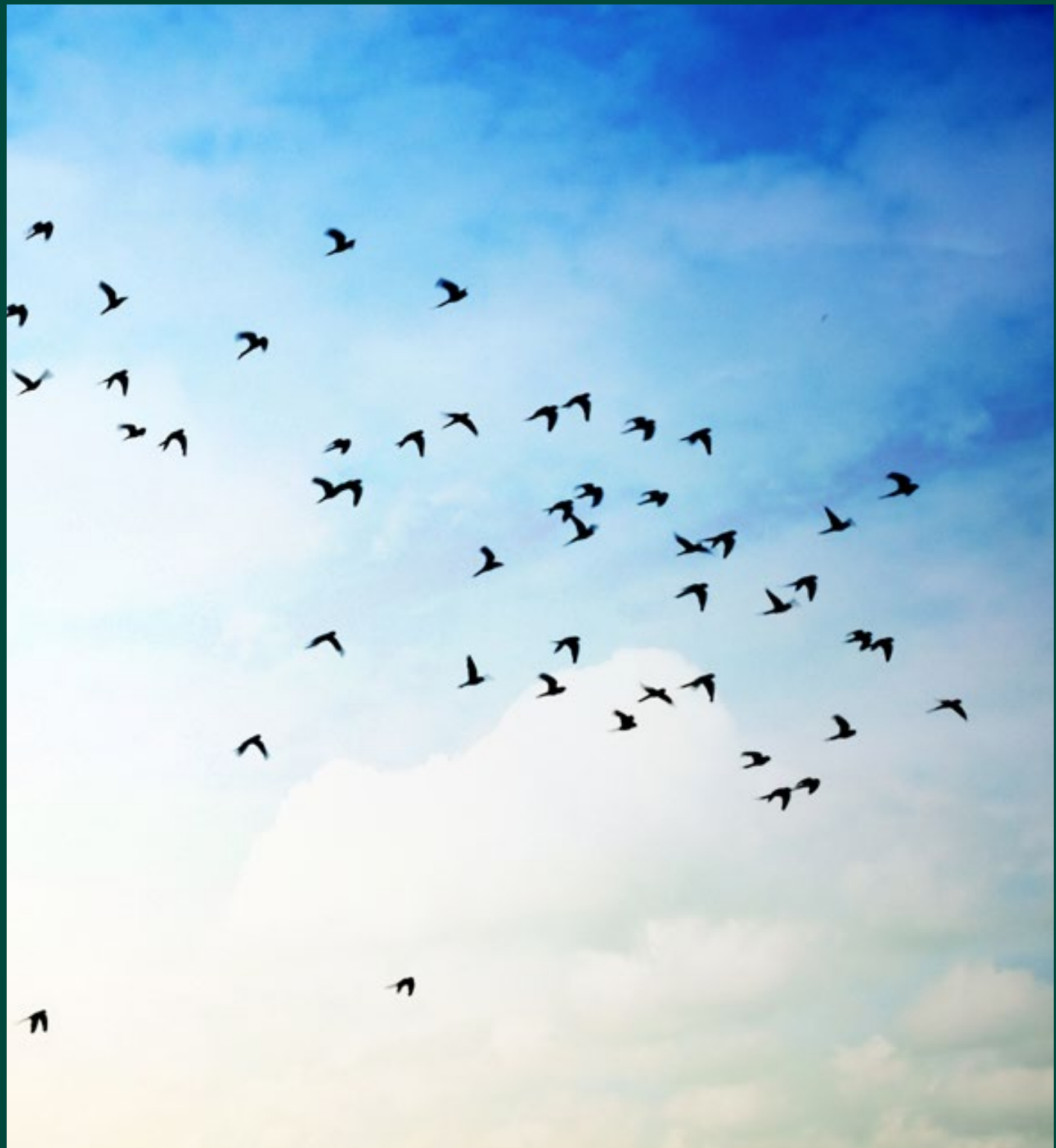
Environnement



Émissions de gaz à effet de serre

S'il y a bien un sujet qui est sur toutes les lèvres, c'est celui des changements climatiques. Parmi les risques auxquels la planète est confrontée, celui-ci occupe une place grandissante. Les événements climatiques extrêmes sont de plus en plus nombreux et fréquents. Chez Cascades, nous abordons ces risques avec sérieux et rigueur. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à contribuer aux efforts planétaires de lutte aux changements climatiques en adoptant une stratégie ambitieuse de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et en nous fixant des cibles suivant les recommandations de la Science Based Targets initiative (SBTi). Ces cibles ont d'ailleurs été approuvées par la SBTi en juillet 2021 :

- ↓ 38,7 % scope 1 et 2 pour les moulin (KG de CO₂ eq./TM) d'ici 2030
- ↓ 27,5 % scope 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (KG de CO₂ eq.) d'ici 2030
- ↓ 22 % scope 3 (KG de CO₂ eq./TM) d'ici 2030



**10 892
tonnes de GES**

**en moins en 2022 vs 2021
(scopes 1 et 2,
toutes activités)**



Faits saillants

Nous sommes conscients du défi que représente cet engagement, et nous sommes convaincus que notre plan d'action nous permettra de procéder à la décarbonation progressive de nos activités tout en demeurant compétitifs et en générant de la valeur pour nos parties prenantes.



**42 % moins
de GES
émis que la moyenne
de l'industrie
(scopes 1 et 2, moulins)***

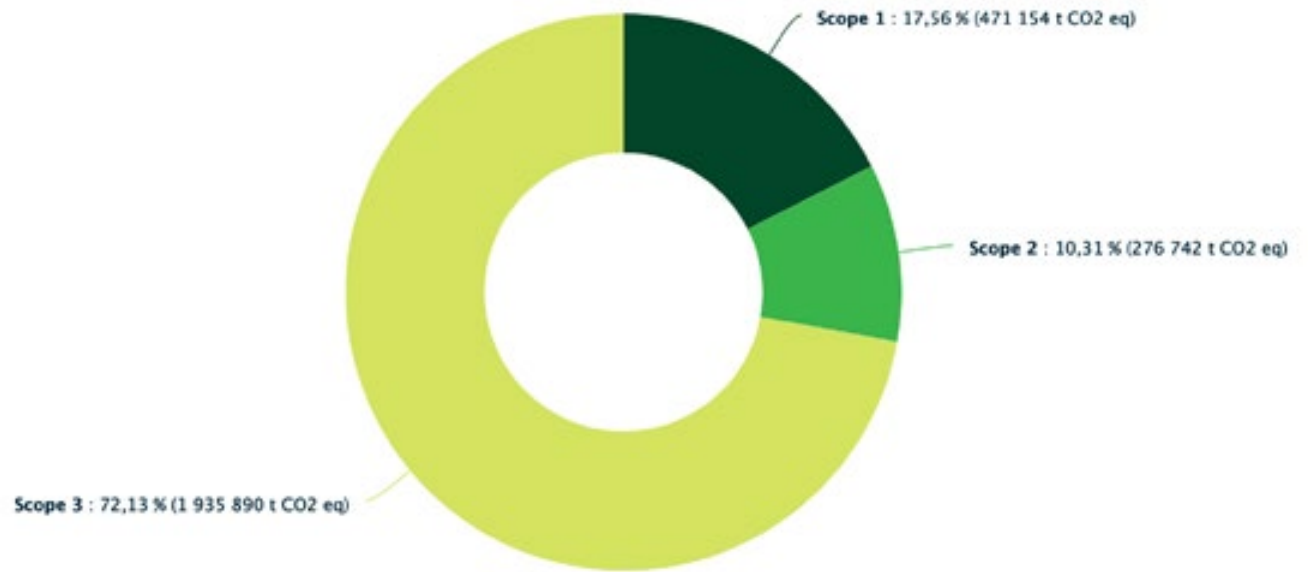
**1 campagne
de collecte**

**de données GES lancée
auprès de nos plus
importants fournisseurs**



** Industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord.
Source : FisherSolve™Next. ©2022 Fisher International*

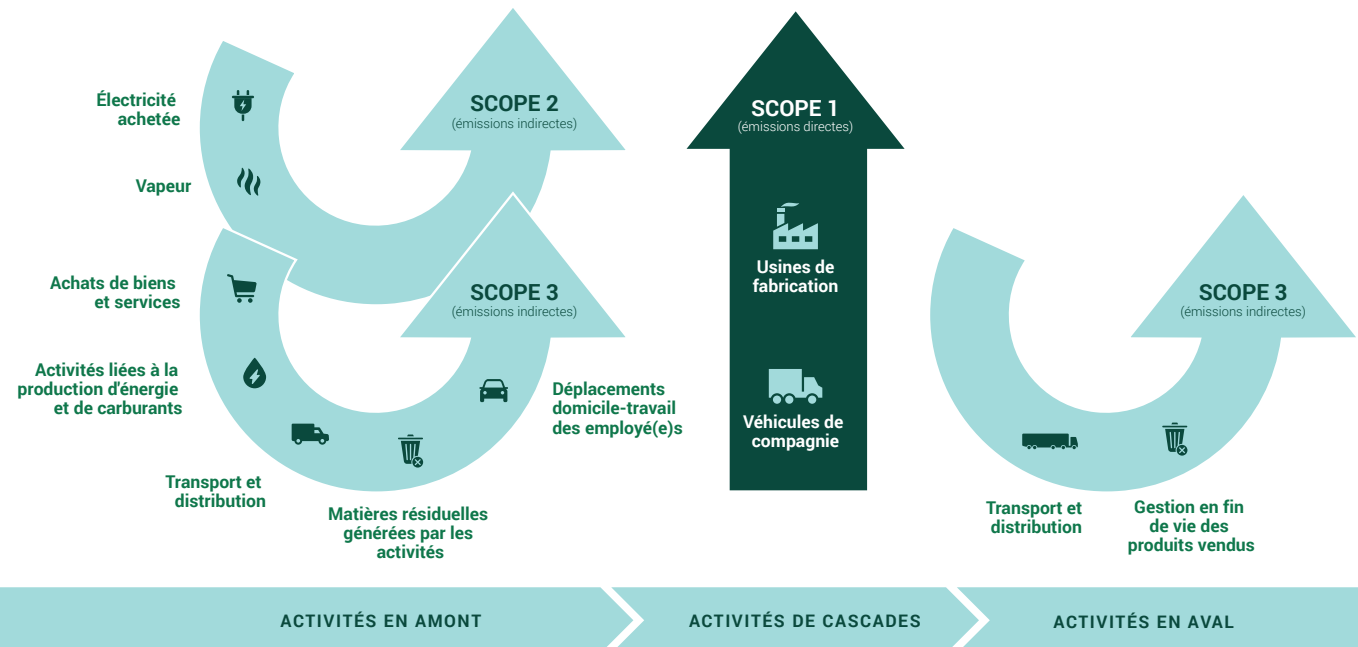
Répartition des scopes



La répartition de nos émissions

Le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2022 se détaille comme suit :

- 18 % reliées au scope 1 (émissions directes)
- 10 % reliées au scope 2 (émissions indirectes attribuables à l'électricité et à la vapeur)
- 72 % reliées au scope 3 (émissions indirectes attribuables aux activités en amont et en aval de nos opérations.)



Scopes 1 et 2

Les émissions des scopes 1 et 2 proviennent de nos usines de fabrication de papier (86 %), de nos usines de transformation en produits finis (9 %) et de nos autres activités (5 %, incluant notre division Cascades Transport, nos centres de tri, nos bâtiments et bureaux).

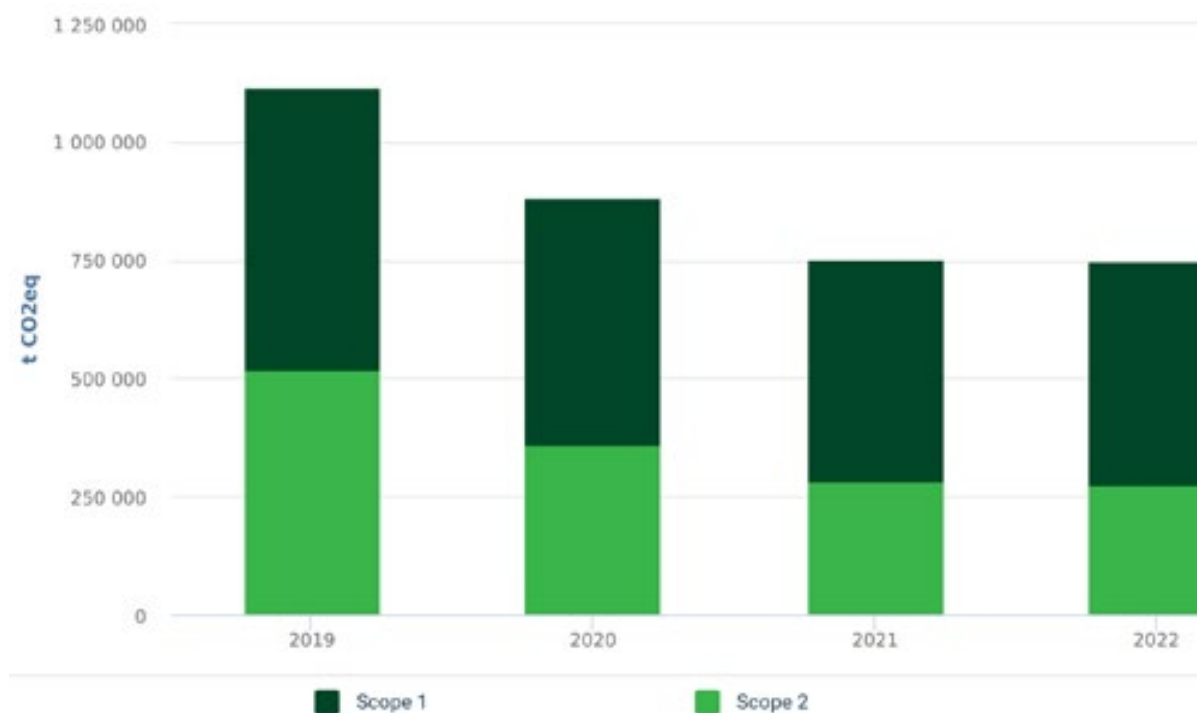
Nos usines de fabrication et de transformation évoluent selon des réalités opérationnelles bien différentes. Afin de mieux mesurer la réduction des émissions scopes 1 et 2, nous avons adopté deux objectifs distincts :

1- pour les usines de fabrication de papier (20 moulins), nous voulons réduire l'intensité des émissions des scopes 1 et 2 de 38,7 % d'ici 2030 (comparativement à 2019) ;

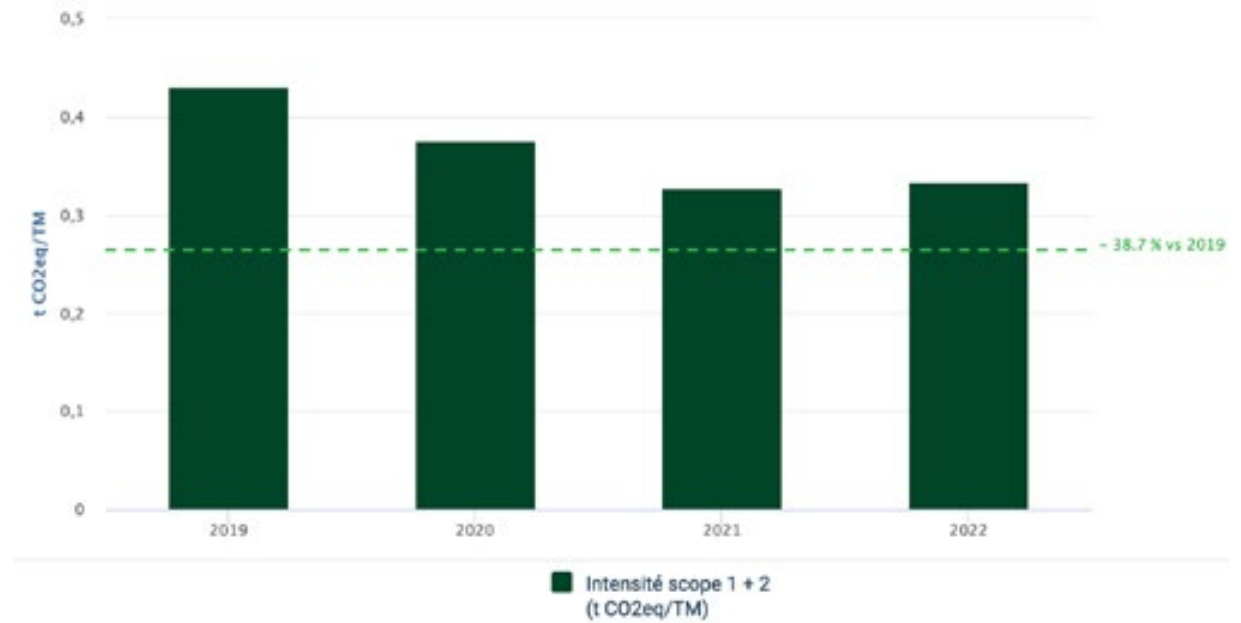
2- pour les usines de transformation (34 usines) et autres (transport, bureaux, entrepôts, Cascades Récupération), nous voulons réduire en quantité les émissions des scopes 1 et 2 de 27,5 % d'ici 2030 (comparativement à 2019).

Cette façon de faire nous permet de mieux suivre l'évolution de nos émissions dans un contexte manufacturier qui doit nécessairement conjuguer avec des variations de production.

Vue d'ensemble des émissions GES : scopes 1 et 2



Réduire de 38,7 % nos scopes 1 et 2 pour les moulins (kg de CO₂ eq./TM) d'ici 2030



Les moulins

Nos émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 sont restées stables en 2022 par rapport à 2021. L'installation d'une bouilloire électrique dans notre usine Emballage cartonnaise à Cabano en 2021 a permis une réduction significative de nos émissions de gaz à effet de serre : 43 % entre 2022 et 2019, ce qui représente environ 10 000 tonnes de GES annuellement.

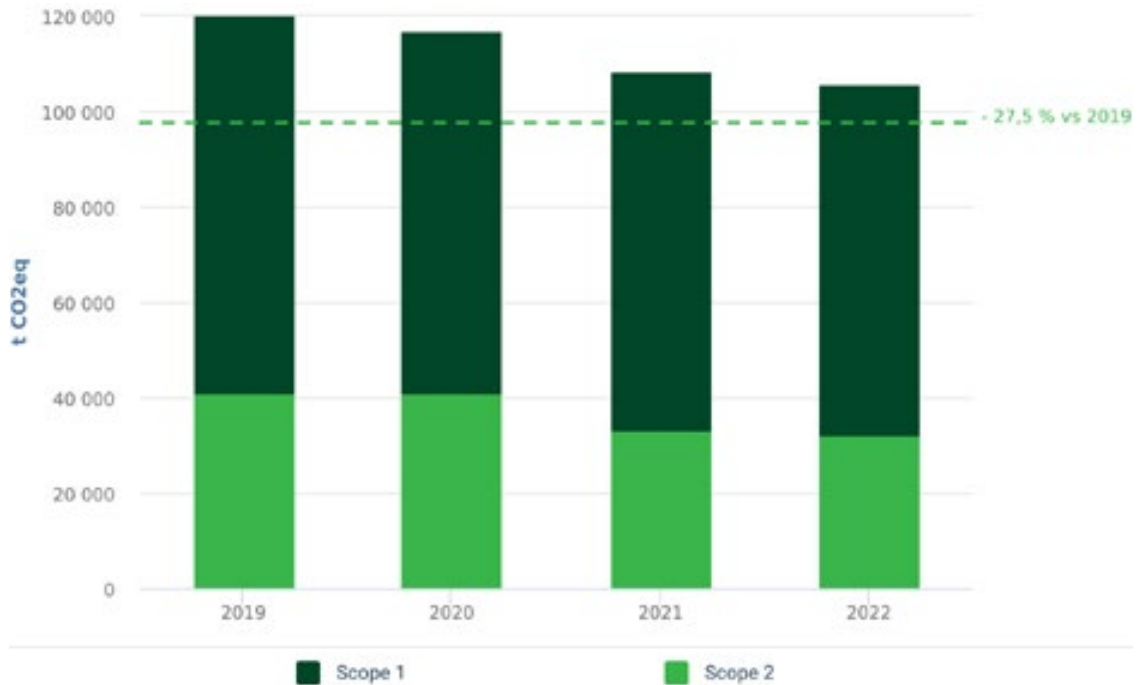
Elle devient ainsi notre usine avec le meilleur ratio GES/tonnes métriques vendables parmi toutes nos usines de fabrication des composantes de boîtes.

Pour les autres usines, l'année 2022 fut surtout une année d'études et de démarrage de projets. Les retombés positives de ces projets sont attendues dans les prochaines années.

Émissions GES des moulins

Émissions GES	Unité	2019	2020	2021	2022
Scope 1	Tonnes métriques de CO ₂ eq	503 726	445 724	394 733	397 427
Scope 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq	477 868	319 169	250 353	244 584
Total Scope 1 + 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq	981 594	764 893	645 086	642 011
Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0%	-22,1%	-34,3%	-34,6%
Intensité scope 1 + 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq / TMNV	0,431	0,376	0,327	0,333
Intensité Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0%	-12,8%	-24,1%	-22,8%

Réduire de 27,5 % nos scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (kg de CO₂ eq.) d'ici 2030



Les usines de transformation et autres activités

Nous avons enregistré une légère baisse de nos émissions dans cette catégorie qui inclut nos usines de transformation (représentant 65 % des émissions totales) et nos activités autres (Cascades Transport, centres de tri, bâtiments et bureaux, représentant 35 % des émissions totales).

Pour les usines de transformation, deux tiers (66 %) des émissions sont attribuables à nos usines d'emballage de la division Emballage carton-caisse, soit 19 usines. Les deux autres groupes se partagent les émissions restantes, soit 20 % pour les usines de transformation du Groupe Tissu et 14 % pour les usines de transformation du Groupe Produits spécialisés.

Émissions GES des usines de transformation et autres

Émissions GES	Unité	2019	2020	2021	2022
Scope 1	Tonnes métriques de CO ₂ eq	93 741	75 866	75 099	73 727
Scope 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq	40 922	40 917	33 268	32 158
Total Scope 1 + 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq	134 663	116 783	108 367	105 885
Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0%	-13,3%	-19,5%	-21,4%

Scope 3

Nous avons réalisé notre première mesure du scope 3 en 2018, selon les lignes directrices dictées par le Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard (WRI & WBCSD, 2013) du Greenhouse Gas Protocol. Les données utilisées sont celles fournies par notre progiciel de gestion intégrée, colligées par une tierce partie spécialisée en évaluation des émissions de gaz à effet de serre, avec des variables provenant de diverses bases et sources de données. Comme nous le faisons pour les émissions liées à nos moulins, notre performance est mesurée en intensité, qui a pour dénominateur les ventes totales. Toutes ces décisions par rapport aux calculs ont été prises en collaboration avec la firme qui nous accompagne dans la démarche.

Parmi toutes les catégories d'émissions reliées aux activités en amont et en aval de nos opérations, nous avons étudié les catégories les plus significatives pour notre entreprise, soit :

- Achats de biens et services (catégorie 1)
- Activités liées à la production d'énergie et de carburants (catégorie 3)
 - Transport et distribution (gérés par Cascades) en aval et en amont de la production (catégorie 4)
 - Matières résiduelles générées par la production (catégorie 5)
 - Déplacements domicile-travail des employé(e)s (catégorie 7)
 - Gestion de la fin de vie des produits vendus (catégorie 12)



Suivant la méthodologie de la Science Based Targets initiative, la cible fixée pour le scope 3 représente une réduction de 22 % d'ici 2030, par rapport à 2019.

Émissions GES : Scope 3

Émissions GES	Unité	2019	2020	2021	2022
Scope 3	Tonnes métriques de CO ₂ eq	1 782 597,0	1 808 700,0	1 730 476,0	1 935 890,0
Intensité (scope 3)	Tonnes métriques de CO ₂ eq / TMNV	0,770	0,876	0,923	1,061
Catégorie 1: Biens et services achetés	%	51	49	51	54
Catégorie 3: Activités liées aux combustibles et à l'énergie	%	36	35	32	29
Catégorie 4: Transport et distribution (géré par Cascades) en amont et en aval de la production	%	8	8	8	8
Catégorie 5: Matières résiduelles générées par la production	%	3	3	3	4
Catégorie 7: Déplacements des employés	%	1	1	1	1
Catégorie 12: Traitement en fin de vie des produits vendus	%	1	5	5	5

L'année 2022 s'est conclue avec des émissions totales de scope 3 plus élevées qu'en 2021. Des hausses sont observables dans plusieurs catégories.

Achat de biens et services (catégorie 1)

La catégorie « Achat des biens et de services », à laquelle nous attribuons plus de la moitié des émissions (53 %), a connu une hausse de ses émissions de 149 444 tonnes par rapport à 2021. Ceci s'explique notamment par un plus grand volume d'achats de pâte vierge, mais aussi par une hausse des coûts des produits et services. Les émissions des produits et des services sont calculées sur les dollars dépensés par catégorie d'achats, tandis que les émissions des matières premières sont calculées sur les tonnes métriques.

À noter que dans la poursuite de nos efforts d'influence, une initiative a été lancée auprès de nos principaux fournisseurs de matières premières et de produits chimiques afin d'avoir une meilleure connaissance de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Nous visons par cette action à raffiner nos données sources pour qu'elles soient spécifiques à nos fournisseurs ou à un secteur d'activités plutôt qu'à l'industrie générale. Il s'agit toutefois d'un exercice ardu, les organisations n'ayant pas toutes le même niveau de compréhension des différents périmètres.

Transport et distribution (gérés par Cascades) en aval et en amont de la production (catégorie 4)

Ne comprend pas le transport des marchandises achetées de nos fournisseurs si celui-ci est assumé par le fournisseur.

Une hausse de 10 952 tonnes s'inscrit dans la catégorie « Transport et distribution payés par l'organisation », s'expliquant principalement par plus de kilomètres parcourus. Chez Cascades, le transport représente annuellement plus ou moins 300 000 mouvements de marchandises à travers les États-Unis et le Canada. Il s'agit d'un dossier vaste et complexe.

Au cours des dernières années, nous nous sommes dotés d'un centre d'excellence en logistique qui veille à optimiser l'ensemble de nos transports. En collaboration avec les différentes parties prenantes (clients, fournisseurs et autres acteurs locaux et régionaux), un projet d'intelligence artificielle a également été déployé afin de pousser encore plus loin l'optimisation logistique. Les objectifs visés par le projet sont : réduire le kilométrage à vide, définir les routes optimales, mieux gérer les contraintes opérationnelles et légales, et bien sûr, réduire les coûts de transport. L'outil développé a été testé en formule pilote en 2021 dans la grande région de Toronto. Les résultats nous ont vite permis de constater le potentiel d'amélioration non seulement de nos façons de faire, mais également de celles de nos partenaires. Le programme est désormais effectif pour l'ensemble de notre transport routier et valorise même l'économie circulaire : en effet, comme plusieurs de nos clients sont aussi fournisseurs de vieux papiers et cartons, nous visons une meilleure synchronisation de nos déplacements pour coordonner la livraison des produits finis avec le ramassage de la matière première.

Matières résiduelles générées par les activités de l'organisation (catégorie 5)

La hausse notable dans cette catégorie s'explique principalement par la perte d'un partenaire qui nous permettait de valoriser les boues de désencrage de notre usine de Groupe Tissu – Oklahoma. Par manque d'alternative, c'est environ 25 000 tonnes de boues de désencrage qui ont pris la voie de l'enfouissement. Le facteur d'émission d'une telle matière envoyée à l'enfouissement est beaucoup plus important que celui d'une matière valorisée, ce qui explique en partie cet écart défavorable.

Gestion de la fin de vie des produits vendus (catégorie 12)

On peut remarquer une variation des résultats depuis 2020 s'expliquant par un raffinement des données et par des ajustements à la méthodologie utilisée au fil du temps. Les données de cette catégorie prennent en considération les hypothèses sur les taux de recyclage, d'enfouissement et d'incinération établis sur la base de valeurs moyennes de marché (ex. Recyc-Québec, 2019; US EPA, 2021) et les facteurs d'émissions liés au traitement et au transport des déchets, qui eux proviennent de la base de données ecoinvent v3.6.



Le scope 3 est sans aucun doute le plus difficile à analyser : il compte plusieurs données, repose pour l'instant sur des données génériques d'industrie (à défaut d'avoir des données vérifiées sur la performance de nos fournisseurs) et exige une analyse plus granulaire. Nous savons que nous ne sommes pas les seuls à faire face à ces défis. Nous sommes confiants que notre stratégie prendra forme au fil des années, grâce à un meilleur encadrement des données, à une meilleure définition des exigences générales pour la publication d'informations financières relatives au développement durable, ainsi qu'à une meilleure compréhension, par les organisations, du spectre des périmètres possibles.

Consommation d'énergie

Faits saillants

La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont intimement liées. En poursuivant l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines et en travaillant sur un plan d'approvisionnement en électricité renouvelable, nos équipes contribuent à rendre notre entreprise plus résiliente et à diminuer l'empreinte carbone de nos activités d'exploitation. **Nous nous sommes donc fixé deux objectifs en matière d'énergie :**

↑ **Augmenter la part d'électricité renouvelable dans nos approvisionnements afin d'utiliser 100 % d'électricité renouvelable en 2030;**

↓ **Réduire la consommation d'énergie de nos usines de 6 % d'ici 2025 vs 2019.**

**58 %
d'électricité
renouvelable**

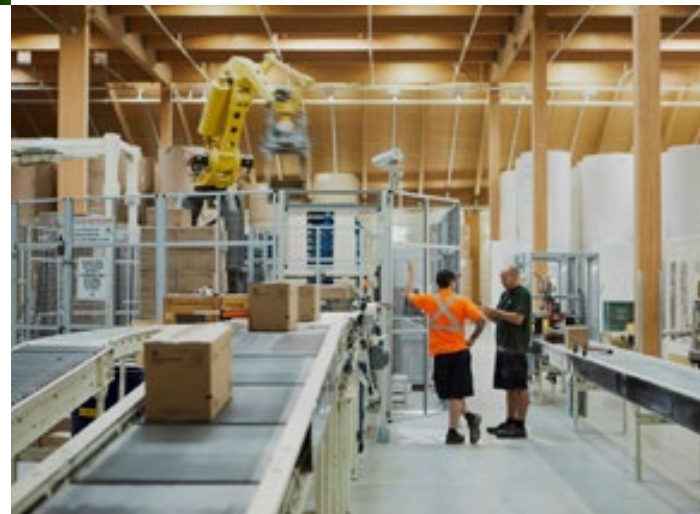


**2,4 x
moins d'énergie
consommée que la
moyenne de l'industrie***

**Industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord. Source : FisherSolve™Next, ©2022 Fisher International*



**29 415 GJ
consommés en moins
annuellement grâce à
une initiative de maîtrise
opérationnelle**



Notre portrait d'électricité renouvelable

en 2022

Les réseaux desquels Cascades tire son électricité sont actuellement composés à 58 % de sources renouvelables. Ce taux varie toutefois grandement d'une région à l'autre, selon la façon dont l'énergie disponible sur les réseaux est générée. Alors que des états américains comme le New Jersey ne comptent que seulement 3 %² d'énergie renouvelable dans leur réseau, d'autres états, comme l'Oregon, bénéficient plutôt d'une énergie à 65 %² renouvelable. Le portrait est similaire au Canada, alors que certaines provinces comme le Québec et le Manitoba génèrent leur électricité à partir de sources renouvelables à 100 %^{3,4}, d'autres provinces ont un pourcentage plus faible, comme l'Ontario avec seulement 36 %⁵.

En 2022, pour répondre à certaines demandes du marché, nous nous sommes procuré des Certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs) pour l'équivalent d'environ 25 800 MWh.

100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030



Pour combler l'écart entre le résultat actuel et l'objectif de 100 % fixé pour 2030, différentes solutions sont actuellement envisagées, comme les certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs) et les contrats d'achat d'énergie renouvelable (Power Purchase Agreements (PPA) et Virtual Power Purchase Agreements (VPPA)).

Électricité renouvelable

Les énergies renouvelables désignent un ensemble de moyens utilisés pour produire de l'énergie à partir de sources ou de ressources théoriquement illimitées. Ces sources d'énergie non combustible comprennent le soleil, le vent, l'eau en mouvement et la chaleur de la Terre (géothermie). Elles peuvent également comprendre des matières qui sont limitées mais souvent en abondance, comme les déchets organiques (biomasse).

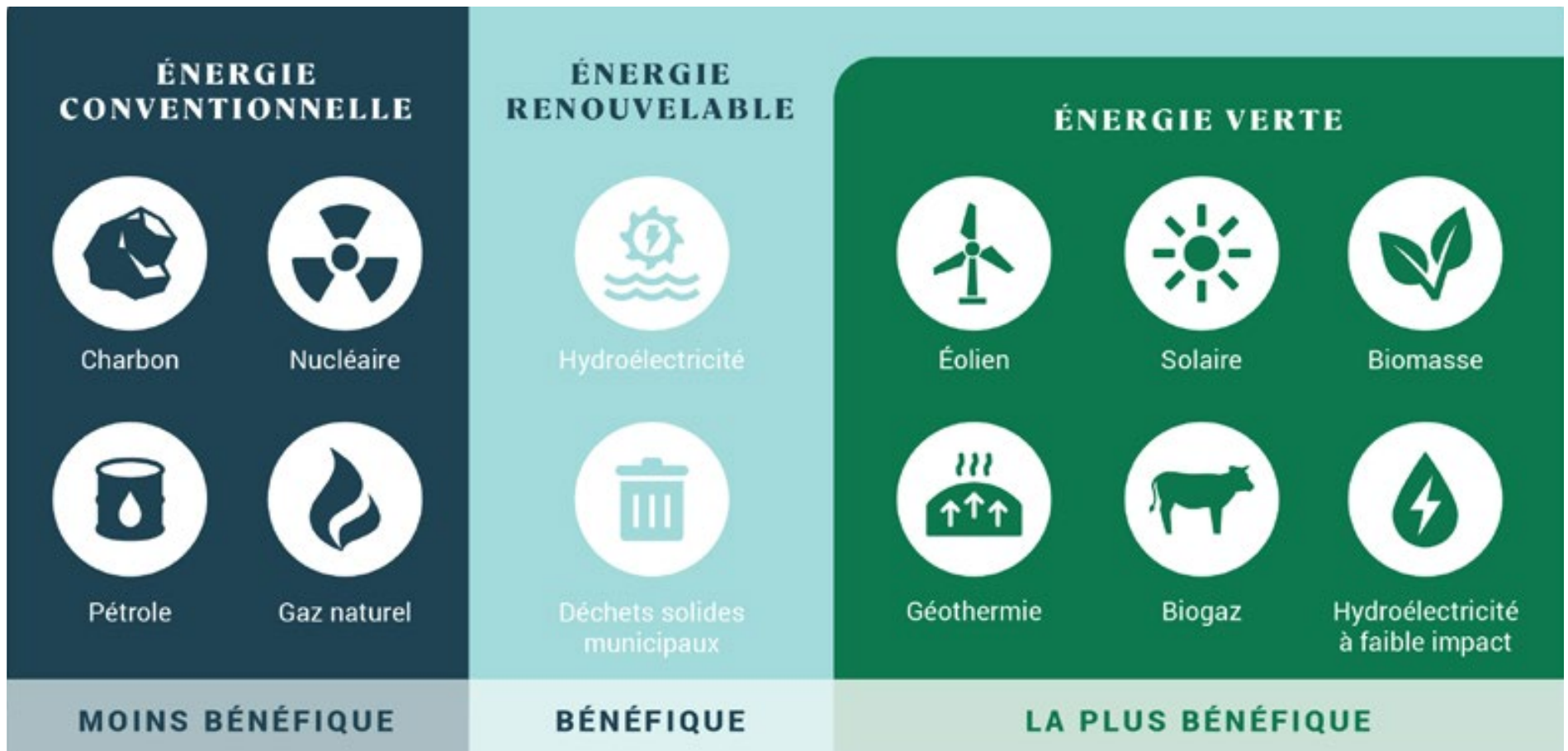
² eGRID, United States Environmental Protection Agency (EPA), 2020

³ Faits sur l'électricité d'Hydro-Québec, 2020

⁴ Profils énergétiques des provinces et territoires - Manitoba, Régie de l'énergie du Canada, 2019

⁵ 2022 Year in Review, Independent Electricity System Operator (IESO), 2020

Catégorisation des sources d'électricité



La catégorisation des sources d'énergie selon la U.S. Environmental Protection Agency

Chaque région utilise, dans des proportions différentes, les sources d'énergie dont elle dispose pour fabriquer son électricité. C'est ce qu'on appelle le mix ou encore le bouquet énergétique. Dans le monde, ce mix est encore fortement dominé par des sources non-renouvelables (80 %), grandes émettrices de CO₂, alors que les sources d'énergie renouvelable sont quant à elle reconnues parfois comme carboneutres sinon comme sobres en carbone.

L'électricité représente environ un tiers de l'énergie consommée dans le monde. Il s'agit de la même proportion que chez Cascades, où l'électricité représentait 30 % de l'énergie consommée en 2022.

58 % de notre électricité provient actuellement de sources renouvelables.

Ces proportions varient entre 3 % et 100 % selon les régions. Ce résultat est principalement attribuable à notre présence marquée dans des régions alimentées par l'hydroélectricité. De ce fait, 38 % de toute l'électricité consommée en 2022 l'a été par des usines opérant au Québec.

Notre contribution au verdissement du réseau

Deux de nos usines, Cascades Emballage carton-caisse Vaughan (Ontario) et Cascades Emballage carton-caisse Piscataway (New Jersey), ont installé des panneaux solaires sur leurs toits. Dans le cas de l'usine de Vaughan, l'électricité produite est entièrement dirigée vers le réseau de l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario, alors que dans le cas de l'usine de Piscataway, l'électricité produite est consommée sur le site, et l'excédent, s'il y en a, est dirigé vers PJM, le réseau de l'état du New Jersey.

Avec la pression grandissante pour lutter contre les changements climatiques, il est estimé que les réseaux électriques se verdiront sous l'effet combiné d'une demande accrue pour de l'énergie renouvelable et des politiques restrictives envers les énergies fossiles. Notre entreprise, comme d'autres, pourraient bénéficier de ce mouvement.



*Toit de l'usine Cascades
Emballage Carton-caisse,
Vaughan, Ontario*



Consommation d'énergie

Chez Cascades, nous savons qu'il ne suffit pas d'augmenter la part totale d'électricité provenant de sources renouvelables pour réduire notre impact environnemental et aider nos clients à atteindre leurs objectifs de développement durable. C'est pourquoi nous nous efforçons également de réduire la consommation totale d'énergie nécessaire à la fabrication de nos produits.

L'équipe interne dédiée à l'optimisation énergétique de Cascades, CS+, division énergie, a établi un plan d'action à deux volets : le développement et l'implantation de projets d'efficacité énergétique et la maîtrise opérationnelle pour assurer la pérennité.

Les projets énergétiques

En 2022, des projets de retrofit des tubes fluorescents à DEL ont été entrepris dans six de nos unités au Québec, en Ontario et en Iowa. En remplaçant l'éclairage aux fluorescents des usines et des bureaux par un éclairage à DEL, nous avons réduit notre consommation électrique, ce qui représente également une réduction des GES dans les régions où les réseaux électriques ont un plus grand impact environnemental. Ce projet nous a permis de diminuer notre consommation énergétique de 8 323 GJ par année.

Nous avons également réduit notre consommation d'énergie en remplaçant un compresseur à notre usine Papier Kingsey Falls au Québec. Ce nouveau compresseur, démontrant une meilleure efficacité énergétique, nous permet d'économiser 2 977 GJ par année.

L'alimentation en vapeur à l'usine d'Emballage carton-caisse Cabano au Québec provient de cinq bouilloires : deux bouilloires à biomasse, deux bouilloires au mazout (huile #6) et une bouilloire électrique. Jusqu'en 2021, les bouilloires au mazout fonctionnaient principalement en alternance et compensaient pour les baisses de pression occasionnelles des bouilloires à biomasse. L'installation de la bouilloire électrique dans cette usine en 2021 nous a permis de réduire nos émissions de GES, mais également d'identifier d'autres opportunités qui ont entraîné une réduction de 2 000 tonnes supplémentaires de CO₂ eq. par année.

La maîtrise opérationnelle

Depuis la création de notre groupe d'experts en efficacité énergétique à la fin des années 90, nous avons toujours compté sur la réalisation de projets pour optimiser nos façons de faire. Au fil des années, la maîtrise opérationnelle, une stratégie phare de notre nouveau plan de développement durable, s'est ajoutée à ces projets. Ainsi, il est attendu de l'ensemble de nos usines qu'elles maintiennent au quotidien l'efficacité des processus en place, en plus d'augmenter leur niveau de maturité dans une visée d'amélioration continue.

En 2022, nous avons arrêté le chauffage radiant qui était utilisé pour finaliser le séchage du papier dans notre usine de tissu à Kingsey Falls, Québec. Après avoir étudié le processus de fabrication et de transformation dans cette usine, nous avons constaté que le chauffage radiant n'avait pas une grande valeur ajoutée lors de cette étape.



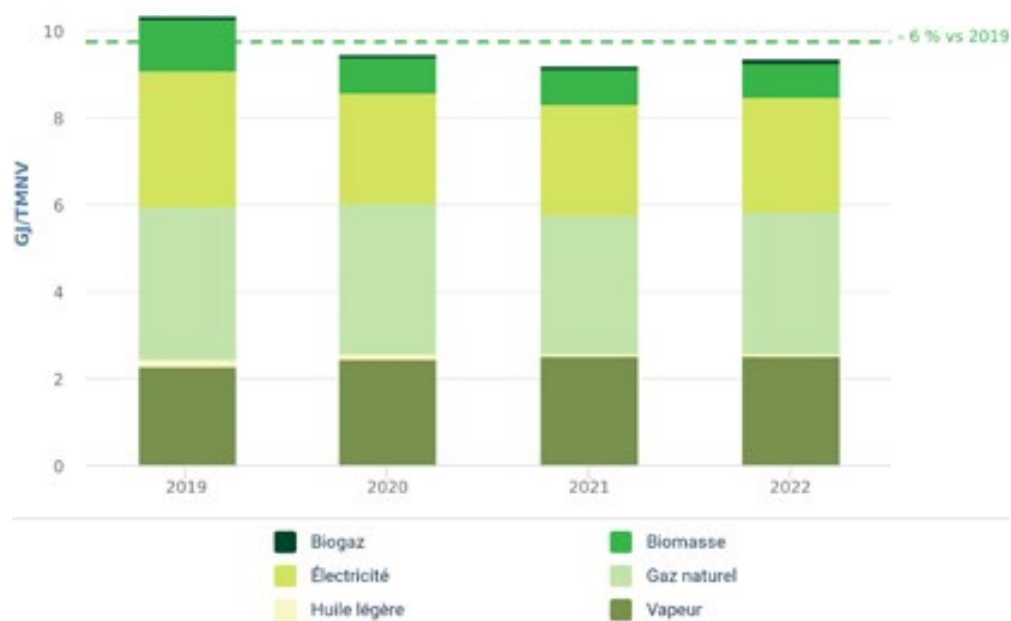
Cette maîtrise opérationnelle nous permet de réduire notre consommation en moyenne de 29 415 GJ par année, soit 1 460 t de CO₂ eq.

Projet Marathon

Finalement, soulignons la continuité du projet Marathon, grand chantier transversal d'efficacité opérationnelle s'appliquant à l'ensemble de nos usines. En collaboration avec des conseillers et des conseillères stratégiques, nous avons analysé le rendement de nos usines et établi des processus rigoureux et des objectifs ambitieux.

Cette pratique permettra la responsabilisation des opérateurs et des opératrices et la prise d'actions rapides pour améliorer, entre autres, l'intensité énergétique des usines. De plus, plusieurs indicateurs clés de performance ont été identifiés et sont suivis quotidiennement par nos équipes sur le plancher, et revus par la supervision et la direction mensuellement. Finalement, nous sommes fiers d'avoir une fois de plus réussi l'audit de maintenance énergétique de nos trois groupes.

Réduire la consommation d'énergie de nos usines de 6 % (GJ/TM) d'ici 2025



Consommation d'énergie des moulins

Description	Unité	2019	2020	2021	2022
Biogaz	GJ	178 529	160 549	156 924	152 211
Biomasse	GJ	2 663 975	1 640 980	1 614 141	1 534 640
Gaz naturel	GJ	8 023 623	6 996 272	6 260 764	6 294 716
Huile légère	GJ	326 972	270 142	138 219	158 668
Vapeur	GJ	5 209 439	4 986 501	4 952 520	4 820 907
Énergie Directe Totale Consommée	GJ	16 401 638	14 054 444	13 122 568	12 961 342
Électricité	GJ	7 147 343	5 203 554	5 020 689	5 063 786
Énergie Indirecte Totale Consommée	GJ	7 147 343	5 203 554	5 020 689	5 063 786
ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE (directe et indirecte)	GJ	23 548 981	19 257 998	18 143 257	18 025 128
Intensité énergétique (par unité de revenu)	GJ/TM	10,336	9,461	9,201	9,344

L'année 2022 s'est conclue avec une augmentation de 1,5 % de l'intensité énergétique. Cette légère augmentation est attribuable à la performance énergétique de quelques usines. Nos équipes demeurons donc à l'affût de la performance de ces usines en 2023.

Consommation d'eau

Faits saillants

Chez Cascades, nous sommes conscients du rôle vital de l'eau et de son importance dans l'opération de nos usines et dans la fabrication de nos produits. Nous traitons cette ressource avec tout le respect qui lui est dû et mettons en place des projets, des plans d'action, des veilles et des contrôles opérationnels afin d'en limiter l'utilisation. Année après année, nous nous fixons comme objectif de réduire les effluents de nos usines de fabrication. **Notre cible pour 2025 :**

↓ **une réduction de 15 %
comparativement à 2019.**

680 000 M³
rejetés en moins par rapport à
l'année précédente grâce à nos
employé(e)s consciencieux



**Équivalent
de 24 000**
piscines olympiques
d'eau économisée par
rapport à la moyenne
de l'industrie*



4,3 x moins d'eau
rejetée que la moyenne
de l'industrie*

** Basé sur la moyenne de l'industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord. Source : FisherSolve™Next, ©2022 Fisher International*



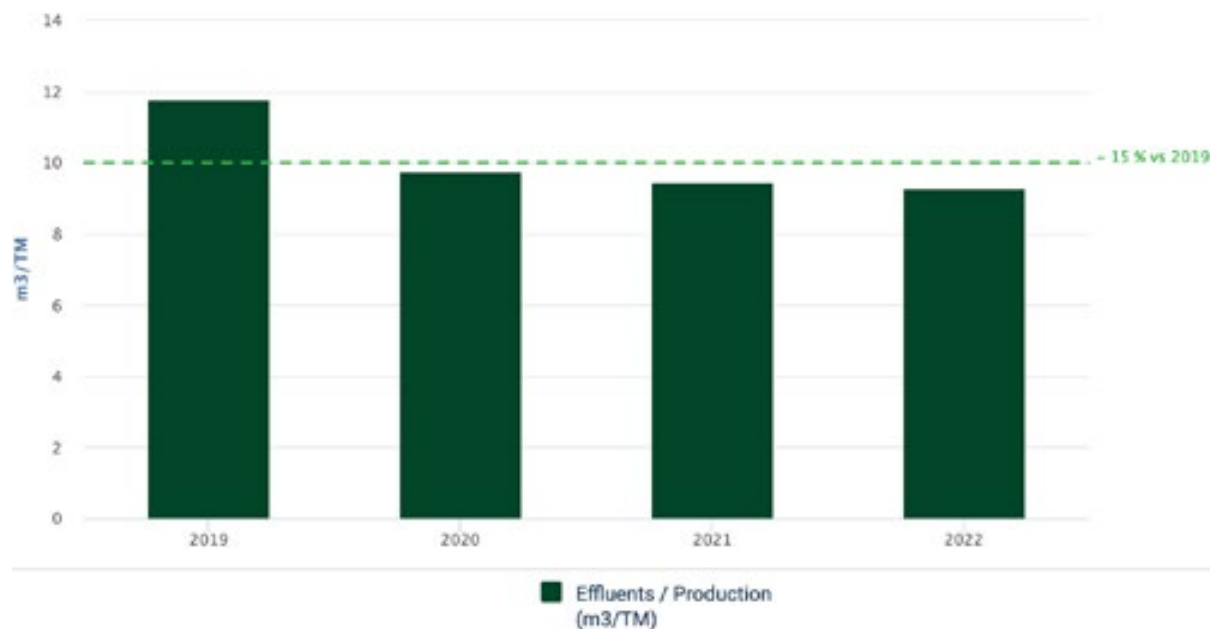
Bien que la réduction de nos effluents pour 2022 atteigne et surpasse même notre cible pour 2025, nous savons que le démarrage d'une nouvelle usine en 2023 impactera notre consommation d'eau. Nos équipes resteront donc à l'affût afin d'assurer la meilleure gestion possible de cette ressource.

L'année 2022 était axée sur l'analyse de nos procédés et de nos façons de faire. Nous avons conclu l'année avec des résultats stables comparativement à 2021, enregistrant tout de même une légère réduction de nos effluents grâce à la rigueur et la conscientisation de notre personnel d'opération et d'entretien. Tout au long de l'année, ces employé(e)s ont été impliqués dans des projets d'amélioration, des analyses et des études en collaboration avec différents expert(e)s techniques. Cet exercice a démontré que malgré notre performance, des gains sont toujours possibles, petits comme grands. Pour les prochaines années, nous continuerons de réaliser différents projets d'économie d'eau dans certaines installations visées, tout en nous assurant de maintenir notre performance et en supervisant le démarrage de notre nouvelle usine de papier doublure à Bear Island, en Virginie (USA).

Gestion de nos effluents

Lorsqu'il est question de consommation d'eau dans nos usines, l'accent est mis sur les moulins à papier étant donné le volume d'eau important qu'ils utilisent. Afin d'être plus efficaces dans notre gestion de la ressource, nous misons sur deux axes d'intervention : réduire les déséquilibres des réseaux d'eau et réutiliser l'eau de procédé. Dans le premier cas, nous savons que tout déséquilibre important conduira à une entrée d'eau fraîche pour pallier un besoin ponctuel. Si les systèmes sont mieux balancés, les apports ponctuels ne sont pas requis. Quant à la réutilisation de l'eau de procédé, pour chaque application, il convient de choisir la qualité d'eau appropriée et de n'utiliser l'eau fraîche qu'en dernier recours. Différentes opérations de traitement de l'eau, dont la clarification, sont utilisées afin d'obtenir la qualité désirée à partir de l'eau de procédé.

Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M3/TM) d'ici 2025



Effluents

Description	Unit	2019	2020	2021	2022
Effluents	m3	26 853 818,95	19 903 935,46	18 620 768,49	17 935 032,00
Effluents / Production	m3/TM	11,79	9,78	9,44	9,30
Effluents / Production (variation versus 2019)	%	0,0 %	-17,1 %	-19,9 %	-21,1 %
Matières en suspension renvoyées à l'effluent	kg/tonnes métriques	0,35	0,28	0,31	0,24
Demande biochimique en oxygène (DBO) après cinq jours dans l'effluent	kg/tonnes métriques	0,22	0,17	0,19	0,14

Produits éco-conçus

Faits saillants

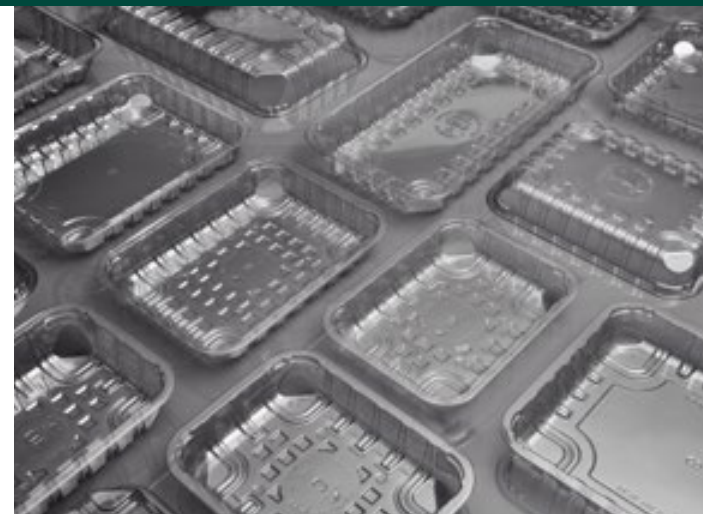
Fiers de notre engagement à tracer la voie pour des solutions d'hygiène et d'emballage écoresponsables, nous nous sommes dotés de principes directeurs pour guider le développement de nouveaux produits. Ces principes couvrent chaque étape de la vie des produits que nous fabriquons et vendons, de leur conception à leur fin de vie. En revisitant régulièrement nos principes, nous sommes en mesure d'apporter des améliorations significatives à nos produits de façon à minimiser leurs impacts environnementaux.

Ainsi, nous visons à ce que

↑ 100 % de nos emballages fabriqués et vendus soient recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030

1^{er} barquette

faite à 100 % de PET recyclé et recyclable



1 solution d'emballage

en carton ondulé finaliste
aux Prix Innovation
en alimentation

1 nouvelle analyse

du cycle de vie (ACV) pour
améliorer l'écoconception



d'écoconception



1. Prise de décisions éclairées

par rapport au design et à la conception de produits, de manière à limiter leur empreinte environnementale.



2. Conception optimisée

de manière à maximiser l'utilisation de la matière première, afin de limiter la consommation de ressources et d'enrayer le suremballage.



3. Matières et intrants réfléchis

en accordant la priorité au contenu recyclé pour la fabrication de nos produits et l'utilisation de fibres vierges certifiées et de sources responsables lorsque nécessaire.



4. Empreinte minimisée

en opérant nos unités de production de manière à fabriquer et mettre en marché des produits offrant une empreinte réduite en matière de consommation d'eau, d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.



5. Mobilisation des clients et des utilisateurs finaux

en les sensibilisant et en les éduquant sur les sujets en lien avec notre expertise en écoconception.



6. Chaîne de valeur intelligente

en tenant compte de l'efficacité de nos produits à travers la chaîne logistique et en demeurant à l'affût d'opportunités pour concevoir ou utiliser des emballages réutilisables, notamment dans un contexte de commerce en ligne.



7. Fin de vie responsable

en concevant nos emballages de manière à en favoriser la meilleure avenue possible pour en disposer. Nous suivons pour ce faire la hiérarchie des 3RV-E.

Pour plus d'information sur le sujet, veuillez consulter notre guide regroupant nos principes d'écoconception.

100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030

Non recyclable : 2,97 % (21 272 842)



Recyclable : 97,03 % (695 722 152)

En 2022, le pourcentage de nos produits d'emballage réutilisables, recyclables ou compostables a atteint 97 %. Nous en sommes très fiers. Ce résultat s'explique essentiellement par une hausse des ventes des produits d'emballage recyclables et une baisse des ventes des produits d'emballage non recyclables, sur un plus grand volume de ventes d'emballage global.

Malgré cette performance, nous allons continuer à travailler sur les emballages à défi n'ayant pas encore été reconnus comme recyclables. Ces derniers sont principalement fabriqués de résines plastiques. Il est cependant important de noter qu'il existe des régions où ces produits peuvent être récupérés et recyclés. Malheureusement, cette pratique n'est pas suffisamment répandue pour qu'ils puissent être considérés comme « largement recyclables », suivant les standards de l'organisation How2Recycle.

Recyclabilité et attestation How2Recycle®

« Un emballage est considéré recyclable s'il peut être collecté, trié, retraité et finalement réutilisé dans la fabrication d'un autre article »
- How2Recycle

Pour qu'un produit soit recyclable, il doit se conformer aux règles définies par la norme ISO 14021, Marquage et déclarations environnementaux – Autodéclarations environnementales (Étiquetage de type II), reprises et adaptées par le Bureau de la concurrence au Canada et par la *Federal Trade Commission* aux États-Unis. En résumé, ces règles stipulent qu'un produit ou emballage ne peut être déclaré recyclable à moins qu'il puisse être collecté, séparé ou récupéré du flux de déchets par un programme de recyclage bien établi qui le réutilise dans la fabrication ou l'assemblage d'un autre item. Le guide canadien, actuellement en révision, spécifie que la présence de réseaux municipaux ou industriels de collecte dans la région où le produit est vendu n'est pas suffisante pour déclarer un produit « recyclable » ; des installations pour traiter les matériaux recueillis et les réutiliser comme matière première doivent aussi exister. Quant aux populations desservies par un service de collecte sélective, un programme de récupération ou de dépôt en magasin, elles doivent être d'au moins 50 % au Canada et 60 % aux États-Unis. En-deçà de ces seuils, un produit ne peut pas être identifié comme recyclable. En résumé, si on veut apposer un ruban Möbius sur un contenant ou un emballage, une série de critères doivent être respectés : il ne doit pas y avoir d'enjeux de collecte, de triage, de transformation ou de marché.

Pour satisfaire à ces exigences et pour vérifier la recyclabilité de nos emballages vendus au Canada et aux États-Unis, nous collaborons avec How2Recycle. Cette organisation, créée sous l'égide de Green Blue*, propose un système d'étiquetage normalisé indiquant aux consommateurs comment bien disposer de leurs contenants et emballages après utilisation. C'est en se basant sur plusieurs critères spécifiques que How2Recycle évalue les emballages et leur assigne un statut de recyclabilité ainsi qu'une étiquette avec des instructions de récupération. La liste de critères est longue et inclut : les lois nationales applicables, le taux d'accès de la population à un programme de récupération, l'acceptabilité de l'emballage dans un centre de tri, la composition de l'emballage et sa facilité à être transformé ainsi que l'existence d'un marché pour la matière récupérée. Les détails sont disponibles dans le [Guide de recyclabilité](#) de How2Recycle.



Green Blue est une organisation environnementale à but non lucratif dont l'objectif est de permettre à une diversité de parties prenantes de promouvoir une économie des matériaux plus durables, et qui est aussi l'instigatrice de la Sustainable Packaging Coalition.

Quand peut-on dire si un emballage est **RECYCLABLE?**

LOIS APPLICABLES

Les déclarations de recyclabilité doivent être conformes avec les guides de déclarations environnementales de la *Federal Trade Commission* et du Bureau de la concurrence.

COLLECTE

Y a-t-il un système de collecte en place pour cet item?

CENTRE DE TRI

Est-ce que l'item peut être traité/trié avec les équipements disponibles en fonction de sa taille, forme et autres caractéristiques physiques?

CONDITIONNEUR RECYCLEUR

Est-ce que l'item peut être réintroduit comme matière première? Le guide de conception pour la recyclabilité des plastiques de l'APR ainsi que les protocoles de tests pour papier certifiés en laboratoire sont utilisés pour évaluer la recyclabilité technique.

MARCHÉ

Est-ce qu'il existe un marché pour la matière générée (idéalement local)? Les matières qui n'ont pas de marché ne sont pas considérées recyclables.

RECYCLABLE



Suivant le résultat de l'évaluation et dépendamment du marché où il se retrouvera, How2Recycle assigne à l'emballage l'une des quatre catégories de recyclabilité suivante :

- 1) largement recyclable ;
- 2) recyclage limité ;
- 3) pas encore recyclable ;
- 4) dépôt en magasin.

Chez Cascades, nos produits ne sont considérés recyclables que s'ils obtiennent la qualification « largement recyclable »

Par ces évaluations d'un tiers indépendant, Cascades s'assure d'avoir un standard reconnu pour ses déclarations. Parallèlement, nous avons développé au fil des années une expertise interne reconnue en matière de recyclabilité : nos équipes en recherche et développement effectuent différents tests en laboratoire pour évaluer notamment la repulpabilité des produits fibres ; nos équipes en centre de tri peuvent évaluer ce qu'il advient d'une matière, peu importe sa composition, une fois sur les chaînes de tri ; et nos usines de recyclage peuvent tester sur le terrain comment se comportent les produits fibres dans le procédé de mise en pâte. Ce sont là les grands avantages d'être une entreprise intégrée.

Première barquette avec rebord arrondi faite à 100 % de matières recyclées et recyclables

En avril 2022, une nouvelle barquette en PET 100 % recyclé et recyclable¹ s'est ajoutée à notre gamme d'emballages écoresponsables. Fruit de trois années de recherche, notre solution au design innovateur permet une utilisation minimale de matière tout en assurant une rigidité optimale. De plus, ses rebords arrondis diminuent les risques de déchirures lors de l'utilisation de pellicules d'emballage étirorétractables, contribuant ainsi à réduire le gaspillage alimentaire.

Notre volonté d'inscrire ce nouveau produit dans une logique d'économie circulaire était une priorité dès le début de sa conception, et les efforts que nous avons déployés en ce sens ont mené à des résultats significatifs : en utilisant exclusivement nos barquettes en PET recyclé, nos clients ont la possibilité de réduire leurs impacts sur les changements climatiques de 69 % par rapport à l'utilisation de barquettes équivalentes en PET vierge.²

Notre nouvelle barquette écoresponsable constitue donc une solution de remplacement idéale aux emballages alimentaires plus difficilement recyclables, d'autant plus qu'elle est compatible avec les équipements d'emballage existants des processeurs et détaillants alimentaires.

¹ La barquette satisfait les exigences d'How2Recycle au Canada quant aux populations desservies par un programme de collecte de cette matière, mais pas aux États-Unis selon le plus récent rapport Centralized Study on Availability of Recycling 2020-2021 publié par la Sustainable Packaging Coalition.

² Source : Analyse du cycle de vie des barquettes Cascades (ACV), Groupe AGÉCO, juillet 2021.



Le nouveau panier en carton ondulé pour fruits et légumes frais, finaliste aux Prix Innovation en alimentation 2022

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) a sélectionné 25 entreprises comme finalistes des Prix Innovation en alimentation 2022. Ces prix récompensent les entreprises alimentaires qui se démarquent par leur innovation et leur créativité exceptionnelles. Nous étions au nombre de ces organisations grâce à notre nouveau panier fermé en carton ondulé pour fruits et légumes frais.

Cette solution d'emballage en carton ondulé est née du souhait des détaillants alimentaires canadiens de trouver une alternative aux emballages difficilement recyclables, notamment les emballages en plastique. Intégrant les principes d'écoconception reconnus, notre panier est fabriqué à partir de fibres recyclées et est recyclable. De plus, livré à plat, il permet de réduire le transport et l'espace d'entreposage. Notre solution robuste en carton ondulé se démarque également des emballages en carton plat sur le marché par sa solidité qui permet de bien protéger les fruits et légumes lors du transport, en plus d'être empilable dans les étagères des épiceries, contribuant ainsi à la réduction des pertes alimentaires. Notre nouveau panier sera lancé officiellement à l'hiver 2023 et permettra aux détaillants de réduire leur impact environnemental tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.



Analyse de cycle de vie (ACV)

Chez Cascades, nous accordons une attention particulière à la fin de vie de nos produits, mais également aux autres étapes de leur cycle de vie. Sachant que ce sont généralement les étapes d'extraction des matières premières et de fabrication qui ont le plus d'impacts pour un produit, nous portons une grande attention aux ressources utilisées, à notre consommation d'eau et d'énergie ainsi qu'à nos émissions de gaz à effet de serre.

Pour évaluer et quantifier ces impacts, nous privilégions la méthode d'analyse du cycle de vie (ACV). Cette méthode scientifique permet d'évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques associés à toutes les étapes de la vie d'un produit, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières à l'élimination ou au recyclage, en passant par le traitement des matériaux, la fabrication, la distribution, l'utilisation, la réparation et l'entretien (CIRAIG). Cette méthode reconnue est un outil essentiel pour l'écoconception, car elle nous permet d'identifier les étapes du cycle de vie du produit qui ont le plus d'impacts. Ces informations nous guident dans la conception de produits écoresponsables et dans l'amélioration de nos produits existants.

En 2022, accompagnées par les experts du Groupe AGÉCO, nos équipes ont travaillé à améliorer l'un de nos emballages phares, la northbox, une boîte isotherme faite à base de carton recyclé et recyclable, dans une perspective d'écoconception. Grâce à une analyse de cycle de vie et la mise en place d'une méthodologie de calcul, nous avons analysé ses impacts environnementaux et ciblé des pistes d'amélioration. Le résultat? Le poids de l'emballage a été réduit de 23 % comparativement à la version initiale, entraînant une baisse des impacts potentiels de 15 % sur les changements climatiques et de 25 % sur l'utilisation de ressources non renouvelables. Une histoire à succès, rendue possible grâce au soutien financier du Fonds EcoLeader, une initiative du gouvernement du Québec.



Approvisionnement responsables

En 2012, nous avons entamé un grand chantier qui vise à mieux connaître les pratiques sociales et environnementales des acteurs de notre chaîne d'approvisionnement. Nous devenons ainsi une des premières entreprises au Canada à travailler en ce sens. Un tiers indépendant reconnu nous accompagne dans cette démarche et aide par le fait même nos fournisseurs à mieux connaître leurs forces et faiblesses quant à leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cette façon de faire est gagnante pour toutes les parties et se poursuivra au cours des prochaines années.

Pour réduire notre impact sur la planète et amplifier nos impacts sociaux positifs, nous favorisons la collaboration avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs. Cette motivation de réduire les impacts en amont de nos activités nous a amenés à nous fixer trois objectifs :

- ↑ nous approvisionner à 100 % de fibres et de papiers provenant de sources recyclées ou certifiées d'ici 2025;
- ↑ doubler notre approvisionnement en fibres FSC® Mixte d'ici 2025 vs 2019;
- ↑ nous assurer que 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables.



Faits saillants

80 %
de nos fibres achetées
pour fabriquer nos
produits sont recyclées



1^{re} édition
édition du Sommet
des partenaires

100 %
de nos approvisionnements
en fibres et papiers vierges
rencontrent les standards
de la certification FSC®



Le respect des forêts à cœur

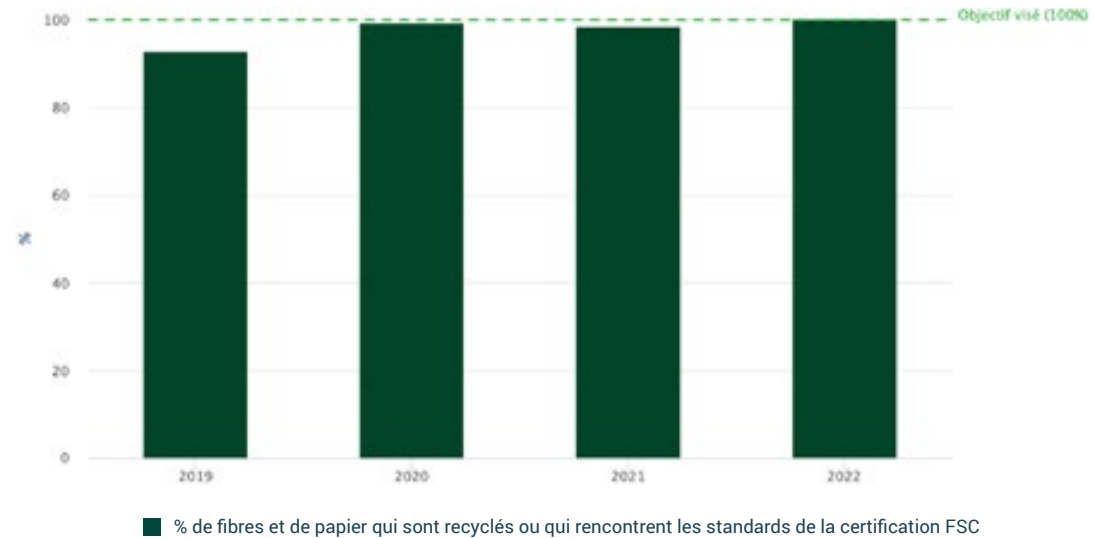
Nous avons toujours privilégié la fibre recyclée dans nos produits et continuerons à le faire. Toutefois, selon la disponibilité des fibres recyclées et les caractéristiques requises par certains produits, l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère parfois nécessaire. Dans ces cas, nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs dont les pratiques de gestion de la forêt sont endossés par une tierce partie indépendante : le Forest Stewardship Council® (FSC).

Cette certification forestière internationale reconnaît les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. Non seulement FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et des espèces fauniques rares ou menacées, mais l'organisme impose le respect des droits des peuples autochtones et des droits des communautés et des travailleurs. La certification FSC comprend plusieurs niveaux de certification, dont la certification Mixte qui est la plus exigeante.

Le portrait des fibres et papiers chez Cascades

Les fibres et papiers étant notre matière première principale, nous souhaitons démontrer, en intégrant cet objectif à notre Plan de développement durable, que la traçabilité est un enjeu prioritaire pour notre organisation. Nous avons également fait le choix de rehausser nos exigences auprès de nos fournisseurs de fibres vierges en visant à doubler nos approvisionnements de fibres certifiées FSC® Mixte, un niveau qui garantit l'approvisionnement auprès de forêts auditées. Les fibres que nous achetons, c'est-à-dire les vieux papiers et cartons, la pâte et les copeaux, sont soit recyclées, soit rencontrent les standards de la certification FSC®.

100 % des fibres et de papiers sont recyclés ou rencontrent les standards de la certification FSC

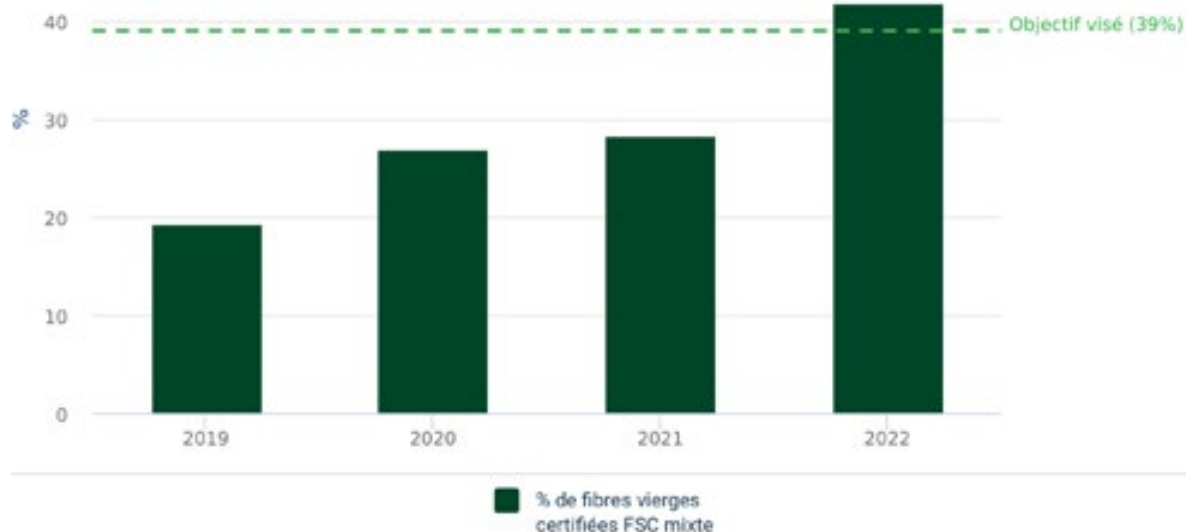


En 2022, nos approvisionnements en fibres et papiers ont été exemplaires : 100 % étaient recyclés ou rencontraient les standards de la certification FSC. Les équipes d'approvisionnement de fibres et de papiers ont travaillé de concert avec nos fournisseurs pour s'assurer que l'ensemble de nos intrants vierges affichent la traçabilité FSC®. Nos équipes travailleront à maintenir cette performance au cours des prochaines années. Voir le tableau ci-dessous pour le détail des proportions d'approvisionnement en fibres recyclées et vierges.

Approvisionnement en fibres recyclées et vierges

Description	Unit	2019	2020	2021	2022
Fibre recyclée achetée	Tonnes métriques	2 165 957	2 142 251	1 896 288	1 840 506
Pâte à papier recyclée achetée	Tonnes métriques	29 093	20 690	16 967	16 441
Fibre vierge (bois) achetée	Tonnes métriques	359 262	220 167	191 280	254 116
Fibre vierge (pâte) achetée	Tonnes métriques	169 539	183 709	153 454	220 416
FIBRE RECYCLÉE ET VIERGE TOTALE	Tonnes métriques	2 723 851	2 566 817	2 257 989	2 331 479

Doubler notre approvisionnements FSC Mixte d'ici 2025



Quant à l'objectif de doubler nos approvisionnements de fibres vierges certifiées FSC® Mixte, il a été dépassé en 2022 avec 41 % d'approvisionnements certifiés FSC® Mixte. Les équipes d'approvisionnement continueront leurs efforts au cours des prochaines années pour s'assurer de maintenir ou d'améliorer ce pourcentage selon les conditions du marché et la disponibilité des crédits.

Le portrait du plastique chez Cascades

Le plastique constitue également une matière première entrant dans la fabrication de certaines de nos solutions d'emballages alimentaires. Sur le total de tonnes métriques de matières premières achetées pour fabriquer nos produits, le plastique représente un peu plus de 1 %. Le tableau ci-dessous détaille les proportions d'approvisionnement en plastique recyclé et vierge.

Approvisionnement en plastique recyclé et vierge

Description	Unit	2019	2020	2021	2022
Plastique recyclé acheté	Tonnes métriques	7 352	12 167	12 887	11 747
Plastique vierge acheté	Tonnes métriques	6 908	8 923	8 510	14 993
PLASTIQUE RECYCLÉ ET VIERGE TOTAL	Tonnes métriques	14 260	21 090	21 397	26 740

Des fournisseurs responsables

Depuis 2010, nous affirmons notre volonté de travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs. Notre objectif est toujours le même : **nous approvisionner auprès de fournisseurs dont les pratiques de développement durable ont été évaluées et jugées responsables.**

Pour 2025, nous visons à ce que 70 % de nos approvisionnements (en dollars) soient faits auprès de fournisseurs jugés responsables. Il s'agit d'un objectif ambitieux considérant la taille de notre organisation, le nombre de fournisseurs et le temps requis pour la mise à jour des fiches d'évaluation des fournisseurs.

Nous sommes convaincus des retombées positives de cette démarche, qui permet à nos partenaires de cheminer vers une plus grande maturité dans leurs pratiques ESG, et qui nous permet en retour de mieux connaître ces partenaires chers à notre chaîne de valeur.

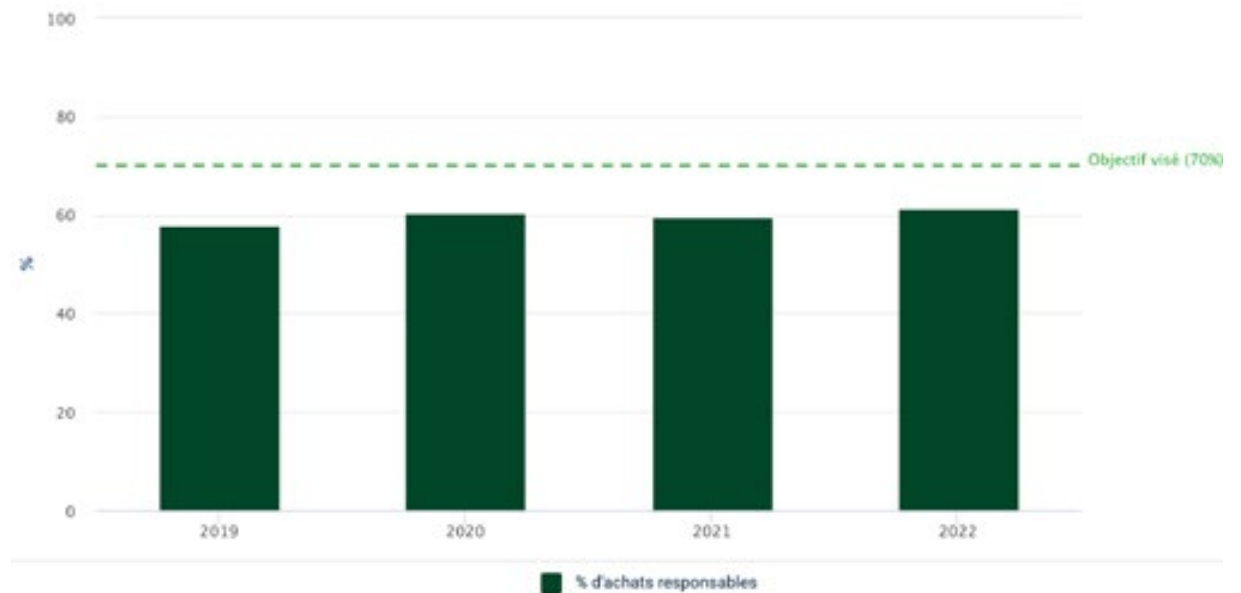
Afin d'assurer transparence et impartialité, nous travaillons avec une firme externe experte en analyse de pratiques ESG. **L'évaluation exhaustive porte sur 21 critères regroupés en quatre grands thèmes** : environnement, social et droits humains, éthique et achats responsables. Les évaluations sont valides pour trois ans. Après cette période, le fournisseur est invité à mettre à jour son évaluation. S'il n'obtient pas la note de passage, il doit apporter les correctifs nécessaires et nous fournir une nouvelle évaluation dans un délai de deux ans.

70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025

Sommet des partenaires de Cascades

En 2022 a eu lieu la toute première édition du Sommet des partenaires. Organisé par notre Centre d'expertise en approvisionnement, cet événement nous a permis de rassembler plus de 150 participants provenant d'une centaine de partenaires clés afin de partager avec eux nos priorités et nos objectifs pour les années à venir, faire du réseautage et surtout, reconnaître leur rôle essentiel dans le succès de notre entreprise.

Notre démarche d'approvisionnement responsable a bien sûr fait l'objet de présentations. Bien communiquer nos intentions demeure un élément clé de la réussite de notre programme.



Matières

résiduelles

Faits saillants

Notre division Cascades Récupération+ a pour mandat d'assurer un approvisionnement en fibres recyclées pour nos usines de fabrication. Elle compte 18 centres de tri et emploie quelque 1000 personnes qui veillent à la saine gestion de nos matières résiduelles.

Chaque année, plus de 1,5 million de tonnes de matières variées y sont traitées. Parmi les services offerts, on trouve notamment celui de service conseil auprès de différentes organisations – industries, commerces, institutions – en vue d'améliorer et d'optimiser leur flux de matières générées sur site. Les matières fibres récupérées sont en partie réacheminées dans nos usines de fabrication, permettant à nos partenaires de participer à l'économie circulaire. Les matières autres sont quant à elles vendues sur le marché. Chez Cascades, nous valorisons actuellement 78 % des matières résiduelles que nous générons.

Malgré cette performance enviable, nous savons qu'il nous reste encore des possibilités à explorer, notamment pour valoriser certaines matières générées sur site qui n'ont pas encore de débouchés. Avec la proportion grandissante de contaminants que nous retrouvons dans les ballots de vieux papiers, il est clair que le défi des prochaines années sera de maintenir notre performance.

78 %
de résidus
détournés de
l'enfouissement



70 % - 90 %
taux de diversion moyen
des bénéficiaires des
services de notre division
Cascades Recovery+



7 usines
avec un taux de
valorisation de
plus de 90 %



Trituration

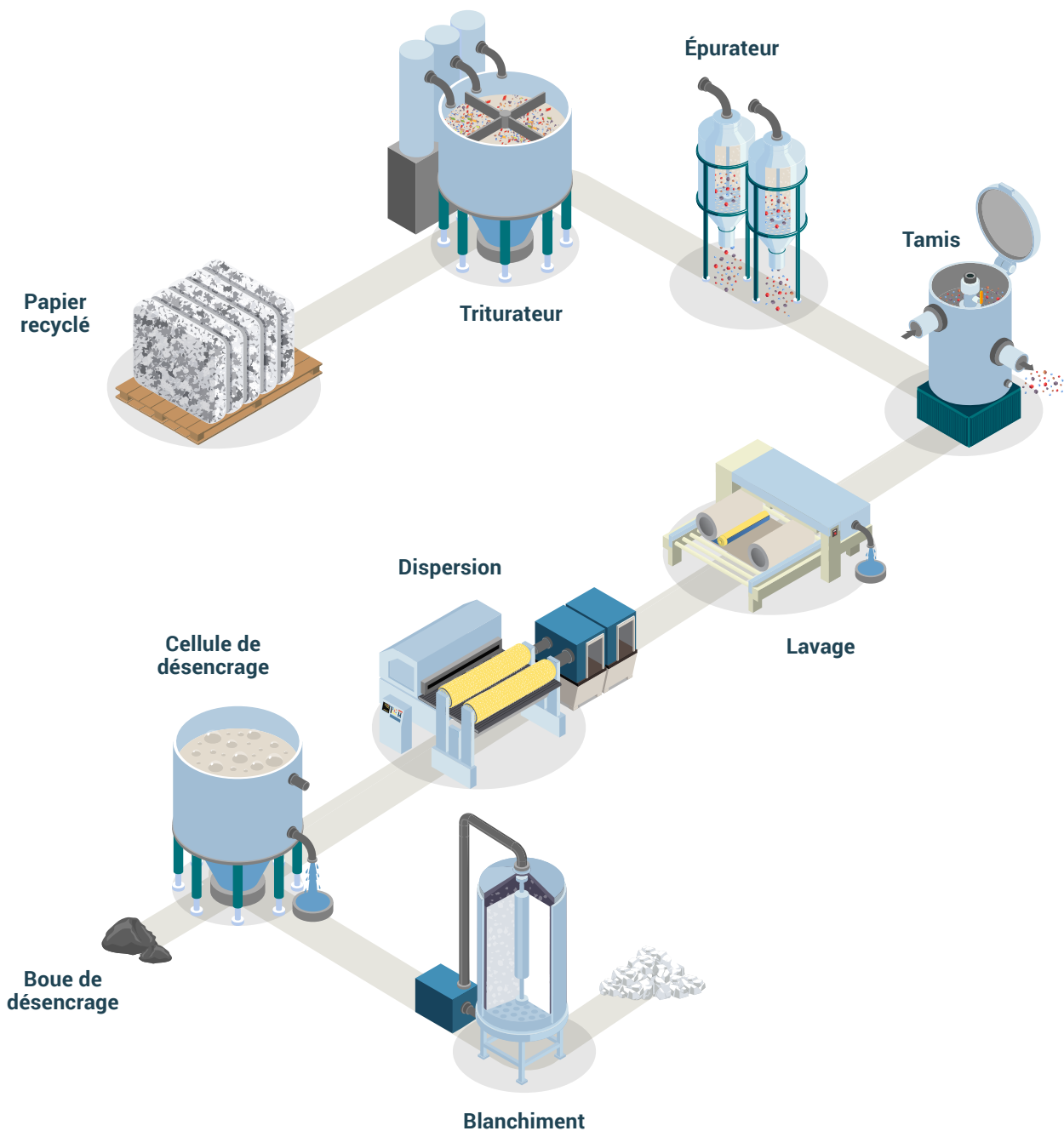
Épuration & tamisage

Lavage et dispersion

Désencrage et blanchiment

Les défis des fibres recyclées
L'utilisation de fibres recyclées comme matière première nous amène à composer avec un lot de contaminants, soit les matières « autres » contenues dans les ballots de vieux papiers et cartons que nous nous procurons. Selon les grades, certains ballots peuvent en contenir jusqu'à 12 %. Pour chaque tonne achetée, il faut donc compter jusqu'à 120 kg de contaminants. Comme nous achetons plus de deux millions de tonnes de fibres par année, cela représente beaucoup de rejets. Tous ces contaminants sont séparés de la fibre lors de la fabrication de la pâte à papier.

Chaque étape de fabrication de la pâte génère des résidus. Les plus gros contaminants sont enlevés à l'étape de trituration, soit celle où les ballots de papiers et cartons sont brassés dans une grosse cuve avec de l'eau. On pense ici aux différentes matières non-fibres qui auraient pu se glisser dans les ballots au centre de tri, ou encore au ruban adhésif sur les boîtes. Les étapes subséquentes, les tamis de rejets grossiers et fins, permettent de nettoyer la pâte des plus petits contaminants comme les agrafes et le verre.



La valorisation de nos propres résidus

Depuis 2016, nous entretenons un partenariat d'affaires avec Covanta, une entreprise qui se spécialise dans la valorisation énergétique des déchets. Cette collaboration permet un haut taux de valorisation des matières résiduelles pour les usines de notre complexe de Niagara Falls : Cascades emballage carton-caisse - Niagara Falls et Greenpac (New York). Grâce à un procédé de cogénération, les rejets de mise en pâte de ces usines de carton sont utilisés pour produire de l'électricité et de la vapeur. La vapeur ainsi générée est réacheminée aux usines de Cascades, où elle est utilisée pour le séchage des produits. Un bel exemple d'économie circulaire où les extrants connaissent une fin de vie utile dans nos propres installations!

Une collaboration de longue date avec la compagnie Buffalo Fuel Corp. nous permet de valoriser les torons (cordes auxquelles s'accrochent les différents contaminants contenus dans les ballots de fibres lors de la mise en pâte) produits par ces deux mêmes usines. Leur valorisation représente des défis techniques qui n'avaient jusqu'à récemment pas été résolus. Grâce à un nouveau déchiqueteur à toute épreuve, notre partenaire parvient désormais à séparer les matières. Le métal est ainsi revendu, tandis que le plastique et les pâtes sont envoyés à une cimenterie comme combustibles.

C'est par l'entremise de partenariats comme ceux-ci, développés au fil des années, que nous avons été en mesure de valoriser l'entièreté des résidus de fabrication de ces deux usines en 2022.



Les ballots de papiers et cartons que nous achetons peuvent contenir jusqu'à 12 % de contaminants. Les plus gros rejets sont enlevés lors du procédé de trituration (mise en pâte). Pour le moment, sauf à nos usines du complexe de Niagara Falls, ces rejets très hétéroclites ne sont pas valorisés, faute de solutions locales.

Au fil des années, différentes façons de valoriser les boues de désencrage et les boues primaires et secondaires des procédés de fabrication ont été trouvées, notamment : épandage agricole, agrégat pour litière animale, cogénération, recouvrement et couche de bourrage dans la fabrication de carton.

En Oregon, une pénurie de sable nous a permis d'offrir nos boues à un site d'enfouissement pour le recouvrement journalier (une étape exigée pour des raisons de contrôle sanitaire et de propreté). Cette solution de remplacement s'avère judicieuse, puisqu'elle permet de remplacer une ressource naturelle par un rejet industriel tout aussi efficace.

En 2022, nous avons valorisé 78 % de nos résidus de production, ce qui représente une baisse de 5 % par rapport à 2021. Ce recul s'explique notamment par la perte d'un partenaire responsable de valoriser les boues de désencrage de notre usine de Groupe Tissu – Oklahoma. Pour les usines qui fabriquent les produits de papier tissu, les boues de désencrage constituent le principal résidu.

Déchets valorisés vs déchets enfouis

Description	Unit	2019	2020	2021	2022
Matières valorisées	Tonnes métriques	406 030	492 199	452 260	429 451
Matières envoyées à l'enfouissement	Tonnes métriques	121 282	123 040	95 748	124 327
Matières résiduelles totales	Tonnes métriques	527 312	615 199	548 008	553 778
Pourcentage des matières détournées de l'enfouissement	%	77	80	83	78

Bons coups de nos fournisseurs

Nous collaborons avec Chep et Peco, des entreprises qui offrent un service de location de palettes de bois. Généralement, les palettes ont un cycle de vie linéaire, ce qui veut dire qu'elles sont jetées après quelques utilisations. Les palettes des services de location s'insèrent plutôt dans un modèle d'économie circulaire, où elles sont réutilisées et réparées en boucle, ce qui permet de diminuer considérablement leur impact environnemental. En 2022, nos partenariats avec Chep et Peco nous ont permis de réduire :

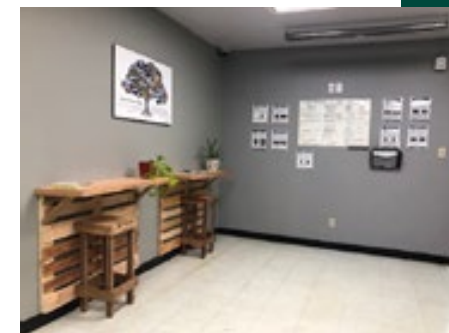
- ↓ nos émissions de GES de 21 905 015 livres, soit l'équivalent du carbone séquestré par une forêt de 12 311 acres
- ↓ notre consommation 2 023 791 pieds de planches de bois, soit l'équivalent de 4 570 arbres
- ↓ déchets de 2 171 127 livres, soit l'équivalent des déchets générés annuellement par 1 203 personnes



Bons coups de nos employé(e)s

De palettes de bois à mobilier

La valorisation des matières résiduelles passe aussi par l'ingéniosité de nos employé(e)s. Voici un bel exemple provenant de notre usine Cascades Recovery+ Winnipeg, où les employé(e)s ont transformé des palettes de bois endommagées en joli mobilier pour la salle du personnel. Ils ont surnommé cet espace : "Chill Out Lean Wall of Fame Space".



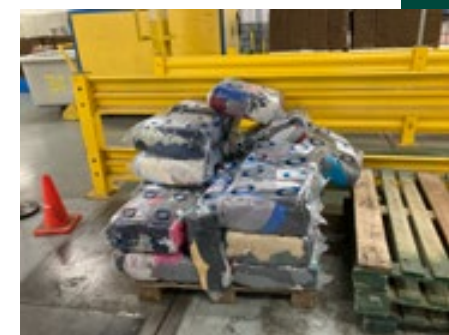
Des zones « Dépôt mégots »

Pour réduire la quantité de mégots qui se retrouvent au sol près de nos sites, nous avons installé plusieurs cendriers affichant des messages éducatifs sur l'impact environnemental des mégots dans l'environnement. Nous avons également adhéré au programme de récupération des mégots de Terracycle. Parallèlement, notre équipe du service santé offre du soutien et de l'information sur l'usage et l'abandon du tabac.



Des chiffons maison

L'industrie du textile a un lourd impact sur l'environnement. En effet, en plus de générer un fort volume d'émissions de gaz à effet de serre, cette industrie peine à prendre le virage du développement durable. Certains textiles collectés par les centres de récupération dédiés sont revendus en friperies, d'autres prennent le chemin de l'export, mais plus souvent qu'autrement, ces deux options ne sont pas envisageables. Il reste alors l'enfouissement... ou l'ingéniosité! Les employé(e)s de notre unité Cascades Emballage carton-caisse à Viau ont opté pour cette dernière option en transformant plusieurs items textiles en chiffons servant pour les menus travaux dans l'usine. Une façon ingénieuse de diminuer notre consommation de produits à usage unique!



Biodiversité

Le déclin de la biodiversité s'accélère à un rythme alarmant. Les experts estiment que la disparition des espèces vivantes est actuellement 100 à 1000 fois supérieure au taux naturel d'extinction. Les causes de cette catastrophe environnementale sont nombreuses et essentiellement reliées à l'activité humaine : changements climatiques, changements d'usage des terres, pollution des eaux, des sols et de l'air... Nous voulons faire notre part pour maintenir l'équilibre des écosystèmes.

En plus d'utiliser judicieusement les ressources naturelles nécessaires à nos activités, nous avons choisi de nous associer à plusieurs organismes mettant la protection de la biodiversité au cœur de leur mission, tels que la Fondation David Suzuki, Mission 1000 tonnes, PurNat et Conservation de la nature Canada. Devant l'urgence actuelle, ces organismes sont plus importants que jamais.

Nous sommes fières d'être associées à l'Effet papillon, menée par la Fondation David Suzuki, qui propose une gamme d'actions concrètes permettant à la population et aux municipalités de contribuer à la protection du papillon monarque, une espèce menacée dont 90 % s'est éteinte au cours des dernières années. Parmi ces actions, on compte la distribution et la plantation d'asclépiade (la seule plante dont se nourrissent les chenilles du monarque), des gestes et plaidoyers en faveur de la protection des écosystèmes accueillant les monarques et la mise en place d'un programme d'ambassadeurs, la Patrouille papillon. Depuis quelques années, nous poussons plus loin notre implication dans le programme en invitant nos employé(e)s à devenir ambassadeurs. Plusieurs ont répondu à l'appel, notamment ceux à l'emploi de notre division Cascades Recovery+, qui se sont engagés dans la Patrouille papillon en apportant aide et soutien au projet, et ont déployé une campagne interne d'aménagement d'espaces de jardinage sur tous les sites Cascades Recovery+ en Amérique du Nord.



Nous sommes également impliqués auprès de Mission 1000 tonnes et de PurNat, deux organismes qui contribuent au nettoyage des milieux naturels, afin de retirer des dizaines de tonnes de déchets de la nature.



La gestion responsable des forêts

Qu'elle soit tropicale, méditerranéenne, tempérée ou boréale, la forêt est l'habitat de 80 % des animaux et des végétaux terrestres. La surexploitation ou la mauvaise gestion de nos forêts peut représenter une menace pour la biodiversité. Nous réduisons la pression sur cette précieuse ressource en utilisant 80 % de fibres recyclées dans la fabrication de nos produits. Lorsque l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère nécessaire, nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs certifiés par le *Forest Stewardship Council®* (FSC®).

Un fournisseur certifié FSC doit respecter des normes environnementales, sociales et économiques parmi les plus élevées qui soient. Cela implique de préserver la biodiversité, la productivité et les équilibres écologiques de la forêt. Au Canada, les détenteurs d'un certificat FSC doivent se conformer à la norme pancanadienne FSC d'aménagement forestier.

Le Défi pissenlits

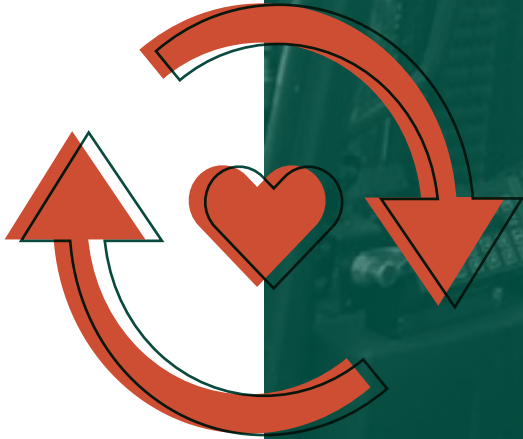
Après un long hiver, les insectes pollinisateurs attendent l'apparition du soleil et la remontée des températures pour partir à la recherche de fleurs à butiner. Au printemps, la période cruciale à la préparation de l'agriculture saisonnière, la disponibilité de nourriture est primordiale. Car malgré leur petite taille, les insectes pollinisateurs sont à la source des cultures abondantes. Les pollinisateurs transportent le pollen qui permet la reproduction des végétaux et favorise la production alimentaire. On estime qu'un tiers de l'alimentation humaine est attribuable aux insectes pollinisateurs!

C'est pour répondre à cet enjeu que sont nés les mouvements, "No Mow May (En Mai laissez pousser)", un mouvement popularisé par l'organisation de protection de la nature britannique Plantlife, et le « Défi pissenlits », une initiative mise de l'avant par Miel&Co, un apiculteur situé à Portneuf, au Québec. Dans les deux cas, l'objectif consiste à retarder la tonte des pissenlits au printemps afin d'offrir cette riche source de pollen et de nectar aux abeilles et autres insectes pollinisateurs.

En 2022, en plus de lancer le défi à ses différentes unités, Cascades a invité ses employé(e)s à y participer en installant une affiche sur leur terrain pour expliquer la présence des pissenlits (voir images plus bas). Des centaines de Cascadeurs ont répondu à l'appel. En guise d'incitatif, des prix de participation ont été remis, tels que des ateliers éducatifs sur les enjeux environnementaux liés aux pollinisateurs et la création de chandelles en cire d'abeille, ainsi qu'une visite des ruches de Cascades à Brossard. L'initiative fut un tel succès qu'elle a attiré l'attention des médias! Lire l'article de La Presse [ici](#).



Social



villes et

communautés durables

Les communautés dans lesquelles nous sommes implantés sont au cœur de notre engagement social. Année après année, notre entreprise agit comme une citoyenne responsable en soutenant des causes environnementales et sociales ainsi qu'en contribuant au développement des collectivités. En plus d'investir annuellement plus de 5 M\$ en dons et commandites dans nos milieux de vie, nous encourageons nos unités d'affaires et nos employé(e)s à s'investir à leur tour dans les causes qui leur sont chères. Pour souligner les efforts extraordinaires des unités d'affaires et des employé(e)s les plus impliqués, nous avons mis en place un programme de reconnaissance basé sur le nombre d'heures d'engagement social accomplies.



Faits saillants

Événement organisé

pour le Jour de la Terre avec nos partenaires de la Fondation David Suzuki et d'ÉcoÉcoles Canada



Partenaire du 5^e Sommet jeunesse
sur les changements climatiques avec la Fondation Monique Fitz-Back



Autres organisations soutenues :

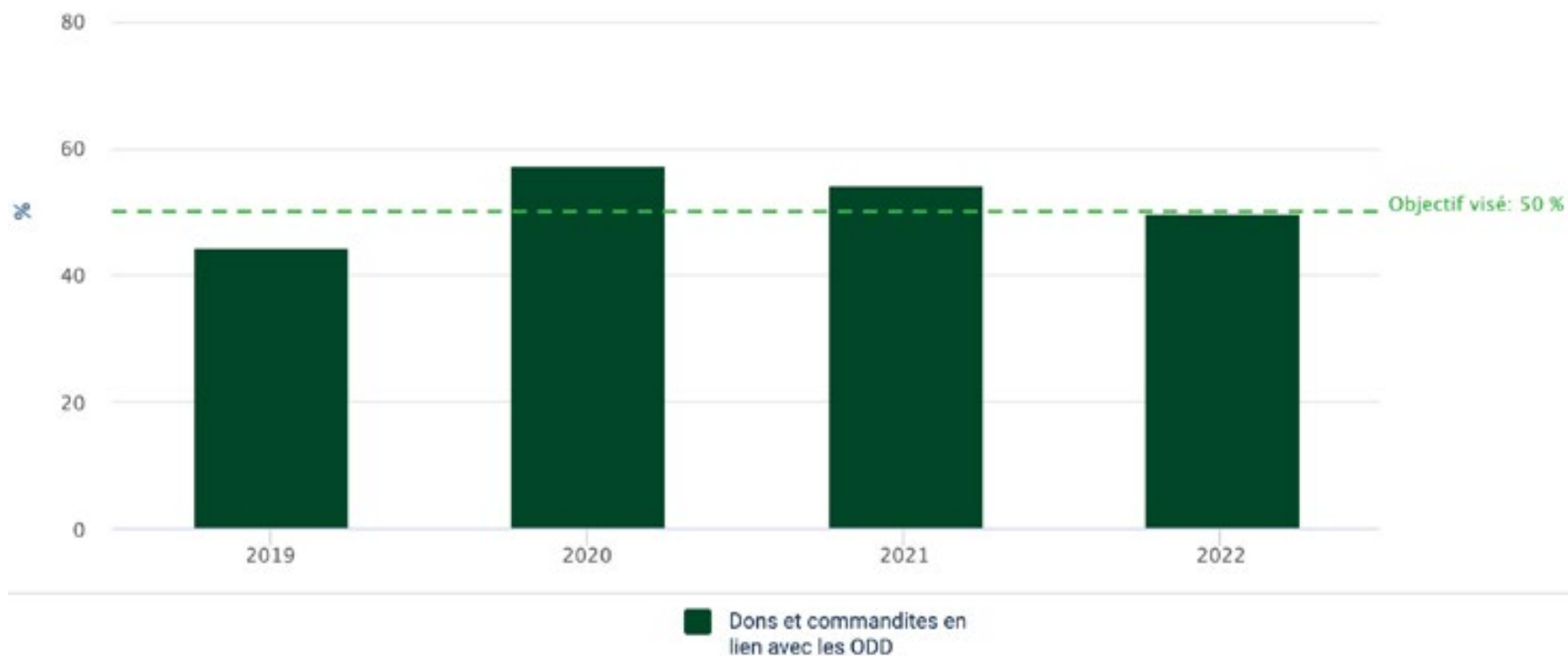
PurNat, Mission 1000 tonnes, Centraide, Fondation Charles-Bruneau, etc.



Engagés auprès de plus de 400 causes et organisations, nous avons développé des partenariats durables et innovateurs dans divers secteurs. Afin d'investir et de soutenir des organismes qui ont un impact social ou environnemental positif, nous avons décidé d'aligner notre implication avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces objectifs, qui font l'objet d'un consensus mondial, sont une réponse aux défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels notre société est confrontée. **C'est pourquoi nous nous sommes donné comme objectif :**

- d'allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2025.

Dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

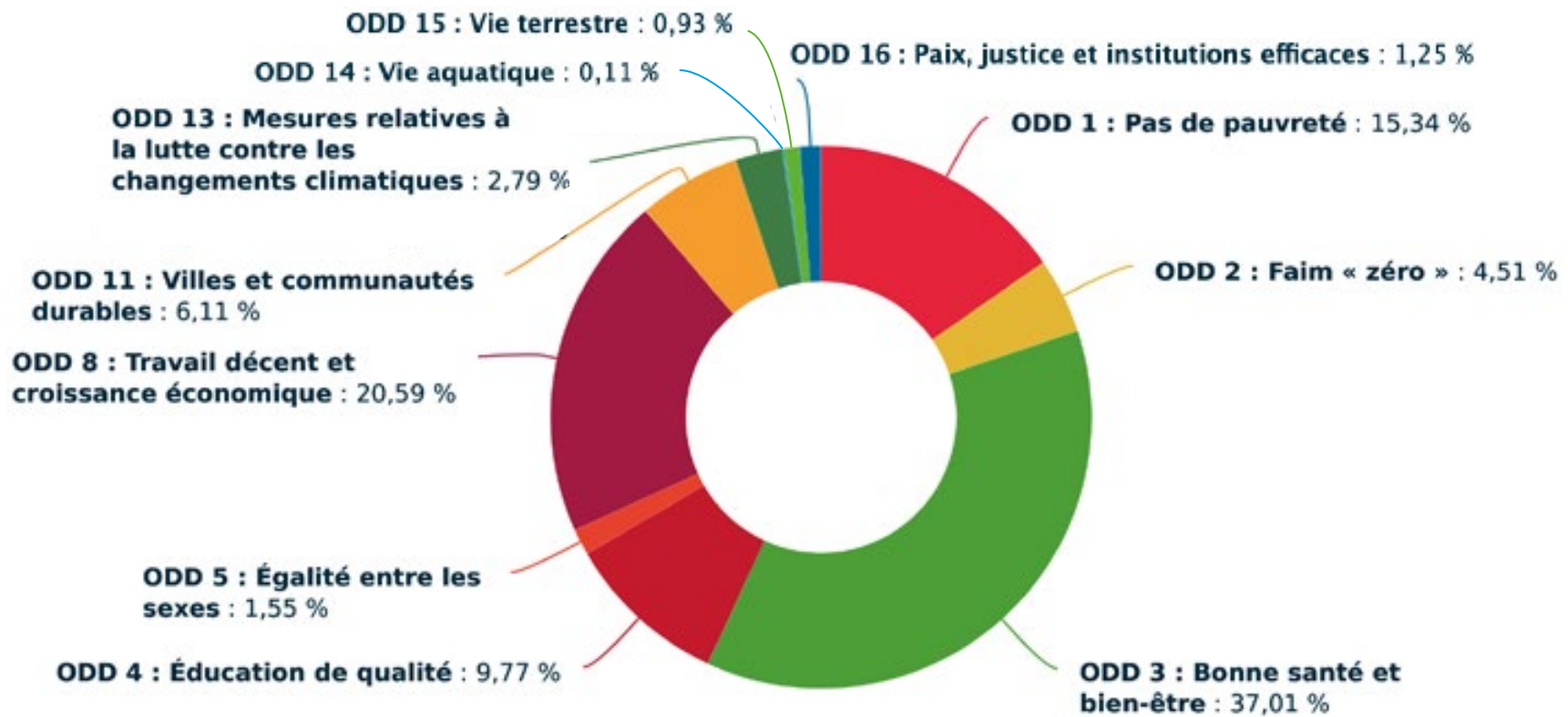


Comme le montre le tableau ci-dessus, nous avons atteint notre objectif pour une troisième année consécutive avec 50 % du budget des dons et commandites alloué à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable en 2022.

Pendant, nous remarquons aussi une baisse de 4 % du budget alloué entre 2021 et 2022. Cette différence s'explique notamment par une révision du périmètre de l'indicateur en 2022. Lorsque le périmètre de cet objectif avait été établi en 2019, seuls les dons et commandites faits par le siège social étaient comptabilisés. Par souci de cohérence avec les autres indicateurs du plan de développement durable, nous avons élargi le périmètre de cet objectif pour inclure les dons et commandites faits par nos trois groupes, soit Emballage Carton-Caisse, Groupe Produits spécialisés et Groupe Tissu.

Dans les prochaines années, nous continuerons d'investir activement dans les communautés à proximité de nos installations et d'orienter nos efforts vers des causes alignées sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Répartition des dons par ODD (%)



Lorsque nous analysons la répartition des dons et commandites par Objectif de développement durable des Nations Unies, nous constatons que les objectifs les plus soutenus sont Bonne santé et bien-être (37 %), et Travail décent et croissance économique (21%).

En lien avec l'objectif 3, Bonne santé et bien-être, nous appuyons notamment la Fondation Charles-Bruneau, qui a pour mission de donner aux enfants atteints de cancer les meilleures chances de guérison en finançant la recherche et en soutenant le développement de projets dédiés à l'hémato-oncologie pédiatrique. De nombreuses initiatives au profit de la fondation ont été organisées au cours de l'année 2022, telle une vente de papier hygiénique et d'essuie-tout. Pour une 17^e année consécutive, plusieurs Cascadeuses et Cascadeurs ont participé au Tour cycliste CIBC Charles-Bruneau. Au montant remis par notre entreprise à la Fondation Charles Bruneau s'ajoute les sommes amassées par nos employé(e)s. Le don 2022 s'élevait à 655 000 \$, un record.

En lien avec l'objectif 8, Travail décent et croissance économique, nous soutenons plusieurs organisations qui font la promotion de l'entrepreneuriat, telles que des chambres de commerce, des carrefours jeunesse-emploi et des fondations universitaires.

Pour plus de détails sur notre programme de dons et de commandites, [cliquez ici](#).

Événement avec nos partenaires de la Fondation David Suzuki et d'ÉcoÉcoles Canada

En l'honneur du Jour de la Terre qui a lieu le 22 avril chaque année depuis 1970, nous avons organisé un événement de sensibilisation à notre centre de tri de Vancouver. Ayant pour thème "De l'intention à l'action", l'événement a pris la forme d'un panel de discussion réunissant Severn Cullis-Suzuki, fille de David Suzuki et cheffe de la direction à la Fondation du même nom, et Hugo D'Amours, vice-président communications, affaires publiques et développement durable chez Cascades. Animée par la jeune militante pour la justice climatique Naisha Khan, la discussion portait sur l'importance des actions que peut poser la jeune génération pour un avenir durable.

Cet événement réunissait en présentiel 40 jeunes provenant de deux écoles secondaires de Vancouver et pouvait être visionné simultanément en ligne par toutes les écoles membres du réseau des ÉcoÉcoles Canada à travers le pays. 166 écoles réparties dans sept provinces ont répondu à l'appel. Sur place, les participantes et participants ont aussi eu droit à une visite de nos installations et à divers ateliers éducatifs.

Pour être conséquent avec le thème de l'événement, toutes les écoles participantes devaient s'engager à passer à l'action en réalisant une corvée de nettoyage avant la fin de l'année scolaire pour libérer la nature de ses déchets. La réponse positive à notre invitation a mobilisé plus de 147 000 élèves à travers le Canada et a permis de retirer plus de 21 000 kg de déchets.

Cascades, partenaire du 5^e Sommet jeunesse sur les changements climatiques

Le 30 avril 2022 avait lieu, au Centre des congrès de Québec, la 5^e édition du Sommet jeunesse sur les changements climatiques organisé par la Fondation Monique Fitz-Back, un organisme que nous soutenons et dont la mission consiste à promouvoir l'éducation relative à l'environnement. La thématique de cette année, « Amplifie ton influence », misait sur le rôle que doivent assumer les jeunes afin d'inciter leur communauté scolaire respective à poser des gestes concrets pour réduire leur impact environnemental.

À l'horaire de la journée : conférences inspirantes, ateliers de travail en équipe, ateliers de réseautage et présentations orales ; une programmation judicieusement développée par une équipe dévouée pour que tous ces jeunes repartent avec de nouveaux acquis et avec une volonté féroce de passer à l'action.

Une centaine de jeunes engagés, âgés de 12 à 17 ans et sélectionnés à la suite de mises en candidature, étaient présents à l'événement. Ils provenaient de 45 écoles réparties dans 12 régions du Québec.



Engagement communautaire

Nos employé(e)s contribuent au développement de leur communauté en s'impliquant bénévolement dans les causes qui leur tiennent à cœur. Environnement, aide aux plus démunis, sport amateur : leurs implications sont aussi variées que généreuses.

Chez Cascades, nous nous faisons un point d'honneur de reconnaître et d'encourager l'implication communautaire de nos employé(e)s. Depuis 2016, ces derniers sont invités à inscrire leurs heures de bénévolat dans une plateforme numérique. Nous compilons ces données annuellement et remettons aux employé(e)s et aux unités qui ont accumulé le plus d'heures d'implication des bourses en argent à redistribuer aux organismes de leur choix. Cette façon de faire très appréciée de tous et toutes se poursuivra au cours des prochaines années. De plus, nous offrons la possibilité à nos employé(e)s d'être libérés l'équivalent de deux jours de travail par année (jusqu'à 16 heures) pour faire du bénévolat pour des causes qui leur sont chères. Contribuer au bien-être des personnes et des communautés fait partie de notre vision du développement durable et compte parmi les objectifs de notre plan d'action. **Voilà pourquoi nous visons à ce que :**

- 15 000 heures d'implication communautaire soient réalisées par nos employé(e)s chaque année.



Faits saillants

**3 corvées
de nettoyage**
et + 5 tonnes de déchets
retirés de la nature par
les employé(e)s

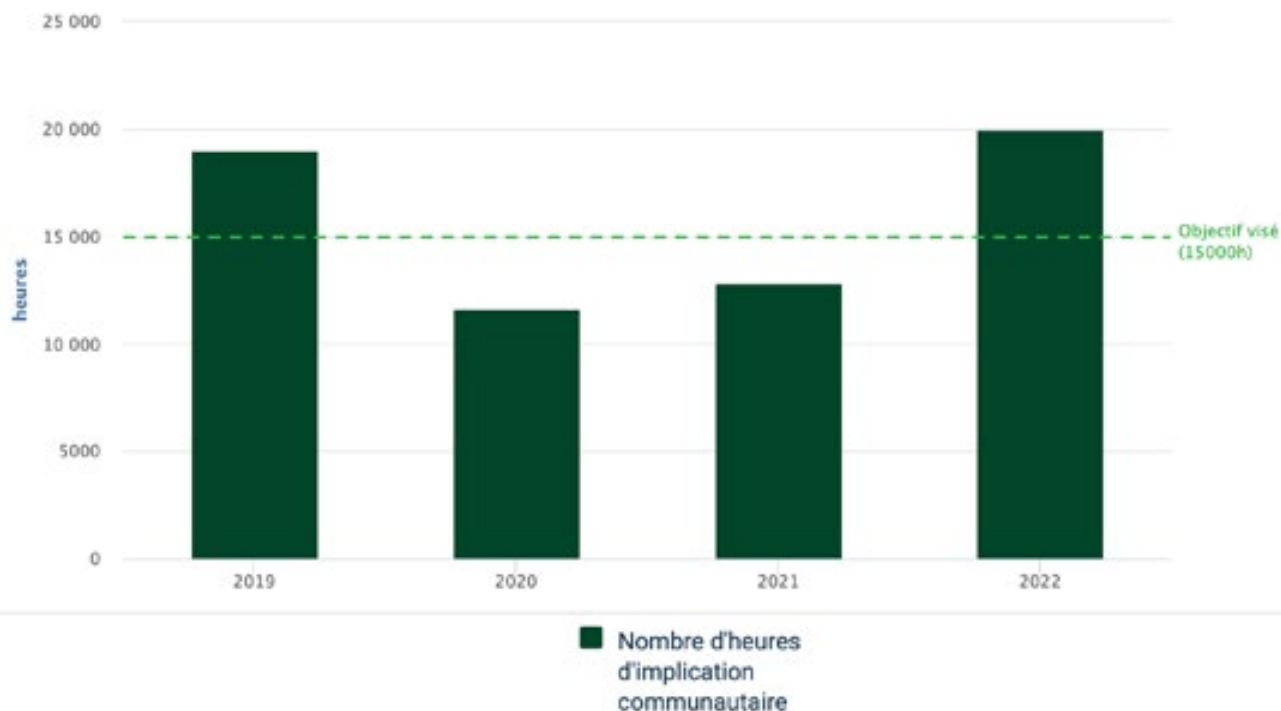


**4 employé(e)s
reconnus**
pour leur implication
communautaire

20 015 heures
heures investies auprès
des communautés



Heures d'implication communautaire réalisées par les employé(e)s par année



Après deux années d'implication à la baisse, nous sommes très fiers d'avoir dépassé notre objectif de plus de 5 000 heures en 2022. La levée des restrictions gouvernementales en lien avec la pandémie de la Covid-19 a certainement contribué à augmenter le nombre d'heures d'implication communautaire des employé(e)s. Les possibilités d'implication étant moins limitées, plus d'employé(e)s ont réussi à faire du bénévolat et il nous était possible d'organiser des activités pour les aider à s'impliquer davantage dans leur communauté.

Quand l'implication rend service à la nature

En collaboration avec notre partenaire PurNat, un organisme à but non lucratif qui effectue des nettoyages dans des décharges illégales à travers le Canada, 40 employé(e)s de Cascades, provenant notamment des unités de Cascades Récupération+ Surrey, Cascades Récupération+ Vancouver et Cascades Emballage carton-caisse – Richmond, ont prêté main-forte lors d'une corvée de nettoyage qui a eu lieu le 22 avril 2022 au Brownsville Bar Park, à Surrey, en Colombie-Britannique. Cet événement visait à sensibiliser le public au recyclage de même qu'à la protection et à la conservation de la nature. Les décharges illégales polluent non seulement l'environnement visuel, mais contaminent également les cours d'eau et les sols, nuisant à la faune et la flore de ces endroits. Avec 3 160 kg de déchets retirés de la nature, cet événement fut un énorme succès.

Quelques jours plus tard, le 29 avril 2022, avec notre partenaire Mission 1000 tonnes, un groupe composé d'une quarantaine d'employé(e)s de nos unités de Saint-Bruno, Brossard, Candiac et Lachine ont enlevé 1 103 kg de déchets de la nature. Mission 1000 tonnes est un organisme qui organise des corvées de nettoyage pour les cours d'eau, informe et sensibilise sur les alternatives au plastique et mobilise la population afin de protéger nos écosystèmes.



En 2022, quatre employé(e)s se sont démarqués par leur grande implication. Ils et elles ont remporté une bourse de 1 000 \$ à redistribuer à l'organisme de leur choix. Voici le portrait d'une des récipiendaires. Pour aller à la rencontre des autres, rendez-vous sur [cette section](#) du site web de Cascades.

Teresa Santos

Représentante service à la clientèle sénior,
Scarborough, Ontario



Vous avez accumulé beaucoup d'heures d'implication communautaire au cours de la dernière année. Pourquoi cette implication est importante pour vous?

L'engagement communautaire est un moyen pour moi de préserver mes racines portugaises. Arrivée au Canada de Lisbonne, il y a déjà 33 ans, je me suis sentie accueillie presque immédiatement et j'ai obtenu ma citoyenneté canadienne trois ans plus tard. Toutefois, je n'ai jamais oublié mes origines et l'importance d'enseigner à mes enfants la richesse de mon pays et de sa culture.

Après trois ans de pandémie Covid-19, où la plupart des centres communautaires étaient fermés et dans une situation financière désastreuse, je trouvais important de m'impliquer pour ramener la joie des rassemblements et célébrer notre culture sous forme de musique, gastronomie ou tout autre événement culturel. Lorsqu'une connaissance m'a demandé de rejoindre l'équipe du centre communautaire Casa Do Alentejo, j'ai accepté sans hésiter.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux personnes qui lisent votre portrait?

Aidez votre banque alimentaire locale, votre refuge pour femmes ou votre refuge pour animaux. Si vous ne pouvez pas le faire, aidez votre voisin plus âgé à effectuer ses tâches ménagères. Je crois vraiment que le but de la vie est d'aider les autres. Au centre communautaire Casa Do Alentejo, où je suis bénévole, la plupart des membres sont des personnes âgées et la pandémie les a plongés dans une situation de solitude et d'isolement. Il est important de leur apporter du réconfort, de la chaleur sociale et de l'aide. Leur apporter de la musique, de la littérature et de la nourriture de leur pays d'origine est un moyen très efficace d'y parvenir.

Quelle cause allez-vous aider avec votre subvention de 1 000 \$ de Cascades?

Avec ma subvention de 1 000 \$, j'aimerais organiser un événement où les aînés de la région pourront socialiser, célébrer leur culture par des spectacles de musique et de la nourriture. La Casa Do Alentejo vient de fêter son 40^e anniversaire et est le plus grand centre communautaire portugais de la ville de Toronto. Il possède une tradition culturelle inégalée et dessert plus de 500 000 Portugais immigrés dans la région du Grand Toronto.

Santé, sécurité et bien-être

Bernard Lemaire, co-fondateur de Cascades, l'affirmait haut et fort : ce qui fait la force de Cascades, ce sont les gens. Toujours avec cette même idée, nous affirmons aujourd'hui que nos employé(e)s sont notre ressource la plus précieuse. Même notre mission d'entreprise est éloquente sur ce point : « Contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur ». C'est la raison pour laquelle le volet social occupe une partie importante de nos actions en développement durable et que nous nous sommes **fixé deux objectifs en lien avec la santé, sécurité et le bien-être de nos employé(e)s** :

- ↓ Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025 par rapport à 2019;
- ↑ 100 % des employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être d'ici 2025.



Faits saillants

**Zéro
accident
mortel**



**Déploiement
d'un outil
d'autoévaluation
du profil de santé**

**3^e cohorte
de l'Effet GO**



Atteindre un environnement de travail zéro accident

Nous croyons que la santé, la sécurité et le bien-être doivent reposer sur une culture de prévention qui valorise la responsabilisation de chaque employé(e). Nous misons sur la sensibilisation et la formation pour bâtir cette culture et intégrer la sécurité dans nos efforts individuels et collectifs. En plus des actions entreprises pour sécuriser nos usines et améliorer nos façons de faire, nous misons sur la sensibilisation et la formation pour développer une culture de la prévention des accidents dans toutes nos équipes de travail. Nous voulons ainsi accroître la responsabilisation personnelle de chacun(e) et stimuler le leadership des superviseur(e)s.

Changement de l'unité de mesure

La performance en santé et sécurité se mesure par différents indicateurs. Dans nos précédents plans, les regards de nos équipes étaient principalement tournés vers le taux de fréquence OSHA¹. Dans le cadre de notre nouveau plan de développement durable, nos équipes internes dédiées à la sécurité ont choisi de mettre l'accent sur le taux de gravité². Même si nous continuerons de suivre et de divulguer le taux de fréquence OSHA, c'est la mesure de gravité qui sera dorénavant mise de l'avant. Comme organisation, Cascades vise ultimement zéro accident, mais surtout, zéro accident grave. La priorité pour Cascades demeure la diminution du nombre d'accidents graves et son incidence directe sur le nombre de jours perdus.

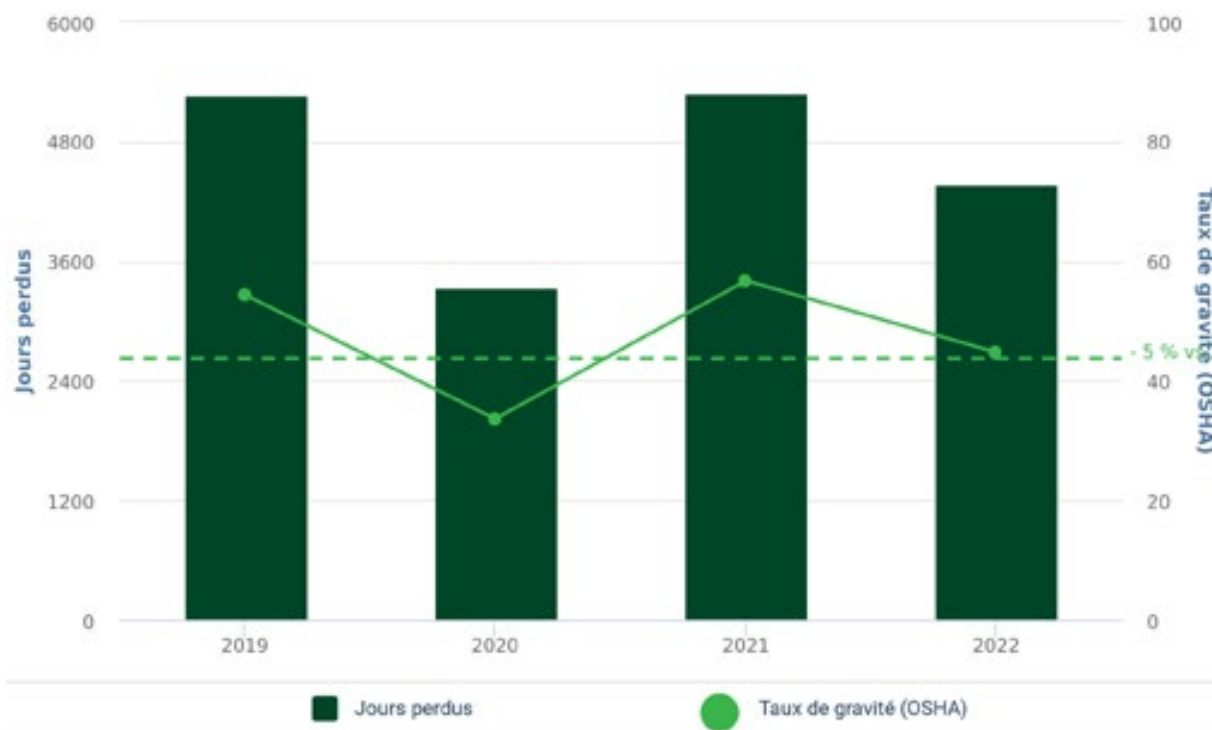
¹ Calcul du taux de fréquence OSHA : nombre d'accidents avec arrêt de travail / nombre d'heures travaillées x 200 000

² Calcul du taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail / nombre d'heures travaillées x 200 000

Données santé, sécurité et bien-être

		2019	2020	2021	2022
Heures totales travaillées	Heures	19 520 967,2	19 844 026,5	19 844 026,5	19 293 895,5
Nombre de blessures enregistrées	Blessures	170,0	131,0	115,0	129,0
Taux de fréquence (OSHA)	Nombre d'accidents avec arrêt de travail / Nombre d'heures travaillées x 200,000	1,7	1,3	1,2	1,3

Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025

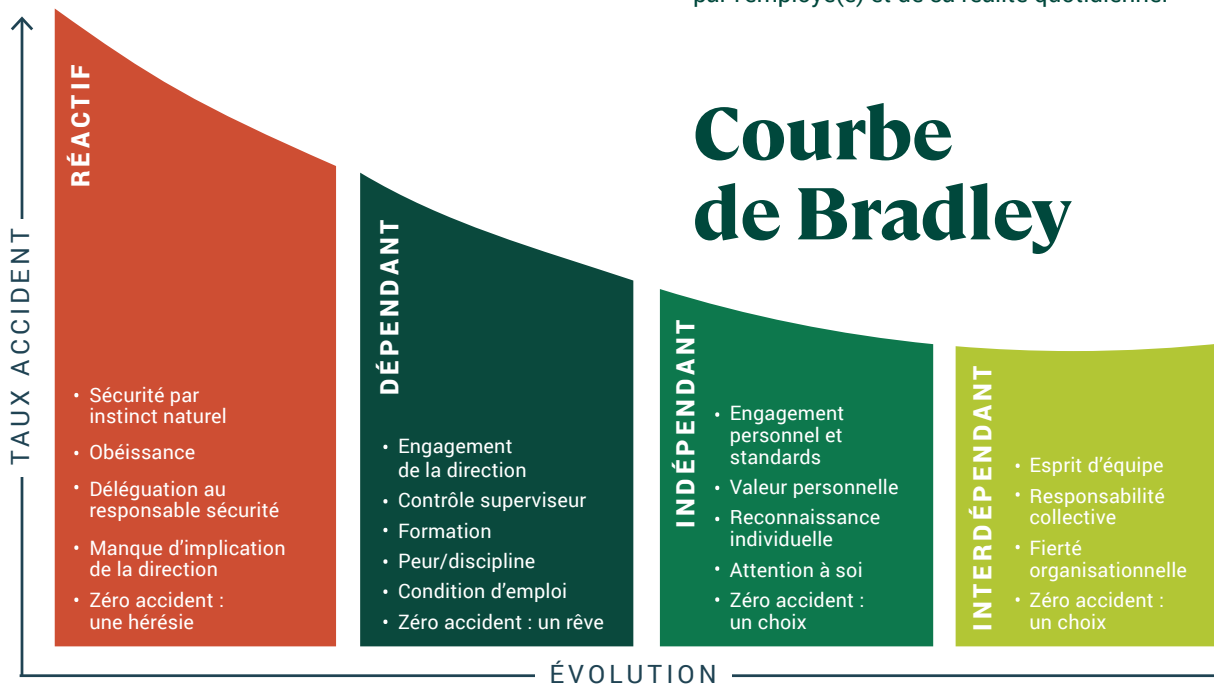


Globalement, le nombre d'accidents au travail suit une tendance à la baisse. Malgré une légère remontée des accidents graves en 2022 (comparable au niveau de 2020), le taux de gravité est plus faible que celui de 2021, puisque moins de jours de travail ont été perdus.

Cheminer vers l'interdépendance selon la courbe de Bradley

Depuis une dizaine d'années, nous évaluons le niveau de maturité de la culture en santé et sécurité de nos usines par l'entremise de la matrice de responsabilisation, un outil conçu par Cascades. Cet outil permet à nos gestionnaires et à nos employé(e)s de discuter des enjeux liés à la sécurité dans leur usine. Au terme de cet exercice, les résultats sont entrés dans une grille, qui donne un score et un positionnement sur la matrice (courbe de Bradley). On peut alors orienter le plan d'action comportemental en fonction des résultats de la matrice.

Suivant la typologie de la courbe de Bradley, la majorité des usines de Cascades évoluent maintenant dans les phases dépendante et indépendante. Aucune usine ne se trouve dans la phase réactive.



L'objectif, pour toutes nos usines, est de cheminer progressivement vers l'interdépendance, c'est-à-dire la phase où chaque employé(e) devient responsable de la sécurité de tous. Les interactions sont une façon efficace de parvenir à ce but. L'interaction est un outil d'interdépendance qui permet aux gens d'apprendre comment faire et recevoir des interventions correctives en lien avec leurs façons de travailler. Dans plusieurs usines, l'implantation des interactions a été le point de départ d'une amélioration notable de la santé et de la sécurité des employé(e)s.

Formation

Comme la formation demeure une pièce importante du travail d'information et de sensibilisation, l'équipe de santé et sécurité de Cascades a travaillé sur une plateforme de formation en ligne liée à l'outil SAP de gestion de données RH. Le contenu des formations est ainsi déployé en fonction du poste occupé par l'employé(e) et de sa réalité quotidienne.

Mise en place d'un logiciel pour réduire le nombre d'accidents graves

Parmi les améliorations inscrites à l'agenda de l'équipe responsable de la SST au niveau corporatif, il y a la poursuite de l'intégration du logiciel de gestion SST, qui permet une centralisation des données et qui facilite les prises de décisions. Le premier module du logiciel, dédié à la gestion des événements, est implanté à plus de 90 %. Le second module, dont l'intégration est prévue pour 2023, sera utilisé pour faire les analyses de risques en usines, permettant ainsi d'identifier les dangers et d'en faire une prévention active.

Toutes ces mesures visent le même objectif : sécuriser nos installations et nos façons de faire. Nous croyons que la meilleure façon d'y parvenir, c'est en faisant de la santé et de la sécurité une responsabilité collective.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un indicateur suivi par le marché, Cascades tient à souligner qu'elle n'a enregistré aucun accident mortel au cours du dernier exercice.

Promouvoir la santé et le bien-être

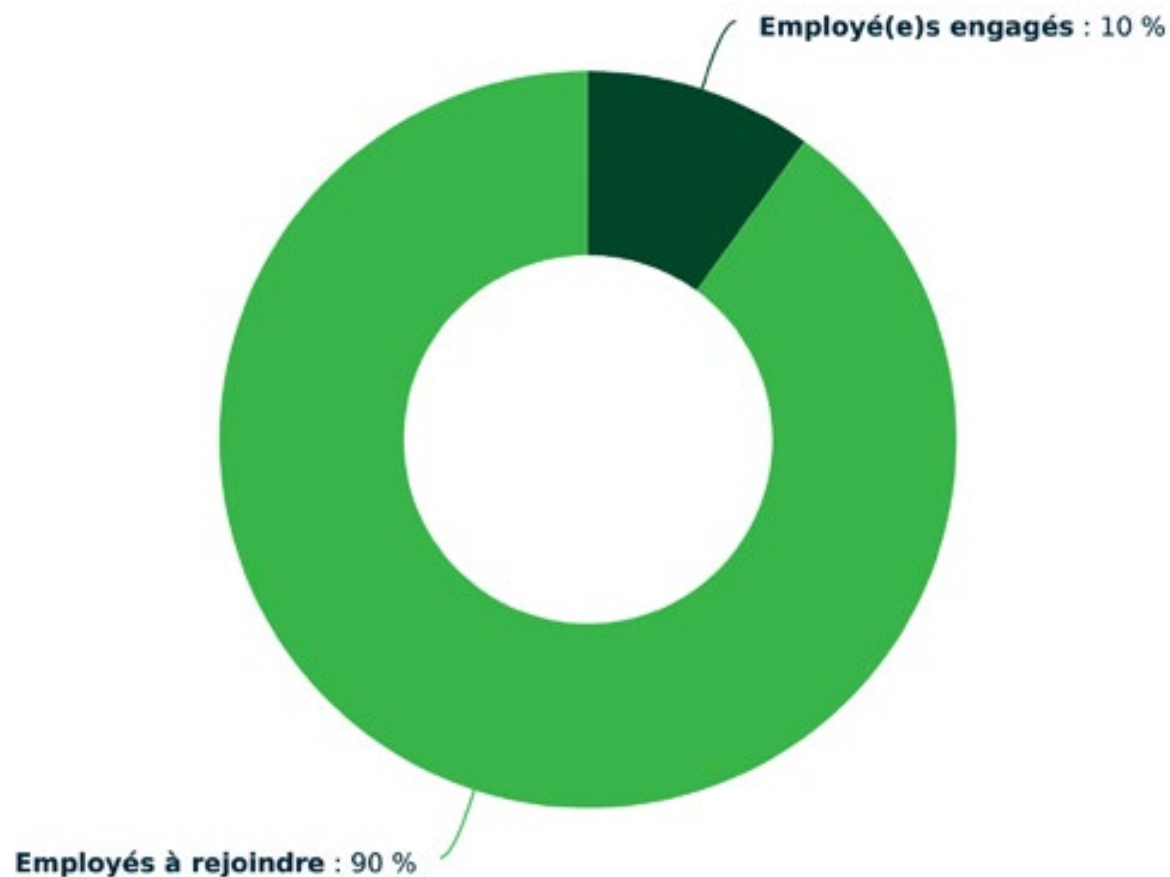
Chez Cascades, nous avons une longue tradition de pratiques sociales innovantes, notamment en matière de santé et bien-être. En tant que citoyenne corporative responsable, notre entreprise est fière d'investir dans la prévention et la conscientisation pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par ses employé(e)s, contribuant ainsi à l'amélioration durable de la santé et du bien-être de tous.

Les 4 piliers de notre approche de gestion des ressources humaines



Au cours des dernières décennies, l'espérance de vie a beaucoup augmenté en Amérique du Nord. Lorsqu'on examine les facteurs qui contribuent à la longévité, on remarque qu'ils favorisent aussi la santé globale : il s'agit de la qualité de l'environnement social, physique et économique, des habitudes de vie, des soins de santé disponibles et de la génétique. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons agir sur plusieurs de ces facteurs. Chez Cascades, cette prise de conscience a amené un changement dans notre gestion de la santé physique et mentale de nos employé(e)s. En effet, nous sommes passés d'une approche traditionnelle d'assurance-groupe à une approche holistique de la santé.

Employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être



Nous faisons régulièrement la promotion de la santé et du bien-être auprès de nos employé(e)s, et nous mesurons annuellement le nombre d'entre eux ayant été rejoints par nos initiatives. Notre objectif d'ici 2025 est de rejoindre 100 % de nos employé(e)s par l'entremise de nos différentes initiatives. En voici quelques-unes réalisées en 2022 :

Profil santé

Depuis 2021, nos employé(e)s des États-Unis sont invités à remplir, sur une base volontaire, une autoévaluation confidentielle portant sur leurs caractéristiques de santé, leurs antécédents familiaux et leurs habitudes de vie. Ces données sont confiées directement au gestionnaire de notre programme d'assurance collective et demeurent donc strictement confidentielles.

Les participant(e)s reçoivent un relevé de santé personnalisé, incluant des recommandations pertinentes et adaptées à leur profil de santé. De plus, les employé(e)s ont accès à des conseillers et conseillères de la santé pour répondre à leurs questions ou les orienter dans le choix des actions à prendre. Cette autoévaluation sera éventuellement proposée à nos employé(e)s canadiens.

Effet GO faits saillants

Depuis 2021, Cascades lance annuellement plusieurs cohortes de participant(e)s à l'Effet GO, un défi sportif visant l'intégration de meilleures habitudes de vie au quotidien.

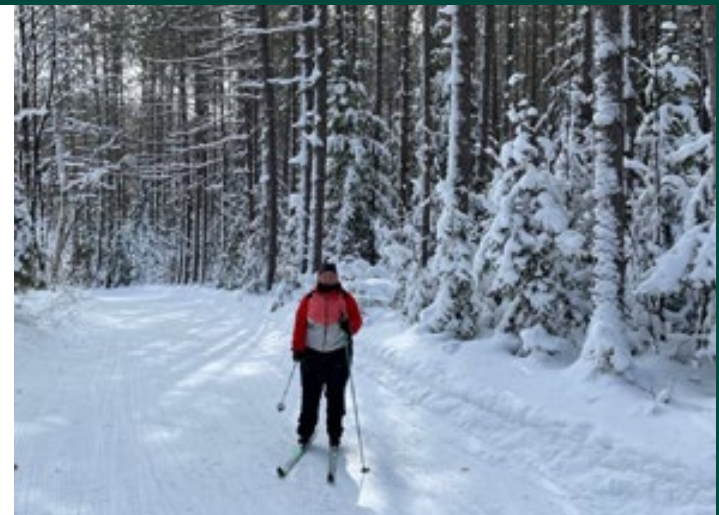
Avec un nombre toujours croissant d'inscriptions, on peut dire que le défi est apprécié par nos employé(e)s et suscite un réel effet... d'entraînement ! La troisième cohorte a eu lieu à l'hiver 2022 pour les employé(e)s du Québec.

Pendant neuf semaines (la durée estimée pour instaurer un changement d'habitude), les employé(e)s volontaires sont invités à former des équipes de sept personnes qui s'engagent à faire au moins 7000 pas chacun par jour. Pour les aider à rester motivés et engagés dans leur démarche, les organisateurs et organisatrices ont agrémenté le défi de plusieurs initiatives.

Par exemple, un conférencier et une conférencière de renom, Sylvain Guimond et Josée Lavigueur, ont été invités en webinaire sur l'heure du midi pour conseiller les employé(e)s sur les façons de s'entraîner et de rester en santé. Nous avons également offert à nos employé(e)s des pauses actives virtuelles et une inscription gratuite à la plateforme d'entraînement d'Olympe, un partenaire spécialisé dans les programmes de santé et mieux-être en entreprise.

En 2023, nous prévoyons proposer l'Effet GO à toutes les unités d'affaires au Canada et aux États-Unis.

658
employé(e)s
participants



126
jours d'activités

428 043 334
pas effectués



Santé et bien-être

En novembre 2022, dans le cadre du mois de la sensibilisation au diabète, notre équipe du Centre d'expertise en santé, en collaboration avec les infirmiers et infirmières de l'organisme Diabète Bois-Francs, a tenu une clinique gratuite de dépistage du diabète à Kingsey Falls. Puisque le diabète est une maladie souvent asymptomatique, le dépistage précoce demeure l'option la plus efficace pour la prévenir.



Faits saillants

Nous sommes convaincus qu'une main-d'œuvre diversifiée est une richesse qui contribue au succès de notre entreprise. Parce que nous pensons que la diversité est une force, nous souhaitons créer un espace dans lequel chaque personne peut s'épanouir et être reconnue à sa juste valeur. Afin d'instaurer un environnement professionnel qui favorise l'épanouissement de toutes et tous, **nous nous sommes fixé comme objectif que :**

↑ **100 % des employé(e)s soient formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion**

3 options de langue
pour le journal interne :
français, anglais et
maintenant espagnol



5 sous-comités
entrent en fonction
afin de valoriser la
diversité et l'inclusion

120 employé(e)s
embauchés de 12 pays
différents dans le cadre
du projet de recrutement
international



Pour atteindre notre objectif, nous avons mis en place des formations portant sur les biais inconscients que nous pouvons entretenir envers les gens qui nous entourent, ainsi que sur les façons de surmonter ces biais dans un contexte professionnel. En 2022, ces formations ont pris la forme d'un atelier ou de modules virtuels. Ainsi, dans un premier temps, un atelier de 210 minutes dirigé par une firme spécialisée a été offert aux superviseuses et superviseurs. Ces derniers étaient d'abord invités à partager leurs expériences, pour ensuite relayer ces informations à leurs équipes afin de susciter des échanges entre collègues. Le but de cet exercice était d'amener les gens à prendre conscience des comportements qui peuvent avoir un impact significatif sur l'intégration des employé(e)s. Ensuite, trois formations virtuelles prenant la forme de courts modules destinés à l'ensemble des employé(e)s ont été offertes.

Le résultat de notre objectif correspond au nombre d'employé(e)s ayant suivi une des formations, divisé par le nombre d'employé(e)s total.

Employé(e)s formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion

	2021	2022
Employé(e)s formés sur l'équité, la diversité et l'inclusion	295	2 158
Nombre total d'employé(e)	9 673	10 176
%	3,0	21,2

En 2022, 21,2 % des employé(e)s ont été formé(e)s sur les préjugés inconscients, une augmentation significative depuis 2021 qui s'explique notamment par l'ajout de formations virtuelles. En 2023, ces formations virtuelles seront intégrées à la formation des nouveaux employé(e)s dans le cadre du programme d'accueil, ainsi qu'au plan de formation des anciens employé(e)s.

Le recrutement international

Au printemps 2021, nous avons entrepris d'élargir notre bassin de nouveaux candidat(e)s en mettant sur pied un programme de recrutement international. À chacune des étapes, les défis se sont avérés nombreux, mais aussi riches d'apprentissages.

D'abord, dans le cadre d'un projet pilote réalisé en partenariat avec la Société de développement économique de Drummondville (SSDED), nous avons suivi les différentes étapes d'embauche et d'immigration de neuf travailleurs étrangers temporaires provenant de la Tunisie. Nous avons eu le plaisir d'accueillir ces travailleurs au printemps 2022 dans deux de nos unités d'affaires au Québec. Ce projet pilote nous a permis de nous familiariser avec les processus impliqués et de mieux comprendre les outils que nous devons mettre en place afin d'assurer le succès de notre programme de recrutement international au Canada. Nous retenons que l'implication des partenaires majeurs spécialisés dans le domaine ainsi que celle des unités d'accueil ont été des facteurs clés favorisant l'intégration des nouveaux employé(e)s.

Plus tard en 2022, nous avons lancé le projet de recrutement international avec l'embauche de 120 travailleurs étrangers temporaires en provenance de 12 pays différents, affectés dans 24 unités d'affaires à travers le Canada. Quatorze de ces employé(e)s ont été accueillis en Ontario et en Colombie-Britannique en 2022; les 106 autres arriveront au cours de l'année 2023. Une année qui s'annonce riche en découvertes culturelles!

Les cinq sous-comités EDI chez Cascades

En 2019, nous nous sommes dotés d'une politique sur la diversité et l'inclusion, qui implique une pratique de gestion visant à augmenter le nombre de femmes à des postes clés de l'entreprise. Un comité consultatif, composé de cinq femmes et cinq hommes issus de plusieurs divisions et régions où nous exerçons nos activités, a déterminé les grandes orientations pour la réalisation de ce mandat, soit :

- Démontrer la diversité des genres à travers la promotion de l'image de marque et de la marque employeur
- S'assurer d'offrir une expérience candidat inclusive et respectueuse pour toutes et tous
- Se doter d'un plan de relève inclusif
- Créer des occasions de réseautage
- Augmenter la fréquence des communications du programme
- Poursuivre la formation sur les biais inconscients auprès des différentes parties prenantes
- Recueillir et analyser les données sur le profil de notre communauté d'employé(e)s

Tout en poursuivant son travail, ce comité a élargi son mandat en 2020 en devenant le Comité équité, diversité et inclusion. À la fin de 2021, cinq sous-comités ont été créés afin de favoriser une meilleure intégration des employé(e)s issus de la diversité. Ces sous-comités sont entrés en fonction au sein de notre entreprise en 2022.

Les cinq sous-comités



Les équipes des sous-comités ont organisé une multitude d'activités au cours de l'année 2022 (voir la page suivante pour quelques exemples).

Célébrer la Fierté LGBTQ2S+ tout au long de l'année

Pour lancer le Mois des Fiertés, nous avons publié sur notre plateforme interne le premier article de la communauté LGBTQ2S+. L'objectif de l'article était de présenter le comité LGBTQ2S+ et d'expliquer la signification du drapeau de la Fierté. Celui-ci a même été hissé sur le mât du siège social de l'entreprise, à Kingsey Falls, ainsi qu'à nos bureaux de Saint-Bruno, Brossard et Calgary.

Les initiatives du comité se sont poursuivies tout au long de l'année. En décembre, un article pour démystifier l'identité de genre, l'expression de genre et le sexe biologique, de même qu'un glossaire des termes LGBTQ2S+ a été publié.

Mois de la santé au travail : conseiller, partager et apprendre sur la santé physique et mentale

En octobre, nous avons souligné le Mois de la santé au travail. Plusieurs initiatives du Comité Bien-être physique et mental nous ont permis de sensibiliser nos employés canadiens et américains à l'importance de conserver un esprit et un corps sains dans une culture organisationnelle saine. Un sondage sur la santé au travail a été réalisé auprès des Cascadeuses et des Cascadeurs pour connaître leurs intérêts et leurs préoccupations sur le sujet. Les thèmes qui ont le plus retenu leur attention sont la santé mentale, la gestion du stress, le sommeil, la nutrition et l'activité physique.

Par la suite, une publication interne abordant l'une des thématiques identifiées était partagée chaque semaine afin d'ouvrir le dialogue, en plus de conseiller et d'encourager les employé(e)s à adopter de saines habitudes au travail et dans toutes les sphères de leur vie. De plus, des midis-conférences mettant en vedette des membres du personnel de divers horizons de l'entreprise ont été organisés. Suivant leur vécu, certain(e)s ont abordé la santé physique, alors que d'autres ont parlé de santé mentale, le tout dans une visée d'échanges et de discussions.

Le Cascadeur, The Cascader et maintenant, El Cascador!

Notre journal interne, le Cascadeur, a soufflé 40 bougies en 2022 et est désormais disponible en espagnol sous le nom El Cascador! El Cascador est le tout premier outil de communication interne 100 % espagnol. Depuis quelques années, la population hispanophone gagne en importance au sein de notre entreprise, diversifiant toujours plus notre belle grande famille. À la lumière de ce constat, il allait de soi de faire évoluer notre principal outil de communication interne pour qu'il rejoigne nos différents publics.



Profil de la

main d'oeuvre

Cascades, c'est d'abord une histoire de famille : celle que nous avons tissée avec nos 10 000 Cascadeurs et Cascadeuses dans près de 80 unités d'exploitation réparties au Canada et aux États-Unis.

La culture organisationnelle de Cascades place chaque employé(e) au cœur de sa réussite. En prenant part au succès de l'entreprise, les employé(e)s touchent une part des bénéfices grâce au partage des profits.

Cascades considère la formation de son personnel comme un investissement essentiel à son développement stratégique. Tous les employé(e)s jouent un rôle déterminant au sein de l'organisation. C'est pourquoi Cascades souhaite leur offrir les moyens d'améliorer leurs connaissances et de développer de nouvelles aptitudes afin qu'ils puissent poursuivre leur cheminement professionnel au sein de notre entreprise.



Profil de la main d'oeuvre

Description	Unité	2019	2020	2021	2022
Pourcentage de femmes	%	21,58	20,73	20,96	22,32
Pourcentage d'hommes	%	78,42	79,27	79,02	77,68
Total d'employé(e)s	-	10 339,00	9 762,00	9 673,00	10 176,00
Ancienneté moyenne	années	9,00	10,00	9,00	11,00
Âge moyen	années	44,00	44,00	42,00	42,00
Taux de mobilisation	%	-	61,00	-	55,00
Taux d'engagement moyen de l'industrie en Amérique du Nord	%	-	-	-	56,00
Taux de roulement volontaire	%	12,40	11,50	16,18	15,64
Nombre total de nouveaux employé(e)s	-	2 618,00	2 198,00	2 592,00	3 373,00

Formation

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'employé(e)s formé(e)s	9 530	6 429	5 875	6 754
Nombre d'heures de formation	358 000	395 000	177 000	140 000
Investissements en formation (Millions \$)	11	12	12	13

Répartition géographique des employé(e)s

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'unités d'affaire	80	81	80	76
Nombre d'employé(e)s au Canada (%)	70	72	74	74
Nombre d'employé(e)s aux États-Unis (%)	30	28	26	26

Gouvernance

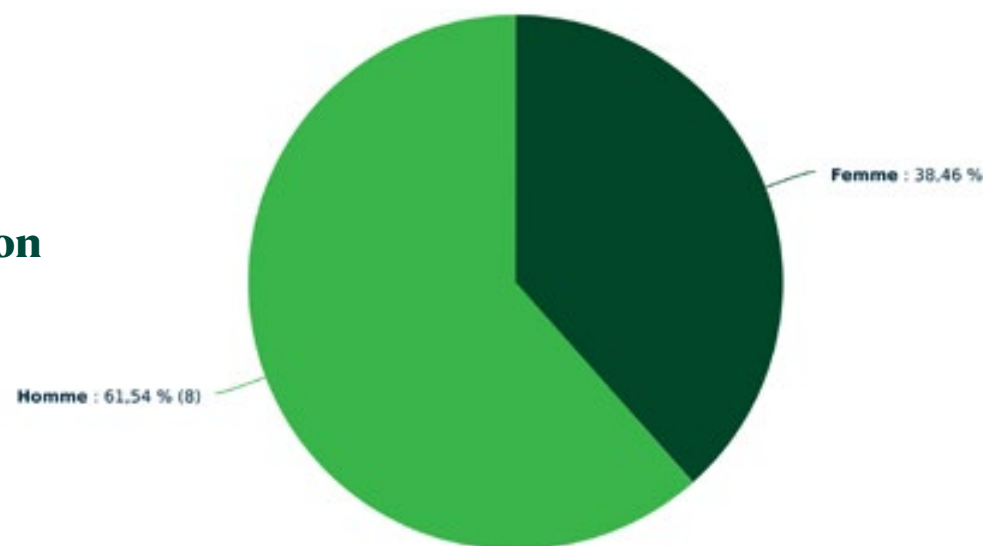


Cascades intègre la transparence et la reddition de comptes à tous les niveaux de son organisation par l'entremise d'un code d'éthique complet. Notre structure de gouvernance encourage les actions éthiques, la prise de décision efficace et la surveillance appropriée de notre conformité.

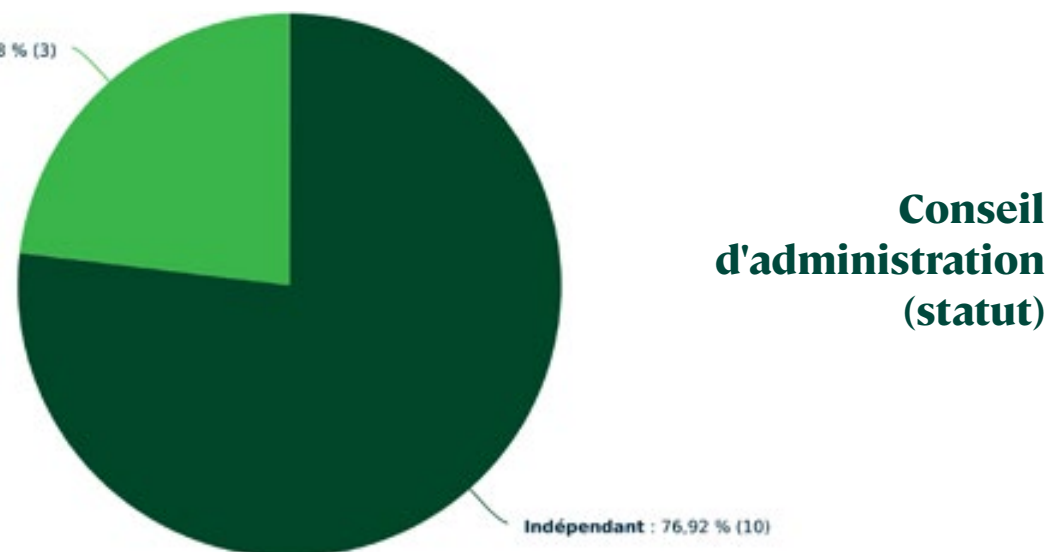
Le conseil d'administration est chargé de l'administration de la Société et de la supervision de la gestion des activités commerciales et des affaires internes.

La responsabilité première qui lui incombe consiste à encadrer la direction, à préserver et à accroître la viabilité de l'entreprise dans le respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des autres parties prenantes. Pour plus amples informations quant aux administrateurs en poste, la durée maximale des mandats, ainsi que les diverses politiques et lignes directrices applicables au conseil d'administration de Cascades, nous vous invitons à consulter la plus récente Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Cascades.

Conseil d'administration (genre)



Conseil d'administration (statut)



Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site web](#).

Principes de gouvernance

du développement chez Cascades

Les principes énoncés ci-contre témoignent de l'engagement de Cascades pour le développement durable. Ceux-ci décrivent les conditions de succès permettant de mettre en œuvre la vision et le Plan de développement durable de Cascades, d'en atteindre les cibles et de préserver le leadership de l'entreprise en la matière.

1 

Le développement durable : l'affaire de tous

Le développement durable s'exerce à tous les niveaux et nécessite un engagement de l'ensemble du personnel. L'entreprise sensibilise ses employé(e)s aux enjeux de développement durable en plus de stimuler les gestes individuels et collectifs favorisant la réalisation de ses activités dans le respect du mieux-être des personnes, des communautés et de la planète. Cascades encourage également ses différentes parties prenantes à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable.

2 

Une vision et des priorités claires

Le développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de notre entreprise. Le Plan de développement durable définit notre vision, nos orientations et nos priorités. La haute direction assume pleinement son leadership et déploie une structure organisationnelle conséquente pour l'atteinte des objectifs fixés.

3 

Des processus structurés et une communication transparente

Cascades met en place des processus qui permettent de récolter les données selon les indicateurs de performance établis. La divulgation des résultats est contextualisée, efficace et transparente et rejoint l'ensemble des publics cibles, autant à l'interne qu'à l'externe. La mise à jour des résultats se fait par l'entremise de différentes plateformes définies.

4 

Le développement durable au cœur des décisions d'affaires

Le développement durable est une partie intégrante des processus décisionnels et d'affaires de l'entreprise. Dans le cadre de grands projets ou de décisions importantes, une mesure de l'incidence sur l'atteinte des cibles du Plan de développement durable est prise en compte.

5 

Une structure organisationnelle qui soutient les actions et l'atteinte des cibles établies

Cascades veille à ce que sa structure et ses équipes clés soutiennent l'opérationnalisation de la vision et du Plan de développement durable de l'entreprise. Le suivi des cibles et des plans d'action qui s'y rattachent se retrouve dans les objectifs annuels des employé(e)s concernés et fait partie de l'évaluation de performance.

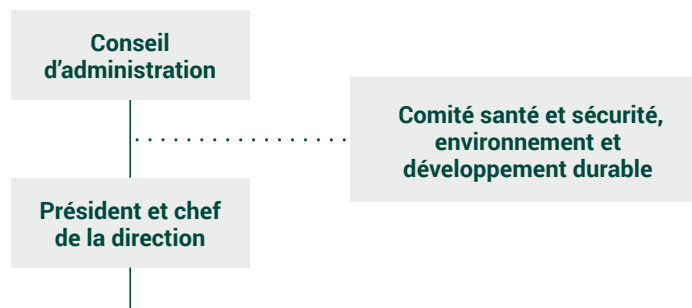
Les différents objectifs de notre plan sont suivis à travers tous les comités du Conseil d'administration. Les avancées sont suivies par le Comité santé et sécurité, environnement et développement durable.

Le Conseil d'administration et le comité santé et sécurité, environnement et développement durable du conseil exercent une gouvernance de haut niveau sur les questions de développement durable, notamment sur le Plan de développement durable, et suivent les progrès réalisés.

Le comité de direction de l'entreprise approuve la vision et le Plan de développement durable ainsi que les orientations de Cascades en matière de développement durable. Il est aussi responsable du suivi des plans d'action de l'ensemble des objectifs et cibles définis. Les revues d'avancement se font tous les trimestres ou de façon plus fréquente selon les besoins.

Les comités de gestion des groupes sont responsables de la mise en œuvre des projets et plans d'action liés aux opérations. Ils doivent ainsi suivre la performance de leur groupe par rapport aux cibles fixées et s'assurer d'aligner les priorités. Les cibles de développement durable touchant les opérations sont également intégrées et suivies dans le cadre des rencontres des comités de processus en lien avec les sujets identifiés.

L'équipe de développement durable assure la coordination d'ensemble du Plan de développement durable et soutient les différentes équipes dans l'avancement des grands chantiers en la matière.



PILERS DE NOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2025

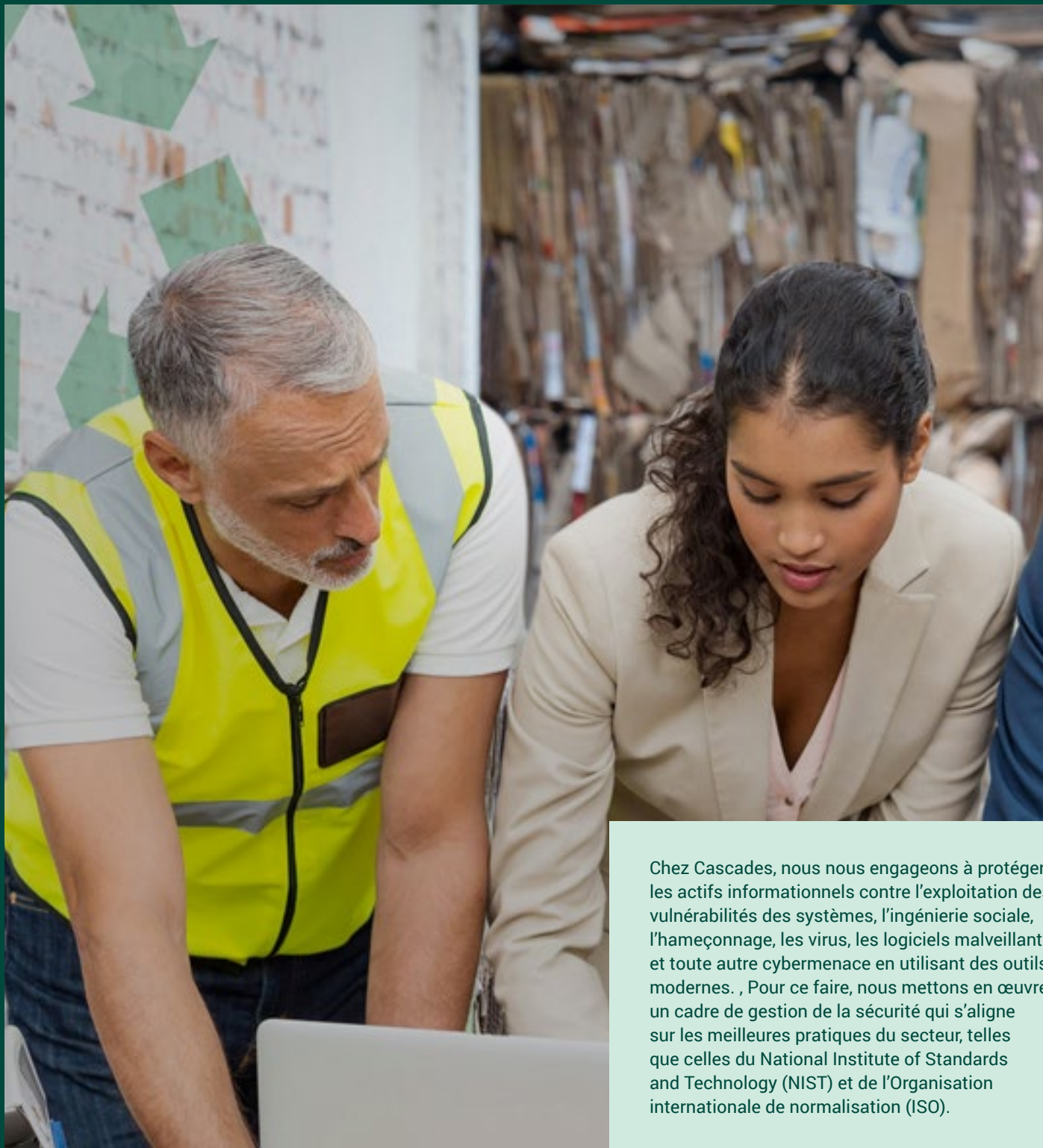


Ces principes de gouvernance ont été définis comme conditions de succès et sont sujets à révision selon l'évolution et les besoins de l'entreprise.

Cybersécurité

Cascades reconnaît que la cybersécurité est un enjeu majeur, appelé à se complexifier dans les années à venir.

Dans le cadre de nos activités, nous récoltons, produisons et stockons une quantité importante de données. Nous sommes conscients qu'une éventuelle fuite de ces données pourrait compromettre nos activités et nuire à nos employé(e)s et à nos partenaires. Voilà pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour protéger nos systèmes d'information et répondre efficacement aux cyber incidents.



Chez Cascades, nous nous engageons à protéger les actifs informationnels contre l'exploitation des vulnérabilités des systèmes, l'ingénierie sociale, l'hameçonnage, les virus, les logiciels malveillants et toute autre cybermenace en utilisant des outils modernes. , Pour ce faire, nous mettons en œuvre un cadre de gestion de la sécurité qui s'aligne sur les meilleures pratiques du secteur, telles que celles du National Institute of Standards and Technology (NIST) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Une équipe dédiée

Nous disposons d'une équipe dédiée à la technologie et à la cybersécurité, composée d'expert(e)s qualifiés qui gèrent la sécurité des informations et les contrôles opérationnels. Notre équipe de cybersécurité travaille également avec des expert(e)s du secteur pour promouvoir davantage les meilleures pratiques.

La cybersécurité est une priorité pour Cascades, et les risques connexes font partie du programme de gestion des risques présenté au comité d'audit et des finances de notre entreprise. Ce comité assure la surveillance et la gouvernance de la cybersécurité et l'examine sur une base trimestrielle. Par ailleurs, Cascades sensibilise tous ses nouveaux employé(e)s à la cybersécurité par le biais de son processus d'intégration et veille à ce que chacun(e) suive le code d'éthique des affaires de l'entreprise.



Cascades s'est dotée de politiques et d'engagements clairs qui sous-tendent son engagement pour une planète et des communautés en santé.

Notre engagement pour le développement durable

Cascades s'engage à réduire son empreinte environnementale en minimisant l'impact de ses activités et de ses produits sur la planète et les communautés dans lesquelles elle s'implante.

Notre engagement pour les droits humains

Cascades reconnaît l'importance de la protection et de la promotion des droits humains fondamentaux. L'entreprise est consciente du rôle qu'elle peut jouer pour en assurer le respect, tant au sein de ses installations que dans sa chaîne d'approvisionnement.

Notre pratique d'approvisionnement responsable

Cascades croit que sa chaîne d'approvisionnement doit refléter l'engagement solide qu'elle voue aux principes du développement durable. C'est pourquoi une pratique encadre la sélection de ses fournisseurs selon des critères précis.

Notre politique de gestion de l'énergie

Cascades s'engage à réduire son empreinte environnementale en minimisant l'impact de ses activités, plus précisément son engagement envers la consommation et l'utilisation d'énergie.

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires

Le code d'éthique de Cascades inc., de ses filiales et de ses divisions énonce les principes qui régissent le comportement de ses dirigeants, de ses employés, de ses administrateurs et de ses consultants vis-à-vis ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et les collectivités où elle est présente. Le code se fonde sur les valeurs et la philosophie de Cascades, lesquelles ont contribué à son succès depuis sa fondation en 1964.

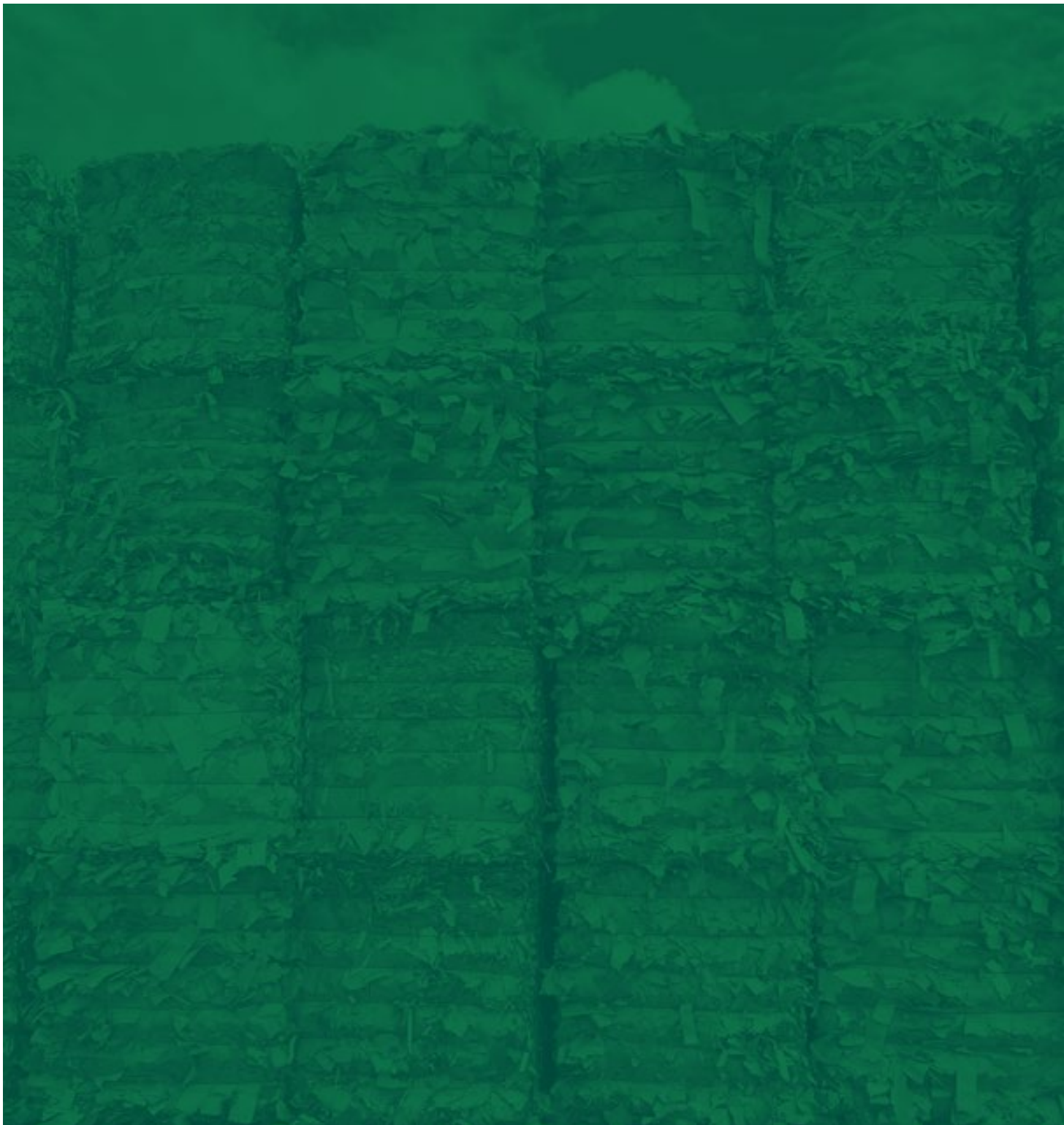
La version actuelle, qui fait autorité, a été révisée non seulement dans le but de se conformer à toute législation applicable, mais aussi par souci de préserver notre réputation enviable, un atout important qui repose sur le comportement exemplaire de chacun de nous.

Pour plus de détails sur notre code d'éthique et de conduite des affaires, [cliquez ici](#).

Notre politique environnement, santé et sécurité

Cascades s'engage à minimiser l'empreinte environnementale de ses activités et de ses produits, et à fournir à son organisation des conditions de travail sécuritaires afin de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être du personnel.

Divulgation ESG



CDP

Souhaitant prendre part activement à la lutte face aux changements climatiques, Cascades remplit l'évaluation du Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2017. CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui permet aux investisseurs, entreprises, villes, États et régions de divulguer et gérer leurs impacts environnementaux.

Afin de répondre aux demandes de nos parties prenantes, vous trouverez ci-dessous nos rapports 2023.

(Rapports disponibles en anglais seulement)



SASB

Soucieuse de fournir une information complète et transparente sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Cascades met désormais à la disposition des investisseurs et du public des données supplémentaires sur un certain nombre d'indicateurs recommandés par les normes SASB (Sustainability Accounting Standards Board).

Vous trouverez ci-dessous notre rapport 2022.



TCFD

Compte tenu de son lien avec FSB (Financial Stability Board), la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) s'engage pour la transparence des marchés. Le succès des recommandations de la TCFD dépend de leur adoption généralisée par les entreprises des secteurs financier et non financier. En 2021, Cascades a commencé à suivre les recommandations de divulgation de la TCFD afin d'aider les investisseurs et les assureurs à évaluer adéquatement les risques liés aux changements climatiques.

Vous trouverez ci-dessous notre rapport le plus à jour.

(Rapport disponibles en anglais seulement)



Contribution
aux Objectifs de
développement
durable des

Nations- Unies

Cascades est fière de contribuer à l'agenda planétaire de développement durable des Nations Unies en alignant ses actions sur les Objectifs de développement durable (ODD). Dotés d'une échéance relativement courte (2030) qui reflète l'urgence de la situation, ces objectifs répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Il s'agit d'objectifs vastes et complexes, qu'il faut poursuivre collectivement avec détermination pour assurer de maintenir un monde viable, vivable et équitable.

Les objectifs de notre plan de développement durable ont été identifiés par l'entremise d'une vaste consultation de nos parties prenantes. Cette consultation nous a permis de cartographier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui nous concernent plus directement, pour ensuite évaluer comment nos actions peuvent contribuer positivement à l'agenda planétaire.

Nous avons ainsi déterminé que les objectifs de notre Plan de développement durable 2021-2025 s'alignent sur 10 des 17 ODD des Nations Unies :

Atteindre un environnement de travail zéro accident en diminuant de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail.

Promouvoir des mesures préventives pour la santé et le bien-être en engageant 100 % de nos employés dans une démarche de santé préventive et de bien-être.

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



Évoluer dans un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif en formant 100 % de nos employés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion et en leur montrant comment surmonter leur biais.

Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M₃/TM) en investissant dans nos procédés et équipements, et en mettant en place de nouveaux processus de gouvernance et de responsabilisation qui permettront d'améliorer la performance de nos unités et de réduire leur consommation en eau.

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



Contribution
aux Objectifs de
développement
durable des

Nations- Unies

Approvisionner l'ensemble de nos sites de fabrication et de transformation avec 100 % d'électricité renouvelable. Réduire la consommation d'énergie de nos usines de fabrication de 6 % (GJ/MT)

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Investir au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites dans des causes et organismes qui sont en lien avec les ODD et qui ont un impact social ou environnemental positif.

Assurer une circularité ou une fin de vie responsable à nos produits en visant à ce que 100 % de nos emballages fabriqués et vendus soient recyclables, compostables ou réutilisables.

Viser à ce qu'au minimum 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables en les impliquant dans une démarche d'évaluation de leurs pratiques d'affaires.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Contribution
aux Objectifs de
développement
durable des

Nations- Unies

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 selon l'approche de la Science Based Targets initiative (SBTi) en déployant plusieurs mesures incluant des projets d'efficacité énergétique, l'achat d'électricité renouvelable et la transition vers des technologies à faible émission de carbone.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



S'assurer que 100 % de nos intrants en fibres et papiers soient recyclés ou certifiés et doubler la proportion certifiée FSC Mixte qui garantit un approvisionnement auprès de forêts dont l'exploitation respecte des normes environnementales, sociales et économiques rigoureuses et reconnues.

Redonner aux communautés et soutenir l'engagement communautaire en encourageant nos employés à s'investir dans des causes qui leur tiennent à cœur, pour ainsi cumuler 15 000 heures de bénévolat annuellement.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



